

MISER SUR NOS FORCES

RAPPORT ANNUEL 2004

8	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	15	RÉGIE D'ENTREPRISE	104	DIRECTION
11	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL	16	CONSEIL D'ADMINISTRATION	105	SUCCURSALES
12	POINTS SAILLANTS	18	REVUE DES ACTIVITÉS	106	BUREAUX
14	COMITÉ DE DIRECTION	27	RAPPORT DE GESTION	106	FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES
		67	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	107	RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

////////////////////////////////////

MISE EN GARDE AU SUJET DES PERSPECTIVES

La Banque, à l'occasion, émet des énoncés prévisionnels, oraux et écrits, inclus dans le présent Rapport annuel, dans d'autres déclarations aux autorités réglementaires canadiennes, dans des rapports aux actionnaires ainsi que sous d'autres formes de communications. Ces énoncés prévisionnels incluent, entre autres, des énoncés relatifs aux affaires et aux objectifs de la Banque pour les prochaines années, aux stratégies à moyen terme et à long terme pour atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés relatifs aux opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions de la Banque. Le présent Rapport annuel contient de tels énoncés prévisionnels. Ces énoncés sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, qui peuvent avoir une incidence sur l'exploitation, le rendement et les résultats de la Banque. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur les résultats réels qui pourraient varier des résultats envisagés dans les énoncés prévisionnels. De telles variations peuvent être attribuables à divers facteurs dont, entre autres, l'activité des marchés financiers mondiaux, les changements de politiques monétaires et économiques des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence et les changements technologiques, de même que la réussite de la Banque à accroître les revenus et à contrôler les coûts liés à la réalisation de son plan d'affaires. La Banque prévient que la liste des facteurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive. Les personnes, notamment les investisseurs, qui se fient à des énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, doivent le faire avec précaution en tenant compte de ces facteurs et d'autres incertitudes, et ne doivent pas accorder une confiance induite à de tels énoncés prévisionnels. La Banque Laurentienne ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, oraux ou écrits, émis par elle-même ou en son nom.

////////////////////////////////////

CONCENTRER NOS ÉNERGIES



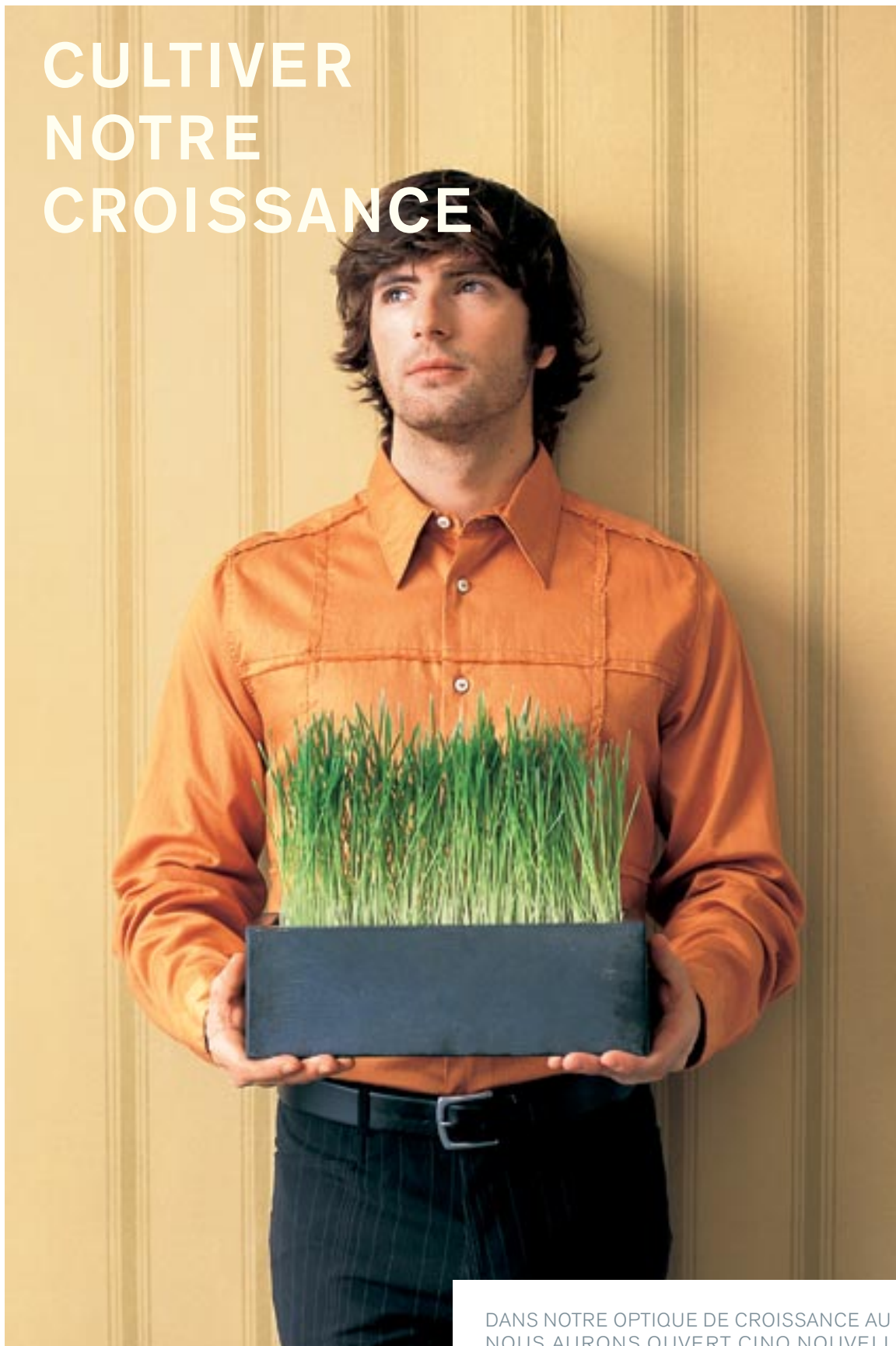
NOTRE ANALYSE STRATÉGIQUE DES DERNIÈRES ANNÉES A DONNÉ LIEU À UN PLAN D'AFFAIRES VISANT À ASSURER LE SUCCÈS ET LA RENTABILITÉ À LONG TERME DE NOTRE BANQUE. SELON CE PLAN, NOUS CONCENTRONS NOS ÉNERGIES LÀ OÙ NOUS POUVONS DÉVELOPPER DES AVANTAGES CONCURRENTIELS PAR RAPPORT AUX AUTRES BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES. C'EST AINSI QUE NOUS AVONS CONSOLIDÉ NOS ACTIVITÉS EN SUCCURSALES AU QUÉBEC. MAIS CE PLAN NOUS A AUSSI INSPIRÉ PLUSIEURS AUTRES INITIATIVES PROMETTEUSES. NOTRE PLAN EST SOLIDE ET JUSTIFIÉ. ET C'EST AVEC CONVICTION QUE NOUS Y ADHÉRONS.

RECONNAÎTRE NOS VALEURS



TOUS NOS EMPLOYÉS, DES SUCCURSALES JUSQU'À LA DIRECTION, SONT DÉVOUÉS, HAUTEMENT MOTIVÉS ET APPUIENT LE PLAN DONT LA BANQUE S'EST DOTÉE. LE SUCCÈS OBTENU GRÂCE À NOTRE PROJET ENTREPRENEURSHIP, AVEC LEQUEL NOS EMPLOYÉS DEVIENNENT NOS AMBASSADEURS DE PREMIÈRE LIGNE, EN EST UNE DÉMONSTRATION SANS ÉQUIVOQUE. NOS EMPLOYÉS CONSTITUENT NOS MEILLEURS ATOUTS. NOUS COMPTONS BIEN CONTINUER À BÂTIR DES RELATIONS HARMONIEUSES AVEC EUX.

CULTIVER NOTRE CROISSANCE



DANS NOTRE OPTIQUE DE CROISSANCE AU QUÉBEC, NOUS AURONS OUVERT CINQ NOUVELLES SUC-CURSALES AU MOMENT OÙ VOUS RECEVREZ CE DOCUMENT. D'AUTRES SUIVRONT AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES. ET CE N'EST LÀ QU'UN VOLET DE NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE. NOUS NOUS ASSURONS PAR AILLEURS DE MAINTENIR DES RATIOS DE CAPITAL ÉLEVÉS ET NOUS AUGMEN-TERONS LE NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES À L'EMBLÈME DE NOTRE BANQUE. C'EST AINSI QUE NOUS SEMONS POUR ENCORE MIEUX RÉCOLTER.

ENTREtenir NOS RELATIONS



NOTRE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES EST L'UN DES PLUS IMPORTANTS DE NOTRE BANQUE ET NOUS CROYONS QUE NOUS POUVONS CONTINUER DE NOUS AMÉLIORER. UN RÉCENT SONDAGE CONFIRME D'AILLEURS NOTRE POSITION DE CHEF DE FILE QUANT À LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE PARMİ TOUTES LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES CANADIENNES. NOS CLIENTS APPRÉCIENT LA QUALITÉ DES RELATIONS COMMERCIALES QUE NOS CONSEILLERS ENTRETIENNENT AVEC EUX, PLUS PRÉCISÉMENT LEUR ÉCOUTE, LEUR COMPRÉHENSION DE LEURS AFFAIRES ET LEUR DISPONIBILITÉ. QUE SOUHAITER DE PLUS STIMULANT POUR ALLER ENCORE PLUS DE L'AVANT ?

CONSERVER NOTRE SIMPLICITÉ



C'EST NOTRE RÔLE QUE DE FACILITER LA GESTION DES AFFAIRES BANCAIRES. ET NOUS JOUONS TRÈS BIEN CE RÔLE, COMME L'A CONFIRMÉ UNE ÉTUDE EFFECTUÉE AU QUÉBEC ; NOS SERVICES AUX PARTICULIERS SE DISTINGUENT DE LA COMPÉTITION EN TERMES DE SATISFACTION DES CLIENTS. LA COMPÉTENCE ET L'APPROCHE PERSONNALISÉE DE NOS CONSEILLERS ONT ÉTÉ PARTICULIÈREMENT SOULIGNÉES. ENCORE MIEUX, PLUS DE 75 % DE NOS CLIENTS RECOMMANDERAIENT NOTRE BANQUE. C'EST UN CHOIX QUI NOUS VA DROIT AU CŒUR. TOUT SIMPLEMENT.

OSER INNOVER



UN CAFÉ OU UN THÉ AVEC VOTRE RELEVÉ BANCAIRE? C'EST MAINTENANT POSSIBLE À MONTRÉAL GRÂCE À UNE ENTENTE CONCLUE ENTRE LA BANQUE LAURENTIENNE ET CAFÉ-BISTROS VAN HOUTTE. ET NOUS MIJOTONS D'AUTRES PROJETS QUI FERONT DE NOUS L'INSTITUTION FINANCIÈRE RECONNUE POUR INNOVER AU QUÉBEC. UNE VASTE CAMPAGNE PUBLICITAIRE MULTIMÉDIA, LE RÉAMÉNAGEMENT DE NOS SUCCURSALES ET LE NOUVEAU PRÊT ACCÉLÉRATEUR 100 % DE NOTRE FILIALE B2B TRUST SONT QUELQUES EXEMPLES DE NOTRE SENS DE L'INNOVATION. NE SENTEZ-VOUS PAS COMME NOUS L'ARÔME DU SUCCÈS ?

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

TOUT AU LONG DE 2004, LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, LES GESTIONNAIRES ET LES EMPLOYÉS DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA ONT CONSACRÉ LEURS ÉNERGIES ET LEURS RESSOURCES À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AFFAIRES ADOPTÉ À LA FIN DE L'EXERCICE FINANCIER 2003.

Ce plan d'affaires – dont les objectifs fondamentaux consistent à concentrer nos activités dans les secteurs où nous détenons une position avantageuse et à poursuivre notre croissance afin d'améliorer notre productivité et nos résultats financiers – marque un tournant dans le développement de la Banque.

Ce nouveau plan d'affaires, de par son ampleur, exige le soutien indéfectible de toutes les personnes concernées et engagées dans sa mise en œuvre. Je suis très fier de pouvoir affirmer que notre plan a suscité une véritable mobilisation à travers toute l'organisation de la Banque. Ensemble, gestionnaires et employés ont relevé le défi et saisi cette occasion de contribuer, de manière concrète, au développement et au succès de la Banque.

La Banque souhaite vivement entretenir cet esprit d'équipe et cette coopération. En ce sens, nous nous préoccupons constamment d'améliorer nos relations avec l'ensemble de nos employés. Diverses initiatives ont d'ailleurs été menées à cette fin au cours de la dernière année et elles s'avèrent déjà prometteuses. Nous sommes déterminés à entretenir des relations gagnants-gagnants, tant à court terme qu'à long terme, convaincus qu'elles seront avantageuses tant pour les gestionnaires et les employés que pour nos clients et nos actionnaires.

Les mesures mises en place au cours de l'exercice financier 2004 dans le cadre de notre plan d'affaires ont déjà commencé à porter des fruits et laissent entrevoir un succès prometteur. Ces premiers indicateurs attestent de la pertinence de notre plan et de ses retombées positives sur le développement de la Banque.

La dernière année a également mis en lumière quelques-uns des défis que nous devons relever afin de réaliser pleinement les objectifs de notre plan d'affaires. D'une part, la mise en œuvre de ce plan s'est amorcée alors que les institutions financières, partout au Canada, se livraient à une vive concurrence, tout particulièrement dans les domaines des services aux entreprises et aux particuliers. D'autre part, divers facteurs – dont certains échappaient

à notre contrôle – ont freiné certaines initiatives et, par conséquent, limité la croissance prévue de nos volumes d'affaires.

La clé de l'amélioration des résultats financiers de la Banque réside donc maintenant dans la poursuite de la réalisation de notre plan d'affaires avec autant de détermination et de dévouement que nous en avons démontré au cours de cette première année. Nous devons adhérer résolument à notre stratégie, consacrer nos énergies et nos ressources à la mise en œuvre des prochaines étapes et maximiser les premiers bénéfices de nos initiatives.

UNE FERME RÉOLUTION

Le nouveau plan d'affaires de la Banque découle, en grande partie, de notre décision de repositionner et de recentrer nos activités sur les marchés et les segments de marché où la Banque détient des avantages distinctifs et peut concurrencer les autres institutions financières de manière efficace. Les résultats des Services financiers aux particuliers et de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, en particulier, témoignent de la justesse et de la pertinence de cette orientation fondamentale.

Le plan d'affaires de la Banque repose également sur notre ferme résolution de gérer les affaires de la Banque d'une manière aussi rigoureuse qu'efficace afin d'améliorer sa rentabilité à court terme comme à long terme, et d'assurer une croissance soutenue de la valeur pour les actionnaires. À cet égard, la poursuite de nos efforts de réduction des dépenses, ainsi que bon nombre d'autres initiatives, tant organisationnelles que financières, toutes conçues pour assurer une croissance soutenue des revenus, ont eu des retombées positives sur les résultats financiers de la Banque.

Parmi les mesures de réduction de coûts mises en place en 2004, la Banque a décidé, entre autres, de racheter des actions privilégiées en circulation et d'émettre de nouvelles actions privilégiées à un coût moindre. Le rachat de toutes les débentures Série 7 procurera des économies

LE PLAN D'AFFAIRES DE LA BANQUE REPOSE ÉGALEMENT SUR NOTRE FERME RÉOLUTION DE GÉRER LES AFFAIRES DE LA BANQUE D'UNE MANIÈRE AUSSI RIGoureuse QU'EFFICIENTE AFIN D'AMÉLIORER SA RENTABILITÉ À COURT TERME COMME À LONG TERME, ET D'ASSURER UNE CROISSANCE SOUTENUE DE LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES.

d'impôts et contribuera à réduire le coût du capital. Ces initiatives, de plus, permettent de maintenir de solides ratios de capital et de poursuivre l'amélioration de la structure de capital.

La qualité du crédit est un autre domaine où notre approche de gestion proactive porte ses fruits. Plusieurs mesures ont été mises en place à cet égard afin d'améliorer, entre autres, la performance globale de notre portefeuille de prêts commerciaux. Notre niveau de prêts douteux a d'ailleurs diminué de plus de 30 % au terme de l'exercice financier 2004 et les prêts douteux nets sont passés de 22 millions \$ en 2003 à (13) millions \$ en 2004.

DES ATOUTS DISTINCTIFS

Notre engagement à gérer les affaires de la Banque avec rigueur et à surveiller attentivement ses opérations, au jour le jour, est indissociable de notre engagement à faire de nos atouts distinctifs de véritables leviers pour assurer la croissance de chacune des lignes d'affaires, de manière efficiente et rentable.

En d'autres termes, grâce à la mise en œuvre de notre plan d'affaires, nous renforçons notre expérience et notre expertise comme gestionnaires et comme opérateurs, et améliorons constamment notre savoir-faire et nos compétences, mettant ainsi en valeur les avantages concurrentiels de la Banque.

Notre plan d'affaires est très explicite à cet égard. Voilà pourquoi plusieurs initiatives ont été amorcées tout au long de l'exercice financier 2004 afin qu'elles contribuent, directement ou indirectement, à l'atteinte de nos objectifs de performance et au rehaussement de notre position au Québec, notre principal marché, ainsi que dans nos créneaux de marché privilégiés.

Au premier plan, le projet *Entrepreneurship* : déployé aujourd'hui à l'ensemble du réseau de succursales de la Banque, ce projet a joué un rôle moteur dans la mobilisation des gestionnaires et des employés pour l'amélioration de la performance de chacune des succursales.

Bénéficiant d'une plus grande autonomie, les employés participent plus activement aux activités de la Banque et assument une responsabilité accrue quant à son développement à long terme.

Le développement de cet esprit d'entrepreneuriat nous permet de miser sur l'un des plus importants atouts de la Banque – la qualité du service – et de rehausser nos valeurs distinctives que sont la simplicité, la flexibilité et une approche personnalisée. Les retombées positives de cet esprit d'entrepreneuriat, tel qu'il se manifeste dans nos succursales, sont par ailleurs déjà quantifiables, comme en témoignent les succès de nos récentes campagnes de vente et de promotion de la carte de crédit Visa, des produits REER et des prêts hypothécaires.

La réalisation du plan d'affaires des Services financiers aux particuliers se déroule avec dynamisme et produit des résultats positifs. Au moment de la publication de ce Rapport annuel, cinq nouvelles succursales auront été ouvertes et, simultanément, quelque 12 % de nos succursales auront fait l'objet d'un réaménagement majeur. Cette véritable offensive, qui gagnera encore de la vitesse au cours des prochains mois, est conçue pour rehausser la visibilité de la Banque et également pour assurer l'expansion de notre réseau de succursales, en particulier dans les municipalités du Québec où la croissance démographique est la plus importante.

Pour soutenir ces initiatives, la Banque a entrepris une nouvelle campagne de publicité au mois de janvier 2004. Sous le thème OSEZ, cette campagne a contribué de manière remarquable à rehausser la notoriété de la Banque dans tous ses marchés. Les médias et notre clientèle ont également été très favorablement impressionnés par l'ouverture du Café-Banque *Espresso*, dans l'arrondissement Outremont à Montréal. Exploité en partenariat avec Van Houtte, un leader dans la restauration au Québec, ce concept innovateur constitue une vitrine de choix pour nos valeurs distinctives que sont la proximité et la qualité du service.



RAYMOND
McMANUS
PRÉSIDENT
ET CHEF DE
LA DIRECTION

LES RÉACTIONS FORT POSITIVES DE NOS CLIENTS DES SERVICES AUX PARTICULIERS TOUT COMME DE NOS CLIENTS DES SERVICES AUX ENTREPRISES, AINSI QUE LA HAUSSE DE LA NOTORIÉTÉ DE LA BANQUE DANS SES PRINCIPAUX MARCHÉS, RENFORCENT NOTRE ENGAGEMENT À MENER À BIEN L'ENSEMBLE DES MESURES PRÉVUES À CE PLAN.

Les services financiers aux entreprises représentent un autre domaine où la Banque se distingue par la qualité de son offre de produits et services, et où nous jouissons d'une solide réputation qui nous permet de continuer à développer notre base de clients et à améliorer notre rentabilité. Une étude indépendante, réalisée récemment, démontre d'ailleurs que 93 % de nos clients au Québec et 89 % de nos clients en Ontario se disent dans l'ensemble satisfaits des produits et des services que leur offre la Banque. Notre ligne d'affaires Services financiers aux entreprises a par ailleurs enregistré une amélioration significative de la qualité de crédit de son portefeuille de prêts commerciaux pour l'exercice financier 2004, ce qui lui a permis de contribuer de manière très positive à la situation financière de la Banque.

B2B Trust, désormais privatisée, a pour sa part poursuivi la consolidation de ses liens d'affaires avec les conseillers financiers indépendants à travers le Canada grâce à sa gamme de produits et services de pointe et a contribué ainsi à rehausser la position de la Banque dans tout le pays. Ces atouts, conjugués à la vigueur du marché des actions, permettront à B2B Trust d'améliorer encore plus efficacement ses performances. Enfin, la contribution de notre ligne d'affaires Gestion du patrimoine et Courtage, et celle de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne en particulier, s'est avérée supérieure aux objectifs financiers définis dans le plan d'affaires.

UN ENGAGEMENT À LONG TERME

Plus d'un an après son adoption, notre plan d'affaires – tant dans ses principes de base que dans ses mesures spécifiques – s'avère toujours aussi solide que pertinent. Les membres de la direction, les gestionnaires et les employés de la Banque appuient pleinement les objectifs de ce plan et, ce qui est encore plus important, contribuent activement à sa mise en œuvre dans le cadre de nos opérations quotidiennes.

Les réactions fort positives de nos clients des services aux particuliers tout comme de nos clients des services aux entreprises, ainsi que la hausse de la notoriété de la Banque dans ses principaux marchés, renforcent notre engagement à mener à bien l'ensemble des mesures prévues à ce plan.

C'est conformément à cet engagement d'ailleurs que deux importantes initiatives ont été rendues publiques à la fin de l'exercice financier 2004. Ainsi, le 4 novembre 2004, la Banque a conclu une entente selon laquelle l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. acquerra toutes les actions de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. Cette transaction, complétée le 31 décembre 2004, prévoit également que la Banque continuera de distribuer les Fonds R pendant une période de 10 ans. Par ailleurs, le 9 novembre 2004, la Banque a annoncé le rachat de toutes les débetures Série 8, ce qui lui permettra de réduire son coût du capital pour l'avenir.

Nous sommes tout à fait conscients que les retombées positives de notre plan d'affaires sur les résultats de la Banque ne pourront être pleinement réalisées aussi rapidement que nous l'avions prévu et espéré. Quoi qu'il en soit, nous demeurons toujours aussi convaincus que ce plan d'affaires constitue le meilleur plan et nous demeurons fermement engagés à en assurer la réalisation de la manière la plus minutieuse et la plus efficace possible.

Nous demeurons également persuadés que la Banque et chacune de ses quatre lignes d'affaires sont engagées sur la bonne voie pour réaliser aussi bien leurs objectifs de performance que leurs objectifs financiers, et pour assurer une croissance soutenue de la valeur pour les actionnaires.

L'appui et la contribution de nos employés, de nos clients et de nos actionnaires représentent les bases mêmes de cette confiance et je souhaite les remercier pour leur fidélité et leur engagement envers le développement et la réussite de la Banque Laurentienne du Canada.



L. DENIS
DESAUTELS, O.C.
PRÉSIDENT
DU CONSEIL

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

La Banque Laurentienne a connu une année fort chargée. Dans la foulée de son repositionnement, en effet, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre et plusieurs importantes transactions ont été réalisées.

Toute cette activité a permis, d'une part, de mieux canaliser nos énergies dans des secteurs d'activité où la Banque peut réellement se démarquer par rapport à la concurrence ; elle a également permis, d'autre part, de consolider les bases de notre institution financière afin de faciliter son développement à moyen et long termes. Enfin, le conseil d'administration et moi-même sommes convaincus que, dans le cadre du plan d'affaires de la Banque, ces initiatives et ces transactions généreront des retombées positives pour les employés, les clients et les actionnaires.

Bien que les résultats à court terme de la mise en œuvre de ce plan d'affaires n'aient pas été à la hauteur des attentes, il n'en demeure pas moins que le repositionnement de la Banque s'imposait. Dans ce contexte, les membres du conseil d'administration et les membres du comité de direction sont d'avis que le plan d'affaires de la Banque doit être soutenu et réalisé avec toute la détermination nécessaire.

Au cours de l'année, par ailleurs, le conseil d'administration a poursuivi résolument son rôle de représentant des intérêts des actionnaires. Un rôle qui consiste à assurer une surveillance minutieuse de l'évolution de l'entreprise, tant en ce qui concerne la planification des stratégies et leur exécution, que le suivi de l'atteinte des résultats. Les membres du conseil d'administration continuent ainsi, dans le respect des traditions de la Banque, d'être des plus vigilants en ce qui concerne l'application de bonnes

règles de gouvernance. La Banque Laurentienne demeure d'ailleurs, à ce chapitre, l'une des entreprises les plus réputées au Canada.

Dans ce contexte, les membres du conseil d'administration constituent autant de ressources complémentaires à l'expertise de l'équipe de direction, et la diversité de leurs champs de compétences et de leurs expériences fournit un éclairage aussi riche que pertinent, tant en matière de gestion globale des affaires de la Banque que sur le plan des stratégies spécifiques de chacun de ses secteurs.

Je tiens d'ailleurs à remercier personnellement chacun des membres du conseil d'administration pour leur participation active et leur contribution stratégique. Au cours de l'année, Mme Christiane Germain a quitté le conseil d'administration de la Banque, où elle siégeait depuis 2001. Je la remercie de sa précieuse collaboration. Il me fait grand plaisir, par ailleurs, de souligner l'arrivée d'un nouvel administrateur en la personne de M. Carmand Normand, président du conseil d'administration, chef de la direction et de l'investissement d'Addenda Capital.

Je tiens également à souligner la vision et le pragmatisme dont font preuve les membres du comité de direction. Ils ont mis beaucoup d'énergie à déployer des stratégies efficaces et conformes aux fondements de notre plan d'affaires, le tout dans un cadre de discipline et de rigueur.

Je souhaite donc réitérer, au nom du conseil d'administration, mon appui au président et chef de la direction, M. Raymond McManus, et à son équipe de direction. Ils mènent les destinées de la Banque Laurentienne avec beaucoup de détermination et de compétence et ils méritent pleinement notre confiance.

POINTS SAILLANTS

EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF POUR LES MONTANTS PAR ACTION	2004	2003	2002
Par action ordinaire			
Revenu net			
de base	1,33 \$	3,33 \$	1,27 \$
dilué	1,33 \$	3,32 \$	1,26 \$
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Valeur comptable	28,78 \$	28,73 \$	26,57 \$
Cours de l'action			
Haut	29,35 \$	29,25 \$	41,30 \$
Bas	25,42 \$	24,91 \$	25,53 \$
Clôture	25,45 \$	27,75 \$	28,08 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)			
Moyen	23 485	23 416	23 095
Fin d'exercice	23 511	23 436	23 409
Ratio cours / bénéfice	19,1 x	8,3 x	22,1 x
Valeur au marché / valeur comptable	88 %	97 %	106 %
Dividende par action / valeur au marché	4,56 %	4,18 %	4,13 %
Rentabilité			
Revenu total	474,0 \$	629,9 \$	600,4 \$
Revenu net	47,8 \$	91,9 \$	44,3 \$
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	31,3 \$	77,9 \$	29,3 \$
Autres revenus			
En % du revenu total	42,0 %	45,5 %	42,4 %
En % de l'actif moyen	1,22 %	1,55 %	1,37 %
Rendement de l'actif moyen	0,29 %	0,50 %	0,24 %
Ratio d'efficacité			
Frais autres que d'intérêt en % du revenu total	78,0 %	70,1 %	67,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	4,6 %	12,4 %	4,8 %
Actif au bilan et actif administré			
Actif au bilan	16 607 \$	16 738 \$	18 596 \$
Liquidités et valeurs mobilières	3 331 \$	3 906 \$	3 504 \$
Prêts, acceptations bancaires et actifs achetés			
en vertu d'ententes de revente, montant net	12 434 \$	12 151 \$	14 324 \$
Dépôts de particuliers	10 454 \$	10 509 \$	12 008 \$
Actif administré	14 878 \$	15 488 \$	14 893 \$
Liquidités et valeurs mobilières			
En % de l'actif au bilan	20,1 %	23,3 %	18,8 %
Dépôts de particuliers			
En % du total des dépôts	81,0 %	79,1 %	80,2 %
En % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente, montant net	84,1 %	86,5 %	83,8 %

AUX 31 OCTOBRE	2004	2003	2002
Qualité de l'actif			
Prêts douteux nets			
En % des prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente	(0,1) %	0,2 %	0,1 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	140 \$	163 \$	218 \$
En % des prêts douteux bruts	110 %	88 %	96 %
En % des prêts bruts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente	1,11 %	1,33 %	1,50 %
Répartition géographique des prêts			
Québec	65 %	64 %	53 %
Autres provinces du Canada	35 %	36 %	47 %
Composition des prêts			
Personnels	32 %	32 %	28 %
Hypothécaires résidentiels	48 %	46 %	49 %
Hypothécaires commerciaux	5 %	6 %	7 %
Commerciaux et autres	15 %	16 %	16 %
Prêts assurés SCHL			
En % des prêts hypothécaires résidentiels	51 %	57 %	61 %
Capitalisation			
Capitaux propres, part des actionnaires			
sans contrôle dans une filiale et débiteures	1 137 \$	1 315 \$	1 269 \$
Ratio de capital BRI			
Première catégorie	10,5 %	10,2 %	8,8 %
Capital total	14,0 %	15,2 %	13,5 %
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques			
	7,6 %	7,8 %	6,7 %
Autres renseignements			
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 125	3 159	3 730
Nombre de succursales	153	155	214
Nombre de guichets automatiques	293	284	351

AUX 31 OCTOBRE	2004		2003
	QUÉBEC	AUTRES	TOTAL
Financement aux points de vente	2 740	5 641	8 381
Bureaux de courtage	9	2	11
Centres d'affaires commerciaux	18	10	28
Intermédiaires financiers indépendants	3 187	10 480	13 667

COMITÉ DE DIRECTION

1994

Bernard Piché

Premier Vice-président exécutif et trésorier, Trésorerie, Marchés financiers, Gestion du patrimoine et courtage Financier depuis 30 ans À la BLC depuis 10 ans

2002

Raymond McManus

Président et chef de la direction (membre du conseil d'administration depuis 1988) Banquier depuis 44 ans À la BLC depuis 16 ans

1991

Robert Cardinal

Premier vice-président exécutif, Finances, administration et développement stratégique et chef de la direction financière Comptable agréé depuis 34 ans À la BLC depuis 13 ans

2003

Réjean Robitaille

Vice-président exécutif, Services financiers aux particuliers Comptable agréé et financier depuis 21 ans À la BLC depuis 16 ans

2003

Lorraine Pilon

Vice-présidente exécutive, Affaires corporatives et Secrétaire Avocate depuis 15 ans À la BLC depuis 14 ans

2003

André Scott

Vice-président exécutif, Services financiers aux entreprises Banquier depuis 29 ans À la BLC depuis 11 ans



RÉGIE D'ENTREPRISE

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parmi les banques canadiennes, la Banque Laurentienne du Canada a souvent fait œuvre de pionnière au chapitre de la gouvernance d'entreprise : elle a notamment été la première à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de président et chef de la direction. Ses règles et politiques de gouvernance d'entreprise de plus parmi les plus exemplaires de l'industrie bancaire et financière au Canada.

Le conseil d'administration a délégué à trois comités des responsabilités et des fonctions précises. Ces comités sont composés d'administrateurs externes, non reliés à la direction de la Banque, et choisis en tenant compte des exigences législatives, des bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de la nature de leur mandat. Tous les comités présentent au conseil d'administration, sur une base continue, des rapports écrits et verbaux de leurs travaux. De plus, le **comité de vérification** et le **comité des ressources humaines et de gouvernance d'entreprise** présentent également, dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, un rapport de leurs travaux réalisés au cours du dernier exercice financier complété.

Le **comité de vérification** examine, avant leur soumission au conseil d'administration, les états financiers annuels et trimestriels, et tous les documents qui font partie de la divulgation financière annuelle et trimestrielle, notamment les communiqués de presse sur les résultats financiers trimestriels et le rapport de gestion, tels que préparés et présentés par la direction; il aide également le conseil d'administration dans son rôle de surveillance quant à l'implantation de mesures de contrôle adéquates; il examine le rendement et les rapports de la vérification interne, et se penche sur tout sujet d'ordre financier qu'il juge à propos d'étudier ou que le conseil d'administration lui confie.

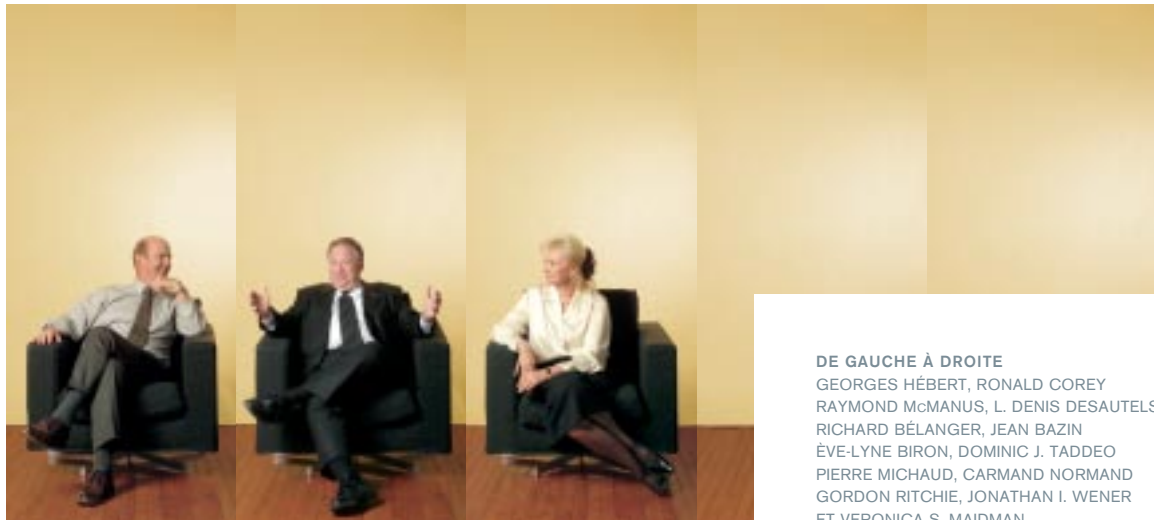
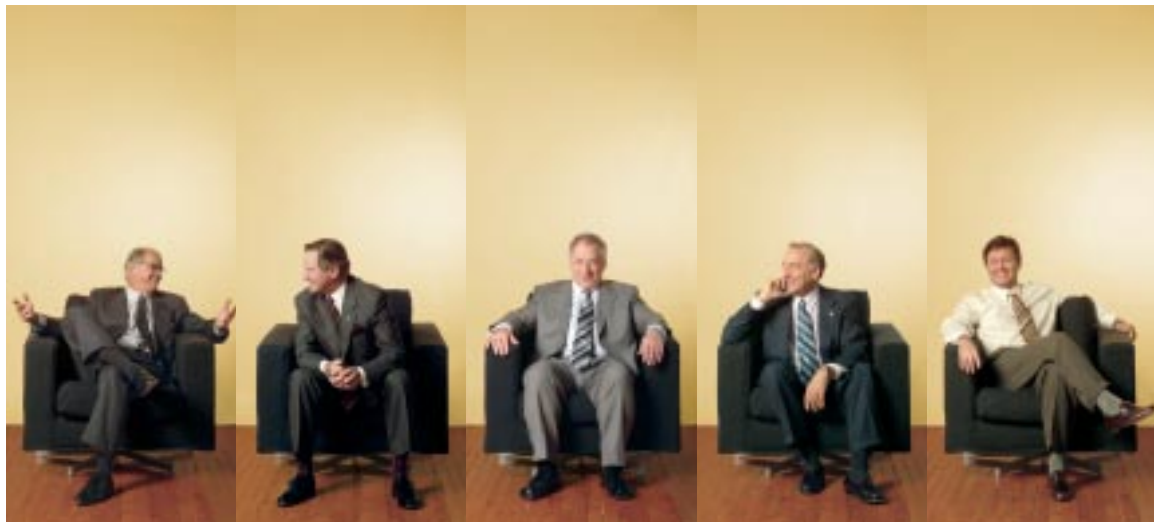
Au sujet de la gestion des risques, le comité de vérification requiert de la direction qu'elle mette en place les mécanismes appropriés de contrôle interne et de communication au public de l'information financière et revoit et évalue périodiquement ces mécanismes; et voit à ce que le conseil d'administration dispose d'une information pertinente, exacte et complète, et à ce que la Banque se conforme à la réglementation. Le comité est spécifiquement chargé de surveiller et d'évaluer le travail, l'indépendance et les honoraires des vérificateurs externes de la Banque. Les membres de ce comité rencontrent les dirigeants et les vérificateurs externes, ensemble ou séparément, afin de discuter avec eux des questions financières qui font l'objet de leur mandat. De plus, ils tiennent chaque année une rencontre avec le surintendant des institutions financières du Canada ou son représentant.

Dans le cadre de sa fonction de ressources humaines, le **comité des ressources humaines et de gouvernance d'entreprise** s'assure que le régime de rémunération de la Banque est compatible avec l'atteinte des objectifs et la gestion prudente des activités et des risques; il révisé et approuve la rémunération de la haute direction; il procède, en collaboration avec le conseil d'administration, à l'évaluation de la performance du président et chef de la direction, et révisé celle des membres du comité de direction. Il révisé

également les règles des programmes d'intéressement à court et à long termes, approuve la politique salariale annuelle, revoit périodiquement la structure administrative de la Banque et entérine la nomination des cadres supérieurs. Il s'assure de la relève à la haute direction, supervise le déroulement des divers dossiers concernant les relations de travail, y compris les négociations relatives à la convention collective des employés syndiqués, et reçoit des rapports périodiques sur l'état des relations entre la Banque et ses employés. Dans le cadre de sa fonction de gouvernance d'entreprise, le comité est chargé de la mise en place et du suivi des règles de gouvernance d'entreprise et formule des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Il voit au bon fonctionnement et à l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités, en plus d'en examiner la composition et le renouvellement. C'est donc lui qui propose la nomination des nouveaux administrateurs et qui supervise l'évaluation de ceux en poste. Il veille aussi à ce que des programmes d'accueil et de formation pour les membres du conseil d'administration soient mis en place, revoit la rémunération des administrateurs en regard de leurs responsabilités, s'assure que les actionnaires sont bien informés des affaires de la Banque et traite tout différend majeur qui pourrait survenir entre la Banque et ses actionnaires. C'est lui également qui révisé les attributions et les pouvoirs des comités du conseil d'administration.

Le **comité de gestion des risques** s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques ainsi que l'élaboration de politiques adéquates en matière de risques de crédit, de risques de marché, de risques structurels, de risques liés à la gestion du capital, de risques opérationnels et de risques réglementaires. Le comité regroupe trois fonctions: révision, crédit et surveillance. Dans le cadre de sa fonction de révision, le comité surveille la mise en place des méthodes d'examen des transactions effectuées avec des personnes ou des organisations apparentées à la Banque. Il vérifie les mécanismes de divulgation de renseignements aux clients relativement aux frais bancaires et surveille les procédures d'examen des réclamations de clients. De plus, il révisé annuellement le Code de déontologie qui s'applique aux employés et dirigeants de la Banque ainsi que celui qui s'applique aux fournisseurs de services, et approuve des règles de conduite et de comportement qui tiennent compte des risques. Dans le cadre de sa fonction de crédit, le comité examine les politiques et procédures de crédit de la Banque et s'assure que les plus hautes normes de qualité sont maintenues. Il approuve également les prêts et avances de fonds qui excèdent le plafond établi par le conseil d'administration, y compris les prêts et avances de fonds accordés aux employés et dirigeants. Enfin, dans le cadre de sa fonction de surveillance, le comité est chargé de la révision des politiques internes de la Banque relatives à la gestion des risques et il examine les situations de conflit d'intérêts entre la Banque et ses filiales ainsi que les conflits concernant toute personne qui exerce une double fonction. Il examine aussi les conventions importantes entre la Banque et ses filiales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



DE GAUCHE À DROITE
GEORGES HÉBERT, RONALD COREY
RAYMOND McMANUS, L. DENIS DESAUTELS
RICHARD BÉLANGER, JEAN BAZIN
ÈVE-LYNE BIRON, DOMINIC J. TADDEO
PIERRE MICHAUD, CARMAND NORMAND
GORDON RITCHIE, JONATHAN I. WENER
ET VERONICA S. MAIDMAN

2002

Jean Bazin, C.R. Associé, Fraser Milner Casgrain
Avocat depuis 1965, Conseiller de la Reine depuis 1984 et membre du Sénat de 1986 à 1989, Jean Bazin a présidé l'Association du Barreau canadien en 1987-1988 et le Forum des gens d'affaires Québec-Japon en 1999. Jean Bazin a siégé au conseil de la Banque de 1990 à 2000. Très actif au sein de la communauté d'affaires et auprès de divers organismes culturels, il est reconnu pour sa discipline et sa rigueur. Monsieur Bazin siège au conseil d'administration de différentes sociétés et la Société générale de financement.

2003

Richard Bélanger Président, Groupe Toryvel inc.
Comptable agréé depuis 1980, Richard Bélanger reçoit le titre de membre d'honneur (Fellow) et le Prix Émérite de l'Ordre des comptables agréés du Québec en mai 2004. Groupe Toryvel inc., est une société de portefeuille dont les principaux domaines d'investissement sont le secteur forestier et ceux du transport et du placement privé et en bourse. M. Bélanger est président et co-proprétaire de cette société et il assume également la présidence de Stetson Timberlands, Inc. Il siège aux conseils d'administration d'InterTrade Systems Corporation, de Stella-Jones inc. et de Capital l'Estérel inc., une société de capital de démarrage («SCD») cotée à la Bourse de croissance TSX de Toronto.

2003

Ève-Lyne Biron Présidente et chef de la direction, Laboratoire Médical Biron inc.
Détentrice d'une maîtrise en administration, Ève-Lyne Biron fait partie des jeunes gestionnaires qui visent des résultats très concrets et qui s'impliquent dans leur collectivité. Son entreprise fut classée 37^e parmi les 100 meilleures entreprises canadiennes dirigées par des femmes en 2003 et lauréate au concours des nouveaux Performants, catégorie « Entrepreneur » en 2004. Mme Biron siège au conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Longueuil, de la Fondation Armand-Frappier et de DEL (Développement économique Longueuil).

1994

Ronald Corey, O.C. Président, Ronald Corey Groupe Conseil Ltée
Membre de l'Ordre du Canada, Ronald Corey s'est illustré tout au long de sa carrière par son sens stratégique et sa grande implication sociale, tant comme président d'honneur de grandes campagnes de financement ou de fondations que comme président et chef de l'exploitation du Centre Molson ou président du conseil du Port de Montréal. Il sait faire bénéficier les organismes auxquels il collabore d'une riche expérience du monde des affaires.

2001

L. Denis Desautels, O.C. Président du conseil, Banque Laurentienne, Cadre résident, École de gestion, Université d'Ottawa
Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'*Institute of Chartered Accountants of Ontario* et actif au sein de comités professionnels dont le Conseil de surveillance des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, Denis Desautels est reconnu comme une autorité au Canada en matière de gouvernance. Vérificateur général du Canada de 1991 à 2001, il fut nommé Officier de l'Ordre du Canada en 2001. Il siège également aux conseils d'administration d'Alcan Inc., de Bombardier inc., du Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et de CARE Canada.

1990

Georges Hébert Président, Prosys-Tec inc.
Georges Hébert, administrateur de la Banque depuis 1990, est actif depuis longtemps dans le secteur des transports. Il a notamment été président de Clarke Transport Canada Inc. avant d'acquies en 1988, J. A. Provost inc., un fournisseur de systèmes de sécurité résidentiels et commerciaux. Il siège au conseil de différentes entreprises, dont MDS Aérospatial et Vitran Corporation.

2001

Veronica S. Maidman Présidente du conseil, Conseil consultatif, Equifax Canada Inc.
Veronica Maidman est une dirigeante respectée pour sa vision stratégique et sa capacité de relever des défis dans un environnement en constante évolution. Madame Maidman œuvre au sein de quelques conseils d'administration, dont celui de Sunnybrook and Women's College Health Sciences Centre où elle a récemment complété un terme à titre de vice-présidente du conseil. Durant toutes ces années, elle a travaillé étroitement avec différentes instances gouvernementales, particulièrement en ce qui a trait aux questions portant sur la protection de la vie privée des consommateurs. Elle a fait l'objet d'un reportage sur les leaders de demain dans le *Canadian Business Magazine*.

1988

Raymond McManus Président et chef de la direction, Banque Laurentienne
Raymond McManus œuvre dans le monde bancaire depuis 1960. L'expertise qu'il développa en matière de prêts corporatifs au début de sa carrière lui valut d'être choisi pour des responsabilités de plus en plus importantes, dont celles de premier vice-président à la Banque Mercantile. Il a aussi fondé la Corporation financière CAFA, une banque d'affaires privée spécialisée dans les fusions et acquisitions, le financement corporatif et l'immobilier. Monsieur McManus est président et chef de la direction de la Banque depuis août 2002.

1990

Pierre Michaud, O.C. Vice-président du conseil, Banque Laurentienne, Président du conseil, Provigo inc.
Membre de l'Ordre du Canada, Pierre Michaud possède une vaste expérience dans le commerce de détail autant que dans le domaine de la régie d'entreprise. Il est membre des conseils d'administration suivants : Bombardier Produits Récréatifs inc., Gaz Métro inc., les Compagnies Loblaw Ltée, Société du Vieux-Port de Montréal et il est un membre du conseil consultatif de Mont-Tremblant. Très actif auprès de nombreux organismes de charité, M. Michaud est membre du conseil des gouverneurs de Centraide, de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine et de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM).

2004

Carmand Normand Président du conseil d'administration, chef de la direction et de l'investissement, Addenda Capital Inc.
Fort d'une expérience de plus de 35 ans dans le domaine financier, Carmand Normand est un homme d'affaires aguerri et à l'esprit entrepreneurial. Excellent stratège en matière d'investissement et de placement, M. Normand s'est particulièrement distingué, en 2000, en recevant le prix Hermès de carrière décerné par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Également bien impliqué professionnellement, M. Normand est vice-président du conseil et membre du comité de vérification de la Bourse de Montréal, administrateur de la Fondation du Centre hospitalier Jacques-Viger et administrateur de l'Orchestre Métropolitain. Il est aussi coauteur du livre *Caisses de retraite et placements*, en librairie depuis septembre 1994.

2003

Gordon Ritchie Président du conseil, Affaires publiques, Hill & Knowlton Canada
Gordon Ritchie a été l'un des principaux architectes de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Tout au long d'une fructueuse carrière au sein de la fonction publique, il a concentré ses activités sur le développement économique et international. En quittant le gouvernement, il est devenu consultant en administration et gestion et il est maintenant président du conseil de Hill & Knowlton Canada. Il siège également au conseil d'administration de Maple Leaf Foods Inc.

1998

Dominic J. Taddeo Président-directeur général, Administration portuaire de Montréal
Né à Montréal, Dominic J. Taddeo a consacré l'essentiel de sa carrière à l'industrie maritime. Nommé président-directeur général du Port de Montréal en 1984, il joue depuis un rôle très important dans le développement économique de Montréal. Il a reçu de nombreux honneurs et mérites, dont personnalité de l'année du transport pour la province du Québec et des prix de distinction de la Faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia et de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec. Il est président du conseil d'Edicom, un comité basé à Montréal, chargé de réaliser un important projet stratégique d'échanges de données pour les secteurs du transport et du commerce au Canada.

1998

Jonathan I. Wener, O.C. Président du conseil, Gestion Canderel inc.
Spécialiste réputé de l'immobilier, Jonathan Wener possède une vaste expérience des secteurs commercial, industriel, résidentiel, récréatif et hôtelier. Associé depuis déjà 30 ans au succès de Canderel Management, monsieur Wener participe au bien-être de sa collectivité en s'impliquant dans de nombreuses associations professionnelles ou de bienfaisance. Il est membre de différents conseils d'administration dont le Bureau des Gouverneurs de l'Université Concordia, la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, la Fondation du Maire de Montréal (pour la jeunesse) et la Fondation de l'Hôpital général juif et du conseil de l'hôpital.

REVUE DES ACTIVITÉS

L'EXERCICE FINANCIER 2004 S'EST DISTINGUÉ PAR LA MOBILISATION DES ÉNERGIES ET DES RESSOURCES DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE SES OBJECTIFS. CETTE MOBILISATION A ASSURÉ LE SUCCÈS DE PLUSIEURS INITIATIVES AU COURS DE L'ANNÉE ET DEMEURE UN ÉLÉMENT CAPITAL DE LA RÉUSSITE DU PLAN D'AFFAIRES DE LA BANQUE.

LA MISE EN ŒUVRE DE CE PLAN N'EST CEPENDANT PAS UNE OPÉRATION EN VASE CLOS. LE CLIMAT ÉCONOMIQUE, LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS, LES FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT ET LA COMPÉTITION TOUJOURS PLUS VIVE QUE SE LIVRENT LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES CANADIENNES SONT AUTANT DE FACTEURS QUI ONT INFLUÉ ET QUI INFLUERONT ENCORE SUR LA BONNE MARCHE DES AFFAIRES DE LA BANQUE.

LA BANQUE ET CHACUNE DE SES LIGNES D'AFFAIRES ONT EXERCÉ UNE VIGILANCE SOUTENUE, TOUT AU LONG DE L'EXERCICE FINANCIER 2004, AFIN DE VEILLER À LA RÉALISATION OPTIMALE DU PLAN D'AFFAIRES, COMME VOUS LE CONSTATEREZ DANS LES PAGES SUIVANTES.

SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

Dans la foulée de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest du Canada en 2003 et de l'adoption du plan d'affaires de la Banque, les Services financiers aux particuliers ont multiplié les initiatives destinées à rehausser la visibilité et la notoriété de la Banque au Québec, où se concentrent désormais ses succursales bancaires, tout en portant une attention soutenue aux services financiers indirects qu'elle offre partout au Canada.

Ces initiatives sont guidées par une préoccupation constante, soit la volonté de défendre les valeurs qui distinguent de plus en plus la Banque et son offre de produits et services : l'amélioration soutenue de la qualité du service ; la proximité, pour répondre aux besoins des clients dans leur environnement immédiat ; la simplicité, pour leur offrir des produits et services faciles d'accès et adaptés à leurs besoins ; et la flexibilité, pour être à leur écoute sans contrainte, en tout temps.

À cet égard, les Services financiers aux particuliers portent une attention particulière aux employés qui représentent les premiers « modèles » de ce souci de la qualité et de ces valeurs, et aux succursales qui constituent la première « vitrine » de la Banque dans ses divers marchés.

ENTREPRENEURSHIP : UN NOUVEAU MODE DE GESTION

Le projet *Entrepreneurship* s'articule essentiellement autour de l'implantation d'un mode de gestion disciplinée et décentralisée, où le rôle des employés, individuellement et collectivement au niveau des succursales et des marchés locaux et régionaux, est mis en valeur grâce à des mesures concrètes qui favorisent leur autonomie, développent leur sens de la responsabilisation et reconnaissent leur contribution au développement de la Banque.

Mis sur pied en 2003, le projet *Entrepreneurship* a connu un succès remarquable et les Services financiers aux particuliers ont donc décidé de le déployer à l'ensemble

du réseau de succursales au cours de l'exercice financier 2004. Concrètement, la gestion de chacune des succursales a été confiée à un directeur, et les succursales ont été regroupées en 25 marchés locaux ou régionaux, sous la responsabilité de vice-présidents adjoints.

Cette structure s'avère efficiente à bien des égards. D'une part, elle constitue un cadre de travail où les employés assument une plus large part de responsabilité dans les résultats de leur succursale et de leur marché. D'autre part, en se basant sur cet entrepreneurship des employés, elle permet à la Banque de mieux connaître ses clientèles et de s'adapter toujours plus étroitement aux besoins et aux attentes de ses marchés locaux et régionaux. Par ailleurs, des programmes de rémunération incitative, basés sur la rentabilité de ces marchés, ont été adoptés afin de reconnaître et de stimuler la contribution des employés à la croissance et à la rentabilité de la Banque.

Ce mode de gestion contribue du même coup à accroître la satisfaction de la clientèle qui bénéficie des services d'employés toujours plus motivés et soucieux de la qualité de leurs relations avec les clients.

Simultanément, les Services financiers aux particuliers ont adopté diverses mesures destinées à mettre en valeur et en pratique, à travers tout le réseau de succursales, les plus hauts standards de qualité et d'excellence. Parmi ces mesures, des programmes de formation continue, des indicateurs de la qualité de service, ainsi que l'utilisation de clients mystère, sont déjà en application.

OPTIMISATION ET EXPANSION DU RÉSEAU DE SUCCURSALES

Plusieurs initiatives ont été mises en place cette année dans le cadre du programme d'optimisation et d'expansion du réseau de succursales. Ce programme a été confié à un comité permanent et multidisciplinaire. Ce comité veille notamment à l'analyse de la rentabilité et du potentiel du réseau actuel de succursales de la Banque. Une telle évaluation permet d'identifier soigneusement les

DÈS LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2005, LA BANQUE A PROCÉDÉ À L'OUVERTURE DE CINQ BOUTIQUES DE SERVICES FINANCIERS QUI SE DISTINGUENT GRÂCE À UNE APPROCHE TOTALEMENT REPENSÉE DES SERVICES BANCAIRES.

marchés où la Banque peut améliorer son positionnement en rénovant, relocalisant ou fusionnant des succursales, ainsi que les marchés où elle pourrait s'implanter en ouvrant de nouvelles succursales.

Le projet du Café-Banque *Espresso* s'inscrit dans le cadre du programme d'optimisation et d'expansion du réseau de succursales. Projet pilote inauguré au mois de septembre 2004 dans l'arrondissement Outremont, à Montréal, le Café-Banque *Espresso* offre à ses clients tous les produits et services de la Banque, conjointement avec un café-bistro exploité par Café-Bistro Van Houtte. Ce concept, unique au Canada, a déjà suscité beaucoup d'intérêt et contribue à mettre en valeur l'approche conviviale de la Banque et son souci de tisser d'étroites relations avec ses clients, tout en attirant une nouvelle clientèle.

L'accessibilité, la proximité et la qualité de service de la Banque, tant pour les particuliers que pour les entreprises, constituent des atouts concurrentiels que l'ouverture de nouvelles succursales, en priorité dans les municipalités à fort taux de croissance, et l'installation de nouveaux guichets bancaires contribueront à valoriser.

Dès le premier trimestre de l'exercice financier 2005, la Banque a ainsi procédé à l'ouverture de cinq nouvelles succursales, appelées boutiques de services financiers – à Blainville, Mascouche, Gatineau (Hull), Sainte-Dorothée et La Prairie – qui se distinguent grâce à une approche totalement repensée des services bancaires.

Ces nouvelles succursales constituent un nouveau concept de services bancaires qui favorise les interactions entre les employés de la Banque et les clients, et qui rehausse la présence de la succursale dans le milieu où elle mène ses activités. Elles marquent par ailleurs l'aboutissement d'une analyse des pratiques d'excellence tant dans le milieu bancaire que dans le commerce de détail à travers le monde, ainsi que d'une longue réflexion sur l'expérience vécue par ses clients en succursale.

En ouvrant les portes de ses nouvelles boutiques de services financiers, la Banque entend offrir à ses clients une expérience beaucoup plus conviviale où ils trouveront

réponse à leurs besoins et à leurs attentes, dans une atmosphère chaleureuse. Les clients y trouveront entre autres des îlots de service (au lieu des comptoirs traditionnels), des espaces d'amusement pour enfants, une zone bibliothèque et un coin café.

La Banque a aussi adopté de nouvelles normes d'affichage, tant pour sa signature corporative (logo et couleurs) que pour l'utilisation de certains éléments de design de ses succursales, le tout afin d'assurer que son image de marque soit aussi homogène que possible à travers tout le réseau.

MARKETING : SAVOIR OSER

En janvier 2004, la Banque a lancé une nouvelle campagne publicitaire multimédia sous le thème « OSEZ », invitant les consommateurs à faire preuve d'audace, à sortir des sentiers battus et à faire affaire avec une institution financière qui est beaucoup plus qu'une simple alternative aux autres banques.

Dès son lancement, cette campagne publicitaire audacieuse a attiré l'attention, tant des médias que du public, et elle contribue encore, à travers ses différentes déclinaisons et les activités de marketing qui en découlent, à positionner la Banque, ses produits et ses services de manière avantageuse auprès de ses publics cibles.

Les Services financiers aux particuliers ont par ailleurs entrepris d'exploiter systématiquement l'entrepôt de données à des fins de marketing relationnel. Soutenues par une approche de gestion de la relation client, ces activités ont déjà fait la preuve de leur efficacité et de leur rentabilité; la ligne d'affaires entend, par la suite, décentraliser l'utilisation de ces outils vers le réseau de succursales. Le secteur s'est aussi doté d'outils de gestion de campagnes afin de pouvoir gérer plus efficacement ses actions en la matière.

LE DÉVELOPPEMENT DES CANAUX DE DISTRIBUTION

Tout au long de l'exercice financier 2004, les Services financiers aux particuliers se sont également préoccupés

EN JANVIER 2004, LA BANQUE A LANCÉ UNE NOUVELLE CAMPAGNE PUBLICITAIRE MULTIMÉDIA SOUS LE THÈME « OSEZ », INVITANT LES CONSOMMATEURS À FAIRE PREUVE D'AUDACE, À SORTIR DES SENTIERS BATTUS ET À FAIRE AFFAIRE AVEC UNE INSTITUTION FINANCIÈRE QUI EST BEAUCOUP PLUS QU'UNE SIMPLE ALTERNATIVE AUX AUTRES BANQUES.

du développement de l'offre de produits et services de la Banque par une variété de canaux de distribution visant des clientèles bien ciblées. Ainsi, une équipe de démarcheurs hypothécaires a été constituée et comprend maintenant près de 20 personnes. Dans le domaine de la construction, la ligne d'affaires a nommé cinq directeurs pour le Québec afin d'assurer le développement de cet important secteur d'activité. Au Québec, l'équipe de courtiers hypothécaires a été consolidée au début de l'année 2004. L'équipe hors Québec a quant à elle été renforcée par l'ajout d'un directeur des ventes.

Par ailleurs, toujours soucieux d'assurer en tout temps l'accessibilité à ses services, les Services financiers aux particuliers continuent d'offrir un service de haute qualité, 24 heures par jour et sept jours par semaine, grâce à son réseau de guichets automatiques, son Centre Télébancaire et le site Internet de la Banque. Ce même souci d'accessibilité s'est d'ailleurs traduit par la mise en œuvre d'un projet pilote avec lequel certains clients se sont vu assigner un conseiller « en ligne » pour faciliter leur gestion.

De plus, les Services financiers aux particuliers continuent d'investir dans la détection et la prévention de la fraude électronique, grâce à leur centre de surveillance des transactions, en service 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Enfin, les Services financiers aux particuliers, conjointement avec les Services financiers aux entreprises, s'affairent à développer un projet commun dédié spécifiquement au marché des micro-entreprises québécoises. Les deux lignes d'affaires reverront la gamme des produits et services de la Banque et simplifieront certains processus d'affaires en fonction des besoins particuliers de cette clientèle en croissance.

Les efforts soutenus des Services financiers aux particuliers ont produit des résultats probants au cours de l'exercice financier 2004, comme en témoigne le succès des campagnes de marketing et de vente en matière de prêts REER, de prêts hypothécaires et de cartes de crédit VISA. À titre d'exemple, le nombre d'adhésions à

la carte VISA Or a plus que triplé au cours de l'année et les engagements hypothécaires ont également connu une augmentation appréciable.

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

Le plan d'affaires des Services financiers aux entreprises est venu traduire le repositionnement entrepris par cette ligne d'affaires depuis deux ans et a guidé ses activités tout au long de l'exercice financier 2004.

Dans le cadre de ce plan, les Services financiers aux entreprises ont pour mandat d'offrir des services financiers de base, complétés par certains produits de ses partenaires, à des clientèles bien ciblées, en l'occurrence les petites et moyennes entreprises au Québec, les entreprises de taille moyenne en Ontario, les développeurs immobiliers dans les principales régions métropolitaines du Canada et les producteurs agricoles au Québec.

À l'instar des autres lignes d'affaires, les Services financiers aux entreprises ont adopté des mesures pour offrir à ces clientèles la meilleure qualité de service, en mettant l'accent plus spécifiquement sur les critères d'efficacité, d'innovation et de disponibilité et en proposant, pour chacun de ses clients, une approche personnalisée.

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Au cours de l'exercice financier 2004, la Banque a confié aux Services financiers aux entreprises la responsabilité de toutes les activités commerciales reliées au marché des petites et moyennes entreprises (PME). La ligne d'affaires a réorganisé ses activités en conséquence et opère désormais au Québec six centres régionaux dédiés à cette clientèle. De même, trois centres de services dédiés aux micro-entreprises ont été établis afin de mieux répondre aux besoins de ce créneau particulier.

Pour 2005, les Services financiers aux entreprises se sont donné pour objectifs d'augmenter leur base de clients au sein des PME et d'assurer ainsi la croissance

DANS LE MARCHÉ IMMOBILIER, LES SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES ONT ENCORE CONNU DE TRÈS BONNES PERFORMANCES EN 2004

de leurs actifs, tout en contribuant à ce que la Banque soit reconnue comme un acteur important dans ce marché, au Québec.

Pour le marché des PME en Ontario, les Services financiers aux entreprises poursuivent une stratégie dont l'objectif principal est d'être reconnu comme un joueur de niche. En 2005, un projet pilote sera mis sur pied à Kitchener, projet destiné à transformer ses centres d'affaires en succursales commerciales. La ligne d'affaires entreprendra également une campagne de télémarketing auprès des entreprises ontariennes de taille moyenne au cours de l'exercice financier 2005.

LE SECTEUR IMMOBILIER

Dans le marché immobilier, les Services financiers aux entreprises ont encore connu de très bonnes performances en 2004, mais un ralentissement des activités dans le domaine de la construction demeure toutefois une perspective probable. Afin d'assurer une plus grande stabilité au portefeuille, la Banque sera plus agressive dans le financement à terme. Soutenue par son expertise et sa réputation dans ce marché, la ligne d'affaires entend par ailleurs rehausser sa présence dans les provinces de l'Ouest du Canada.

LE SECTEUR AGRICOLE

Dans le marché agricole, le potentiel de croissance demeure intéressant et la ligne d'affaires dispose des ressources nécessaires pour répondre de manière efficace et efficiente aux demandes des agriculteurs.

Là encore, les Services financiers aux entreprises se sont donc donné pour objectifs de rehausser la visibilité de la Banque, tout en augmentant leur base de clients et leurs actifs dans le secteur du financement agricole au cours de 2005.

À cette fin, la ligne d'affaires élargira son rayonnement et son accessibilité pour le milieu agricole québécois en implantant des succursales « satellites ». De plus, la gamme de produits sera élargie afin de se démarquer parmi les

institutions financières qui desservent actuellement le marché agricole.

En résumé, les Services financiers aux entreprises sont positionnés pour une croissance efficace en 2005.

B2B TRUST

La décision de la Banque de privatiser B2B Trust représente sans doute l'un des faits saillants de l'exercice financier 2004. Cette transaction, finalisée au cours du troisième trimestre 2004, était d'abord et avant tout liée à la volonté de la Banque de réaliser des économies de coûts, évaluées entre 1 million \$ et 2 millions \$ par année, grâce entre autres à l'élimination des exigences de conformité et de régie d'entreprise liées aux sociétés ouvertes.

La ligne d'affaires B2B Trust poursuit donc résolument sa stratégie de développement au service des intermédiaires, partout au Canada.

DISTRIBUTION VIA LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS INDÉPENDANTS

Les intermédiaires financiers indépendants, par l'entremise de leurs maisons de courtage, représentent pour B2B Trust l'un des réseaux de distribution les plus importants. B2B Trust fournit une gamme de produits et services tels que des prêts à l'investissement et des prêts REER, des dépôts, des produits bancaires et des services administratifs pour les régimes autogérés.

En matière de prêts à l'investissement, l'exercice financier 2004 a été marqué par le lancement du *Prêt Accélérateur 100 %*. Ce nouveau produit offre aux investisseurs et à leurs conseillers financiers un processus dynamique qui se distingue par des démarches simplifiées de demande de crédit, de souscription et d'acheminement. Les investisseurs peuvent normalement disposer de leurs fonds en moins de 24 heures. Ce produit a reçu un accueil enthousiaste dans les milieux de l'investissement et compte maintenant parmi les produits vedettes de la ligne d'affaires. En anticipant ainsi les tendances du marché et en répondant de manière innovatrice aux besoins de ses

clients, B2B Trust a consolidé sa position de chef de file dans le domaine des prêts à l'investissement.

Dans le même créneau, B2B Trust s'affirme déjà comme un leader canadien en matière de prêts REER, ainsi que de régimes autogérés hypothécaires, un produit dont la popularité est en pleine croissance.

DISTRIBUTION VIA LES ALLIANCES DE DISTRIBUTION DANS LES MILIEUX DE L'INVESTISSEMENT

Les alliances de distribution avec des entreprises des milieux de l'investissement, dont les sociétés de fonds de placement et les compagnies d'assurance vie, représentent pour B2B Trust des relations d'affaires mutuellement avantageuses et contribuent à consolider sa position de chef de file auprès des milieux de l'investissement.

Au cours de l'exercice financier 2004, alors que le marché des prêts à l'investissement et les ventes de fonds communs de placement reprenaient de la vigueur, B2B Trust a ainsi mis à profit ses importantes alliances de distribution.

DISTRIBUTION VIA LES ALLIANCES DE DISTRIBUTION AVEC DES DÉTAILLANTS

Les alliances de distribution avec des détaillants se sont concrétisées pour B2B Trust par une entente de mise en marché conclue en 2003 avec l'un des plus importants détaillants au Canada, les Services Financiers Canadian Tire. B2B Trust fournit aujourd'hui un produit de marge de crédit que Canadian Tire offre à ses clients.

Tout au long de l'exercice financier 2004, B2B Trust a consacré beaucoup d'énergie et de ressources à la mise au point et au développement de ce produit dans le domaine des prêts à la consommation. Les marges de crédit personnelles, en particulier, ont fait l'objet de beaucoup d'attention, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un portefeuille relativement nouveau et que B2B Trust tient à s'assurer que tous les processus répondent adéquatement aux besoins des clients de même qu'à ses propres objectifs de performance et de rentabilité.

DISTRIBUTION VIA LES COURTIERIS DE DÉPÔT ET LES COURTIERIS HYPOTHÉCAIRES

En plus de gérer les dépôts en provenance des courtiers pour son propre compte, B2B Trust assure les relations d'affaires et l'administration des dépôts pour le compte de la Banque Laurentienne. Chef de file dans les activités de cette nature, B2B Trust assure donc l'accès à cette importante source de financement qui compte pour plus d'un quart des dépôts de la Banque.

Au début de 2005, la Banque a décidé de concentrer auprès de B2B Trust les activités de son centre de prêt courtier hypothécaire de Toronto. Bien connu dans ce domaine pour l'excellence de son service, ce centre offre une gamme de prêts et de marges hypothécaires complètes et se spécialise dans quelques produits nichés destinés, entre autres, à la clientèle œuvrant dans le domaine du multi-logement et des immeubles à usage multiple.

B2B TRUST : EN BREF

Les avantages concurrentiels de B2B Trust reposent donc sur l'expertise et les compétences de ses employés,

qui se démarquent par leur connaissance intime des milieux de l'investissement et leur capacité d'innovation, ainsi que sur les outils technologiques qu'elle met à la disposition de ses clients.

À cet égard, l'exercice financier 2004 a confirmé le succès de la plateforme électronique d'adjudication en ligne des demandes de prêts REER que les partenaires de B2B Trust ont utilisé de manière soutenue à plus de 50 % durant la campagne REER.

Tout en assurant une gestion serrée de ses coûts et en veillant à la croissance de ses revenus, B2B Trust accordera dorénavant la priorité à la diversification de son offre de produits et services ainsi qu'à la conclusion de nouvelles ententes avec des partenaires de premier plan.

GESTION DU PATRIMOINE ET COURTAGE

Valeurs mobilières Banque Laurentienne exploite quatre secteurs d'activité : une division de marché des capitaux, des activités de courtage au détail et de courtage à escompte ainsi que des activités de courtiers remisiers.

Courtier de plein exercice en valeurs mobilières, Valeurs mobilières Banque Laurentienne met à la disposition des gouvernements, des institutions et des particuliers toute l'expertise et l'expérience d'une équipe de gestionnaires et de conseillers chevronnés. Son service de recherche, ses pupitres de négociation et ses technologies de pointe lui ont de même permis d'acquérir une réputation enviable dans le milieu du courtage au Canada.

Spécialisée dans le financement corporatif, en outre, Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre aux institutions, aux gouvernements et aux entreprises une gamme complète d'instruments de financement de la dette. Ses services de courtage au détail, disponibles pour l'ensemble des clients grâce à une entente de référencement avec le réseau de succursales, représentent par ailleurs un complément apprécié de la gamme des produits et services de la Banque, avec l'ajout entre autres, de son service Portefeuille privé pour sa clientèle plus fortunée.

L'exercice financier 2004 a été particulièrement remarquable pour Valeurs mobilières Banque Laurentienne, alors que sa contribution aux résultats de la Banque de même que son revenu net ont augmenté de manière substantielle.

Ces résultats sont attribuables, entre autres, aux efforts déployés pour développer et raffiner le réseau de distribution de l'entreprise, ainsi qu'aux mesures adoptées pour rationaliser et optimiser ses opérations. Valeurs mobilières Banque Laurentienne s'est également préoccupée d'élargir sa gamme de produits et de développer les fonctionnalités de sa plateforme transactionnelle sur Internet afin de promouvoir ses services de courtage à escompte.

Au cours de l'exercice financier 2005, Valeurs mobilières Banque Laurentienne veillera à poursuivre le développement de son réseau de distribution, à bonifier son offre de service de courtage en ligne et à développer des relations d'affaires toujours plus étroites avec les succursales de la Banque, notamment grâce à une entente de référencement.

La ligne d'affaires Gestion du patrimoine et Courtage se composait également d'une coentreprise, BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., qui gérait des portefeuilles de fonds communs de placement et offrait des services de gestion financière, privée et institutionnelle.

Au début de l'exercice financier 2005 cependant, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. acquerra la totalité des actions de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. Cette transaction, qui a été complétée le 31 décembre 2004, est assortie d'une entente de distribution de 10 ans selon laquelle la Banque pourra continuer d'offrir les fonds communs de placement – les Fonds R – à ses clients par l'entremise de ses divers canaux de distribution.

La vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. s'inscrit d'emblée dans les mesures nécessaires à la réalisation du plan d'affaires de la Banque. Avec celle-ci, la Banque a complété ses principales actions de recentrage.

D'une part, le gain réalisé grâce à cette transaction, dont le montant est sujet à certaines conditions, procurera à la Banque des ressources additionnelles qui lui permettront de consolider encore davantage sa situation financière et de poursuivre résolument la mise en œuvre des actions prévues dans son plan d'affaires.

D'autre part, l'offre de produits et services disponibles dans les réseaux de la Banque s'en trouvera encore renforcée et les employés disposeront d'atouts encore plus compétitifs pour offrir un service de qualité à leurs clients.

LES SECTEURS CORPORATIFS

Outre ses quatre lignes d'affaires, la Banque compte quatre secteurs corporatifs : Trésorerie et Marchés financiers ; Finances, Administration et Développement stratégique ; Crédit ; Affaires corporatives, Ressources humaines et Secrétariat.

Après avoir contribué de très près à l'élaboration du plan d'affaires, chacun de ces secteurs a continué, tout

au long de l'exercice financier 2004, à soutenir quotidiennement les lignes d'affaires et à participer à la mise en œuvre et à la bonne marche des mesures destinées à assurer le développement rentable de la Banque.

TRÉSORERIE ET MARCHÉS FINANCIERS

Dans des conditions de marché défavorables, marquées entre autres par l'évolution des taux d'intérêt, le secteur Trésorerie et Marchés financiers a dû faire preuve de détermination et de rigueur afin de contrebalancer le resserrement des marges d'intérêt, particulièrement dans la dernière partie de l'exercice financier 2004.

En sa qualité de gestionnaire des capitaux de la Banque, le secteur Trésorerie et Marchés financiers a par ailleurs été engagé de près dans l'élaboration et la réalisation des transactions qui ont marqué l'exercice financier 2004 et le début de l'exercice financier 2005 de la Banque.

Ce secteur a également consacré beaucoup d'énergie à examiner et à évaluer les politiques et procédures de la Banque relativement à la répartition de ses actifs et à l'appariement des flux de trésorerie. Les résultats de cette analyse devraient conduire le secteur Trésorerie et Marchés financiers à effectuer certains ajustements en ces matières au cours de l'exercice financier 2005.

Le secteur Trésorerie et Marchés financiers veille également à assurer une gestion dynamique et rigoureuse de tous les éléments qui sont influencés par les cotes de crédit, et ce, bien que les besoins de la Banque en matière de financement institutionnel soient relativement limités.

FINANCES, ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Ce secteur corporatif, dont le mandat est de soutenir les opérations quotidiennes de la Banque et de participer au développement de ses lignes d'affaires et de ses filiales, regroupe cinq fonctions : Technologies de l'information ; Gestion immobilière et approvisionnement ; Services administratifs ; Finances ; Relations avec les investisseurs et Gestion intégrée des risques.

AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2005, VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE VEILLERA À POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION, À BONIFIER SON OFFRE DE SERVICES DE COURTAGE EN LIGNE ET À DÉVELOPPER DES RELATIONS D'AFFAIRES TOUJOURS PLUS ÉTROITES AVEC LES SUCCURSALES DE LA BANQUE.

Afin d'assurer une gestion optimale des importants investissements de la Banque en technologies, la fonction *Technologies de l'information* a entrepris de dresser un bilan des actifs technologiques ainsi que d'implanter et d'assurer le suivi d'une série de mesures préventives destinées à pallier les déficiences ou les pannes éventuelles des systèmes électroniques et informatiques. Au cours de l'exercice financier 2004, ce service a, entre autres, élaboré et diffusé un plan stratégique des technologies ainsi qu'un plan directeur de la sécurité de l'information afin de renforcer la sécurité de ces systèmes et de répondre toujours plus adéquatement aux besoins d'affaires de la Banque.

La fonction *Gestion immobilière et approvisionnement* a quant à elle joué un rôle central dans l'optimisation du réseau de succursales de la Banque et des nouvelles boutiques de services financiers. Tout en poursuivant son travail de soutien au développement de ce réseau au cours de l'exercice financier 2005, ce service s'est donné pour objectifs de réduire les coûts de location pour les baux, tant dans le réseau de succursales que dans les locaux corporatifs, ainsi que de réduire et optimiser les espaces vacants. Un plan directeur immobilier couvrant un horizon de trois ans a aussi été élaboré afin de supporter le plan stratégique de la banque.

La fonction *Services administratifs* a contribué de très près à la finalisation du transfert des succursales de l'Ontario et de l'Ouest du Canada et veillé à ce que cette opération majeure soit réalisée à la satisfaction de l'acheteur et des clients. Pour l'exercice financier 2005, ce service entend optimiser diverses opérations administratives, dont les activités de compensation imparties, et finaliser la mise en place des indicateurs de productivité afin qu'ils puissent être utilisés dans le processus d'élaboration et de suivi des budgets.

La fonction *Finances* a été étroitement liée aux transactions significatives réalisées par la Banque au cours de l'exercice financier 2004, dont la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. et l'entente de distribution

conclue avec l'Industrielle Alliance, entre autres. Ce service joue un rôle central en matière de planification fiscale, de stratégie et de contrôle, particulièrement à l'égard de la réalisation du plan d'affaires de la Banque. Ainsi, il assure un suivi continu des divers éléments de ce plan d'affaires et peut intervenir rapidement si la Banque dévie de ses objectifs. Au cours de l'exercice financier 2005, la fonction Finances entend contribuer toujours plus activement à la rentabilité des différentes lignes d'affaires de la Banque par la mise en place de divers outils et modèles d'analyse, ainsi que par un contrôle rigoureux des coûts.

La mise en œuvre du plan d'affaires a suscité l'intérêt des partenaires, des actionnaires et des investisseurs qui ont partie liée ou qui s'intéressent de près au développement de la Banque. Tout au long de l'exercice financier 2004, la fonction *Relations avec les investisseurs* s'est donc préoccupée d'assurer, grâce à divers outils de communication, la diffusion d'une information aussi accessible que complète auprès de ces divers publics.

En matière de gestion intégrée des risques, l'entrée en vigueur prochaine du Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres aura d'importantes répercussions sur les procédures et opérations de la Banque. La fonction *Gestion intégrée des risques* a la responsabilité de coordonner l'analyse exhaustive de l'accord et des coûts reliés au capital et aux opérations de la Banque afin d'assurer une implantation rigoureuse et optimale des modalités au sein de la Banque.

CRÉDIT

La fonction *Crédit* a la responsabilité de gérer les processus d'approbation de tous les prêts de nature commerciale et à la consommation. Les processus d'approbation de la Banque sont centralisés. Le secteur compte aussi sur une équipe de gestion de risque, laquelle est responsable de l'implantation et de la gestion des cartes de pointage servant à l'approbation des prêts et au suivi des portefeuilles. Le secteur est aussi responsable de la collection et du recouvrement des prêts en

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AFFAIRES A SUSCITÉ L'INTÉRÊT DES PARTENAIRES, DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS QUI S'INTÉRESSENT DE PRÈS AU DÉVELOPPEMENT DE LA BANQUE.

défaut, par l'entremise de son centre de collection et de recouvrement. La fonction compte aussi dans ses rangs des ressources spécialisées en redressement d'entreprise et en recouvrement commercial.

AFFAIRES CORPORATIVES, RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT

Le secteur Affaires corporatives, Ressources humaines et Secrétariat regroupe plusieurs fonctions, à savoir les Ressources humaines, la Vérification interne, les Affaires juridiques, la Sécurité, les Affaires publiques et Communications et le Secrétariat.

Le secteur *Ressources humaines* a poursuivi au cours de l'année ses actions visant à assurer une gestion optimale de tous les aspects qui y sont associés, et ce, pour l'ensemble de la Banque. En plus de la gestion quotidienne des dossiers relatifs à la dotation et au recrutement, à la rémunération, au développement des ressources et à la formation, la Banque a poursuivi ses efforts visant à améliorer les relations avec le Syndicat représentant ses employés syndiqués. Au début de l'exercice financier 2005, le tribunal d'arbitrage mandaté pour déterminer le contenu de la convention collective a rendu une décision partielle relativement aux aspects monétaires. Le tribunal devrait rendre sa décision sur tous les autres aspects de la convention au début de l'année 2005.

La fonction *Vérification interne* a pour mandat de doter la Banque d'une approche systématique et structurée permettant d'évaluer et d'améliorer ses processus de gestion des risques, de contrôle et de régie d'entreprise. Elle relève directement du comité de vérification du conseil d'administration de la Banque, assurant ainsi l'indépendance et l'objectivité des vérificateurs internes, deux éléments fondamentaux dans la qualité et la crédibilité de leur travail. Ce secteur entend par ailleurs développer en

2005 une nouvelle fonction *Conseil et Soutien* afin de fournir aux gestionnaires de la Banque les outils nécessaires au développement de leurs compétences et de rehausser leur contribution à la gestion rigoureuse des opérations dont ils sont responsables.

Le secteur *Affaires juridiques* a participé de près, tout au long de l'exercice financier 2004, à l'élaboration et à la réalisation des ententes stratégiques conclues par la Banque, tout en veillant à la conformité de ces transactions et des opérations de la Banque aux lois, règlements et directives des gouvernements et des autorités réglementaires.

Par ses interventions, la fonction *Sécurité corporative* contribue à assurer le respect des obligations de déclaration au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, à minimiser le risque que la Banque soit involontairement associée à des activités de blanchiment d'argent, à combattre la fraude et à assurer la sécurité des clients, du personnel et des biens de la Banque.

En plus d'assurer l'efficacité des communications avec les publics de l'entreprise, la fonction *Affaires publiques et Communications* gère aussi les commandites et les dons consentis par la Banque. Les dons sont gérés par l'entremise de la Fondation Banque Laurentienne qui, se comportant en bon citoyen corporatif, remet chaque année d'importantes sommes à la collectivité, principalement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des arts et à des organismes communautaires.

Le *Secrétariat* apporte quant à lui un rôle essentiel de soutien auprès du conseil d'administration en assumant les tâches reliées au secrétariat de la Banque et de ses filiales.

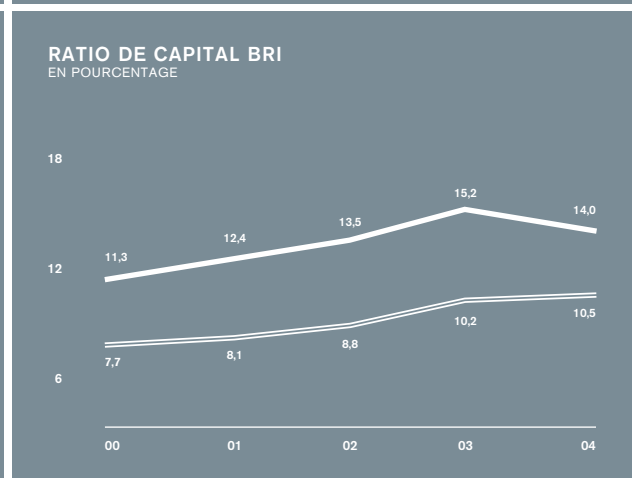
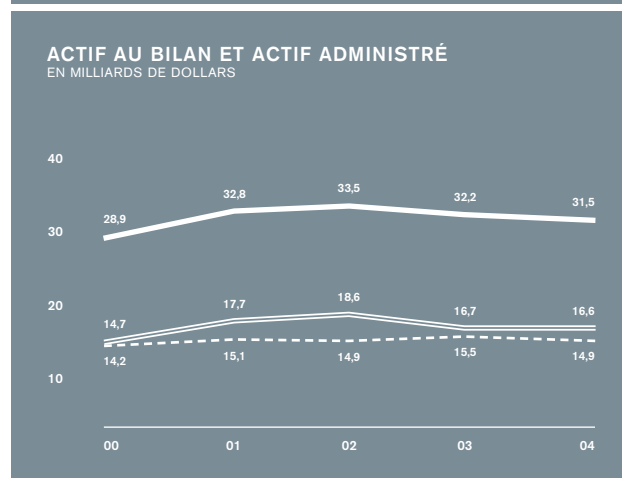
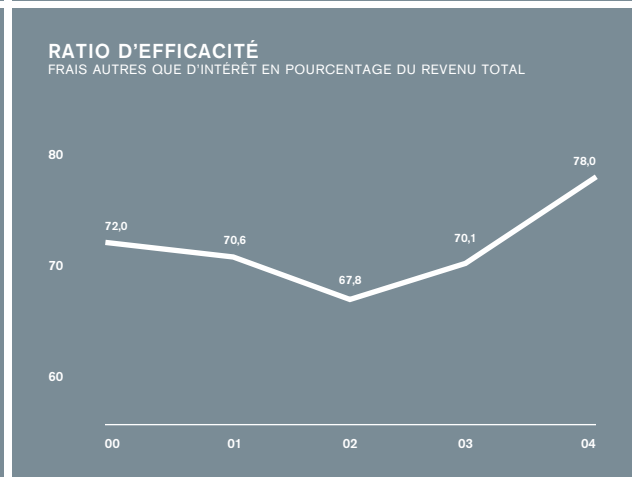
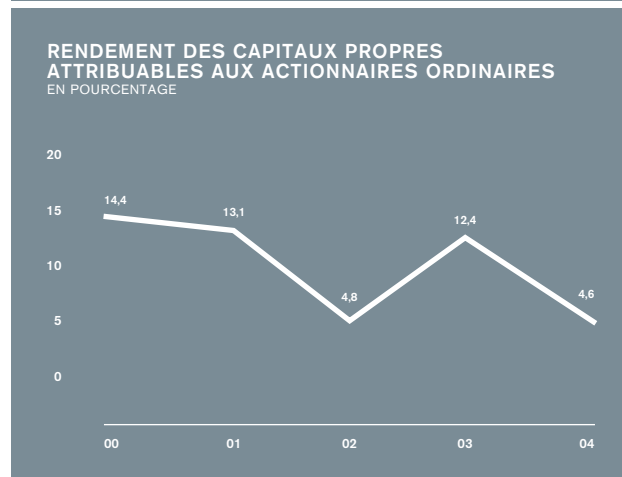
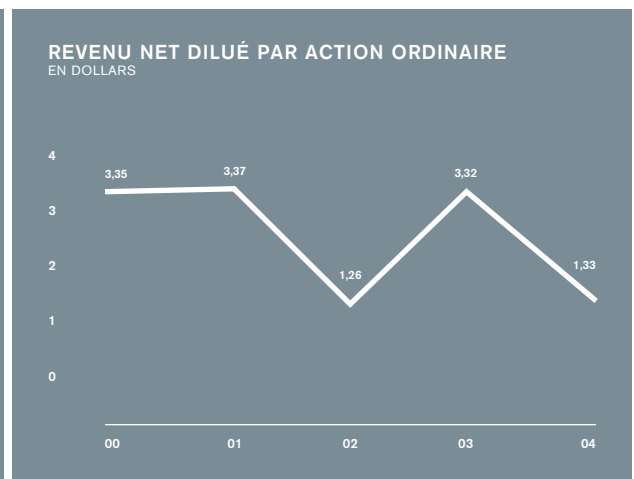
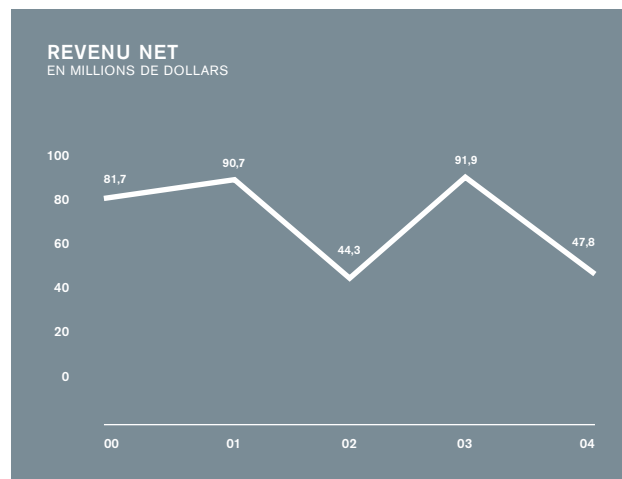
Les résultats des lignes d'affaires de la Banque sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés, en page 101 du présent rapport annuel.

RAPPORT DE GESTION

29 PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS	32 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	52 ARRANGEMENTS HORS BILAN	59 CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES
30 PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES	34 SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS	53 ANALYSE SECTORIELLE	64 RÉTROSPECTIVE
32 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR	35 ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	57 ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	66 FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS
	43 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE	57 CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	

////////////////////////////////////
Cette section du Rapport annuel présente le rapport de gestion qui porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2004. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Ce rapport de gestion présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 7 décembre 2004. Vous trouverez des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, sur le site Web de la Banque à www.banquelaurentienne.com et sur SEDAR, à www.sedar.com.
////////////////////////////////////

POINTS SAILLANTS



— ACTIF AU BILAN
- - - ACTIF ADMINISTRÉ
— TOTAL

— PREMIÈRE CATÉGORIE
— CAPITAL TOTAL

PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS

Résultats de 2004

Le tableau ci-dessous présente sommairement les résultats de la Banque, comparativement à ses objectifs pour l'exercice financier 2004. Les sections suivantes devraient être lues parallèlement à l'information présentée aux rubriques « Sommaire des résultats financiers » et « Analyse des résultats consolidés », particulièrement en ce qui a trait aux tableaux des éléments significatifs.

	OBJECTIFS 2004	RÉSULTATS 2004
Rendement des capitaux propres		
attribuables aux actionnaires ordinaires	5 %	4,6 %
Revenu net dilué par action	1,44 \$	1,33 \$
Revenu total	+ 1 %	- 5 %
Ratio d'efficacité	77 %	78 %
Ratios de capital		
Première catégorie	minimum de 9,5 %	10,5 %
Total	minimum de 13,0 %	14,0 %
Qualité de crédit		
(pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,22 %	0,24 %

- La diminution des revenus a eu un impact significatif sur la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs pour l'exercice financier 2004, tant en ce qui concerne le revenu net dilué par action que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. De plus, la prime de remboursement liée au rachat des actions privilégiées de catégorie A Série 7 et Série 8 a aussi contribué à la baisse du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du revenu net dilué par action ; néanmoins, la Banque a ainsi pu réduire son coût en capital pour l'avenir.
- La baisse des marges nettes d'intérêt, la croissance plus faible des prêts dans certains portefeuilles, ainsi que la diminution de

la contribution des activités de trésorerie et de marchés financiers ont entravé la capacité de la Banque à réaliser son objectif de croissance des revenus pour l'exercice financier 2004.

- Au cours de l'exercice financier 2004, en excluant l'impact des frais de restructuration et des dépenses estimées liées aux succursales vendues en 2003, les frais autres que d'intérêt ont diminué approximativement de 20 millions \$ ou plus de 5 %, un résultat attribuable aux diverses mesures de réduction des dépenses mises en œuvre au cours des 15 derniers mois. Cela démontre que des efforts ont été consacrés à l'amélioration de l'efficacité et au réaligement des structures d'opération de la Banque à la suite de la vente des succursales en 2003. La diminution des revenus des activités restantes s'est toutefois traduite en un ratio d'efficacité plus élevé que prévu, soit 78,0 %.
- Les ratios de capital de première catégorie et de capital total ont dépassé les objectifs et s'établissaient respectivement à 10,5 % et 14,0 %. La Banque est déterminée à maintenir de solides ratios de capital afin de minimiser les risques financiers, alors qu'elle met en œuvre son plan d'affaires.
- Le ratio de pertes sur prêts s'élevait à 0,24 % pour l'exercice financier 2004, alors que l'objectif était fixé à 0,22 %. À titre de comparaison, le ratio de pertes sur prêts pour l'exercice financier 2003 s'élevait à 0,29 %. La Banque a dû faire face à certaines difficultés avec quelques prêts commerciaux, ce qui a limité sa capacité à réduire son ratio de pertes sur prêts. La qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque s'est tout de même améliorée de manière significative au cours de l'exercice financier 2004. Le niveau de prêts douteux bruts a diminué de plus de 30 %, passant de 185 millions \$ au 31 octobre 2003 à 127 millions \$ au 31 octobre 2004. Les prêts douteux nets ont également connu une amélioration significative, soit de 35 millions \$, passant de 22 millions \$ en 2003 à (13) millions \$ en 2004.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue principalement le rendement de la Banque selon les résultats tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. Toutefois, certaines analyses sont effectuées en fonction de ses activités principales, c'est-à-dire en excluant les éléments significatifs, tels qu'ils sont présentés au tableau 2 de ce Rapport de gestion à la page 36 du présent Rapport annuel. La direction estime que ces éléments significatifs ne font pas partie des opérations effectuées dans le cours normal des activités ou qu'il s'agit d'opérations exceptionnelles, potentiellement susceptibles de fausser l'analyse des tendances. Cette distinction est faite afin de ne pas biaiser l'analyse par la direction des tendances récurrentes. Les mesures de performance, excluant les éléments significatifs, ne sont pas des éléments définis selon les PCGR et pourraient donc ne pas être comparables à des éléments semblables tels que définis par d'autres sociétés. Certaines données comparatives de l'exercice financier 2003 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier 2004 afin que les utilisateurs puissent en faire une analyse plus intelligible.

STRATÉGIES DE LA BANQUE

Certaines autres sections publiées dans ce Rapport annuel présentent d'importants renseignements relatifs aux stratégies de la Banque. Les lecteurs devraient en prendre connaissance comme complément d'information au présent Rapport de gestion.

Objectifs 2005 et 2006

	2004 REEL	2004 PRO FORMA ¹	2005 ²	2006
Rendement des capitaux propres				
attribuables aux actionnaires ordinaires	4,6 %	3,4 %	4,5 % à 5,5 %	7 % à 8 %
Revenu net dilué par action	1,33 \$	0,97 \$	1,30 \$ à 1,60 \$	2,05 \$ à 2,35 \$
Revenu total	474M \$	462M \$	+ 4 % à 6 %	+ 7 % à 9 %
Ratio d'efficacité	78,0 %	80,1 %	79 % à 77,5 %	75 % à 73,5 %
Ratios de capital			minimum de	minimum de
Première catégorie	10,5 %	10,5 %	9,5 %	9,5 %
Total	14,0 %	14,0 %	13,0 %	13,0 %
Qualité du crédit (pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,24 %	0,24 %	0,25 % à 0,22 %	0,25 % à 0,22 %

1 Excluant l'impact des éléments présentés en page 36, à l'exception des ratios de capital.

2 La direction prévoit une croissance soutenue des revenus d'un trimestre à l'autre.

Le tableau ci-dessus reflète les objectifs de la direction de la Banque pour les exercices financiers 2005 et 2006. La mise en œuvre du repositionnement de la Banque s'est avérée plus longue et plus complexe que prévu. De plus, la conjoncture en matière de taux d'intérêt et une compétition toujours plus vive ont contribué à la diminution du potentiel de revenus à court terme. Compte tenu de ces facteurs, la révision des objectifs définis l'an dernier pour les exercices financiers 2005 et 2006 s'avérait nécessaire. Quoi qu'il en soit, le plan d'affaires de la Banque demeure le meilleur plan et la direction n'entend pas s'en écarter.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Banque prévoit des améliorations dans tous ses secteurs d'activité. Des initiatives spécifiques en matière de stratégie d'investissement et de couverture, destinées à augmenter la marge d'intérêt, ont été mises en œuvre au cours du quatrième trimestre 2004. De plus, les efforts soutenus du secteur des Services financiers aux particuliers contribueront à rehausser encore davantage les volumes du portefeuille de prêts. Simultanément, le développement de produits et une tarification stratégique devraient permettre au secteur des Services financiers aux entreprises de retrouver son rythme de croissance. Enfin, les retombées des économies de coûts liées au réalignement de la structure de capital de la Banque, pour un exercice financier complet, vont contribuer positivement aux résultats. La direction est confiante que les revenus de la Banque vont augmenter d'un trimestre à l'autre et que l'objectif de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires défini pour l'exercice financier 2005 sera atteint.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 74 du présent

Rapport annuel. Les conventions comptables suivantes sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes.

La préparation des états financiers consolidés, selon les PCGR, exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses, principalement par rapport à l'évaluation d'éléments qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance de la provision pour pertes sur prêts. Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts – notamment, l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, la juste valeur des garanties et les coûts de réalisation, ainsi que l'interprétation de l'impact des conditions économiques et des conditions du marché – pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent matériellement des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire. Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de l'exercice financier, laquelle peut difficilement être quantifiée.

En 2004, la Banque a réduit de 12 millions \$ la provision générale compte tenu de la diminution globale de l'exposition aux risques de crédit des portefeuilles de prêts corporatifs et commerciaux au cours des dernières années. En 2003, la provision générale avait également fait l'objet d'une réduction de 8,5 millions \$ principalement pour refléter la diminution des volumes de prêts à la suite de la cession des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 75 du présent Rapport annuel.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. La direction de la Banque doit effectuer un certain nombre d'estimations importantes lorsqu'elle calcule la juste valeur à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Ces estimations comprennent les taux de croissance projetés pour le revenu net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie, le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs et plusieurs autres éléments. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ils reflètent les meilleures estimations de la direction, mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la Banque ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eu l'utilisation d'hypothèses différentes sur sa performance financière globale.

Il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Le tableau ci-après indique le montant des écarts d'acquisition au 31 octobre 2004 et au 31 octobre 2003, par secteur d'activité. Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2004 et en 2003.

	2004		2003	
	SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS	GESTION DU PATRIMOINE ET COURTAJE	TOTAL	TOTAL
Écarts d'acquisition	53,8 \$	0,2 \$	54,0 \$	54,0 \$

Évaluation des instruments financiers

La Banque comptabilise à leur juste valeur les titres du portefeuille de négociation et les instruments financiers dérivés. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours, la Banque utilise habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité.

Étant donné l'importance du jugement dans l'établissement du calcul pour l'estimation de certaines justes valeurs, celles-ci peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 20 des états financiers consolidés, à la page 97 du présent Rapport annuel.

Baisse de valeur durable des valeurs mobilières

Lorsqu'un titre du portefeuille de placement a subi une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est dévaluée à sa valeur de réalisation nette telle qu'estimée. L'identification des titres ayant subi une moins-value durable et l'estimation de la valeur de réalisation nette exigent que la direction porte certains jugements et estime certaines valeurs.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait aboutir à l'identification des valeurs mobilières ayant subi une baisse de valeur différente, et pourrait également se traduire par des dépréciations sensiblement différentes de celles comptabilisées. Au 31 octobre 2004, les baisses de valeurs non réalisées du portefeuille de placement s'élevaient à 9,8 millions \$. De l'avis de la direction, ces moins-values se résorberont et aucune perte n'en découlera.

Avantages sociaux futurs

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, tels les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs et la croissance de la rémunération future. Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient se traduire par des résultats sensiblement différents. De même, les conditions de rémunération des employés syndiqués, compte tenu du règlement de la convention collective pourraient avoir une incidence sur la charge des régimes de retraite (voir éventualités ci-dessous).

Taux d'actualisation et taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes

La direction de la Banque détermine le taux d'actualisation et les taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes servant à la détermination de la charge de retraite au début de

chaque exercice. Les taux d'actualisation étaient de 6,75 % et 7,00 % pour les exercices terminés le 31 octobre 2004 et le 31 octobre 2003 respectivement. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,75 % pour les exercices terminés le 31 octobre 2004 et le 31 octobre 2003. Le tableau ci-dessous présente une approximation de l'incidence, sur la charge nette au titre des avantages sociaux futurs pour 2004, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation et du taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes.

EN MILLIONS DE DOLLARS	EFFET POSSIBLE DE VARIATION DE 0,25 %
Taux d'actualisation	1,2 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	0,5 \$

Impôts sur le revenu

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des résultats sensiblement différents, notamment si la Banque n'atteint pas ses objectifs de rentabilité.

Titrisation

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente. La détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la Banque doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. Les estimations et hypothèses retenues peuvent avoir une incidence importante sur les résultats. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourraient avoir une incidence importante sur les résultats. La note 5 aux états financiers consolidés à la page 83 du présent Rapport annuel et la section sur les arrangements hors bilan à la page 52 du présent Rapport de gestion fournissent de plus amples informations sur ces transactions.

Éventualités

Renouvellement de la convention collective

Le 2 février 2003, la Banque et le syndicat qui représente ses employés syndiqués ont accepté de soumettre à un tribunal d'arbitrage, dont la décision sera exécutoire, le soin de déterminer le contenu de la prochaine convention collective. Le tribunal d'arbitrage doit, entre autres, déterminer l'ampleur de certains ajustements rétroactifs touchant la rémunération de ces employés depuis l'expiration de la convention collective. Des provisions ont été comptabilisées à cet égard selon les meilleures estimations de la direction. Le règlement définitif pourrait nécessiter un changement important par rapport au montant constaté.

Litiges

La Banque comptabilise une perte éventuelle si elle juge que la perte est probable et qu'elle peut être estimée de manière raisonnable en se fondant sur l'information alors disponible. Elle estime le montant de la perte en consultant les conseillers juridiques externes qui s'occupent de sa défense. Il faut alors analyser le règlement éventuel et considérer diverses stratégies en matière de litiges et de règlements. Le règlement définitif de certains litiges pourrait nécessiter un changement important par rapport au montant constaté.

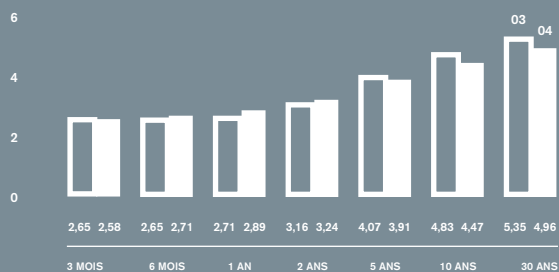
MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

Le 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté la note d'orientation de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) concernant la comptabilité « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC 15) et elle applique les nouvelles dispositions du chapitre 3860 de l'ICCA, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », portant sur la présentation de certaines obligations pouvant être réglées, au gré de l'émetteur, au moyen d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres. Tel que détaillé à la note 1 aux états financiers consolidés, la Banque termine actuellement son analyse de ces nouvelles normes et n'anticipe pas que leur adoption ait d'incidence importante. De plus, la Banque suit les récents développements relatifs aux nouvelles normes de l'ICCA portant sur les instruments financiers (« Résultat étendu », « Couvertures » et « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ») qui devraient s'appliquer pour la Banque aux exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2006. L'incidence de l'adoption de ces normes ne peut raisonnablement être mesurée pour l'instant.

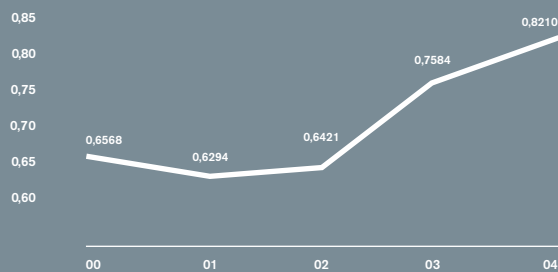
CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

En 2004, l'économie mondiale a poursuivi l'élan qu'elle avait amorcé l'an dernier. Ainsi, la vigueur des économies américaine et chinoise est demeurée le moteur de la reprise mondiale, alors que les économies européennes ont continué d'afficher un certain

COURBE DES RENDEMENTS À L'ÉCHÉANCE
BONS DU TRÉSOR ET OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN
AUX 31 OCTOBRE, EN POURCENTAGE



TAUX DE CHANGE DU DOLLAR CANADIEN
EN DOLLAR AMÉRICAIN, AUX 31 OCTOBRE



marasme. Le Canada et le Québec ont bénéficié de conditions économiques particulièrement avantageuses, attribuables à une demande plus forte pour les produits de base et à une demande intérieure obstinément robuste. Les perspectives sont d'autant meilleures pour 2005 que les comportements observés en 2004 devraient se poursuivre. Parallèlement, les marchés financiers se sont ajustés de façon ordonnée à la remontée graduelle des taux d'intérêt, ce qui a favorisé l'adaptation des différents intervenants aux diverses implications de la hausse des taux.

Une bonne partie de l'année, l'économie américaine a continué de bénéficier des stimuli fiscaux et monétaires introduits en 2003 afin de vaincre les pressions déflationnistes. Les réductions spéciales de certaines taxes n'ont pris fin qu'au mois de juin, alors que les conditions monétaires continuent d'être accommodantes malgré la remontée graduelle des taux d'intérêt. De plus, la dépréciation du dollar américain a contribué à encourager la demande pour les exportations américaines. Par ailleurs, la montée des prix de l'énergie, la mollesse de la reprise de l'emploi et la campagne électorale américaine ont jeté une certaine ombre au tableau sans toutefois faire dérailler la croissance de l'économie américaine qui s'est maintenue bien au-delà de la vitesse de croisière de référence, dépassant les 4 %.

En ce qui a trait à l'économie chinoise, elle continue à bénéficier de son accession à l'Organisation mondiale du commerce, obtenue en 2001, et de l'investissement étranger massif favorisé par le développement de son environnement politique et économique. La croissance vigoureuse qui en découle influence fortement la demande pour les produits de base. Par ailleurs, la décision des autorités monétaires chinoises de relever les taux d'intérêt, à l'automne 2004, a indiqué une volonté de contrer les pressions inflationnistes et de se soumettre davantage aux lois du marché. Le prochain pas, particulièrement attendu du G7, serait l'adoption d'un régime de taux de change flexible afin de laisser le yuan s'apprécier. Toutefois, le dragon risque fort de louvoyer avant d'y arriver.

Dans la zone européenne, la politique monétaire demeure expansionniste, alors que l'euro joue le contrepois principal à la dépréciation du dollar américain. La croissance économique n'a pas atteint son plein potentiel en 2004, en raison de la montée des prix du pétrole et de l'appréciation de l'euro : les pressions sur les profits des entreprises retardent toujours l'investissement et l'emploi.

En ce qui a trait à l'économie canadienne, elle a été l'une des grandes gagnantes de la reprise mondiale. La forte demande pour les produits de base, incluant le pétrole, a en effet contribué au redressement des exportations. La demande extérieure a ainsi pris le relais, alors que la demande intérieure commençait à montrer des signes de ralentissement. La croissance du PIB s'est donc maintenue près du potentiel de 3 %. Dans ce contexte, l'appréciation du dollar canadien a continué de représenter une préoccupation majeure tout au long de l'année. Cette appréciation, compara-

tivement à la dépréciation du dollar américain, demeure justifiée, compte tenu de la robustesse des indicateurs économiques du pays et de sa structure macroéconomique performante. L'envolée du huard n'est toutefois pas sans répercussions et des ajustements sur les volumes de commerce sont à prévoir. Ceux-ci pourraient impliquer des pressions supplémentaires sur le secteur manufacturier dont on attend une amélioration de la productivité.

L'économie du Québec a pour sa part évolué dans un contexte favorable en 2004, malgré les difficultés d'une partie du secteur manufacturier. Les exportations ont bénéficié de la hausse de prix des produits de base, alors que la construction résidentielle a de nouveau été un moteur de croissance. Sur le plan sectoriel, les produits du bois et les produits industriels, tels les produits chimiques et métalliques ainsi que la machinerie, ont bénéficié d'une demande extérieure plus forte. L'industrie de l'aérospatiale a pris un autre recul. Également, des secteurs à risque, comme les vêtements ou ceux encore dont les marges bénéficiaires sont relativement moins élevées, comme les produits de l'alimentation et les meubles, éprouvent des difficultés. Dans l'ensemble, la croissance du PIB s'est accélérée à près de 2,5 % en 2004.

Quant aux marchés financiers, ils se sont bien ajustés à la montée graduelle des taux d'intérêt signalée par plusieurs grandes banques centrales. Jusqu'au mois de novembre, les relèvements des taux de rendement à court terme se sont toutefois accompagnés d'un recul des taux à long terme, entraînant un aplatissement de la courbe de rendement. Ce recul des taux à long terme résultait des anticipations d'inflation basse, mais également du renversement des opérations spéculatives sur les écarts de rendement dont s'étaient servis de nombreux investisseurs lorsque les taux étaient moins élevés. Les taux à long terme se sont réajustés à la hausse en fin d'année.

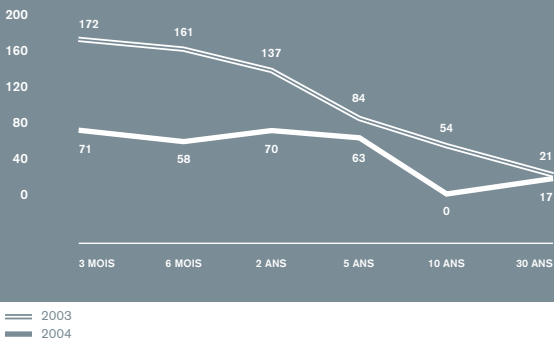
Enfin, après avoir rebondi l'année dernière, les marchés boursiers ont stagné en 2004. Les investisseurs se sont inquiétés de la durée et de l'ampleur de la reprise économique, de la montée des prix du pétrole et, jusqu'au deuxième semestre, de la possibilité que la Réserve fédérale américaine monte rapidement les taux d'intérêt. Les élections présidentielles américaines ont également ajouté au contexte d'incertitude. De plus, une amélioration de la performance des entreprises en 2004 était peu probable, ce qui limitait les perspectives de croissance boursière.

En 2005, la croissance économique canadienne devrait se situer près de son potentiel de 3 %. Pour le Québec, la croissance pourrait s'accélérer par rapport à cette année mais, modestement compte tenu des répercussions de l'appréciation du dollar canadien. Ces prévisions s'appuient sur une hausse appréciable des investissements des entreprises.

Pour ce qui est des taux d'intérêt, l'écart entre les taux directeurs américains et canadiens s'est rétréci en 2004 et n'était plus que de

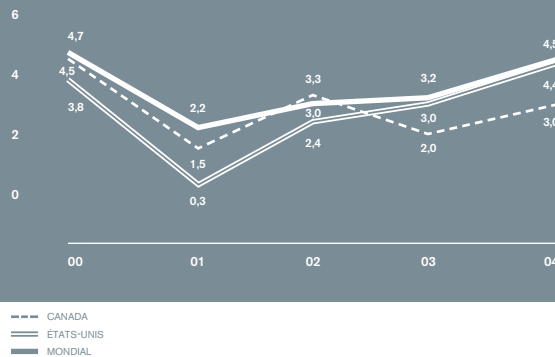
ÉCART DE TAUX D'INTÉRÊT

DIFFÉRENCE ENTRE LES TAUX CANADIENS ET LES TAUX AMÉRICAINS
AUX 31 OCTOBRE, EN POINTS DE BASE



TAUX DE CROISSANCE DU PIB

EN POURCENTAGE



50 points de base en fin d'année. La Réserve fédérale américaine devrait poursuivre le processus de « normalisation » des taux d'intérêt tout au long de l'année. Au Canada, l'incertitude concernant l'évolution du commerce extérieur et l'appréciation du dollar canadien pourrait mener la Banque du Canada à retarder quelque peu les hausses de son taux directeur, sans toutefois remettre en question la réduction progressive du degré de détente monétaire. L'ajustement des grandes devises, les déséquilibres budgétaire et commercial des États-Unis et les discussions avec la Chine devraient être à l'avant-scène dans la conjoncture économique mondiale en 2005.

Pour la Banque, les bonnes perspectives associées aux économies canadienne et québécoise, la construction résidentielle soutenue, de même que la forte demande pour les produits de base, devraient favoriser la croissance des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux particuliers. Le maintien des taux à des niveaux relativement faibles devrait également contribuer à maintenir la demande de crédit. Par ailleurs, la pression exercée par la hausse du dollar canadien pourrait accentuer les difficultés de certains secteurs manufacturiers, ce qui nécessitera une vigilance accrue de certains portefeuilles de prêts.

À l'égard des marchés de capitaux, la capacité de la Banque à générer des revenus de ses activités de trésorerie et de marchés financiers pourrait continuer à être affectée en 2005, comme elle l'a été à partir du second semestre 2004, par la situation des taux d'intérêt, tel que discuté plus en détail dans la section portant sur l'analyse des résultats consolidés en page 35 du présent Rapport annuel.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Comparaison des exercices financiers terminés les 31 octobre 2004 et 2003

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2004, la Banque a déclaré un revenu net de 47,8 millions \$, ou 1,33 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 91,9 millions \$ ou 3,32 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2003. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 4,6 % en 2004, alors qu'il était de 12,4 % en 2003. Les résultats pour l'exercice financier 2004, comme pour l'exercice financier 2003, incluent l'impact de certaines transactions impor-

tantes, tel que détaillé au tableau 2 en page 36. Excluant ces éléments significatifs, la baisse de la rentabilité en 2004 est principalement attribuable à la réduction de la marge nette d'intérêt et des revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le ratio de capital de première catégorie s'est maintenu à plus de 10 % tout au long de l'année, pour s'établir à 10,5 % au 31 octobre 2004, un niveau fort supérieur au ratio cible du BSIF de 7 %.

Comparaison des exercices financiers terminés les 31 octobre 2003 et 2002

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2003, la Banque a déclaré un revenu net de 91,9 millions \$, ou 3,32 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 44,3 millions \$ ou 1,26 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2002. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a augmenté, passant de 4,8 % en 2002 à 12,4 % en 2003. Les résultats pour l'exercice financier 2003 incluent le gain réalisé dans la foulée de la décision stratégique de vendre 57 succursales situées en Ontario et dans l'Ouest canadien, ainsi que d'autres éléments significatifs, alors que, pour leur part, les résultats pour l'exercice financier 2002 ont été affectés par la provision additionnelle pour pertes sur prêts de 70 millions \$, liée au risque de la Banque vis-à-vis de Téléglobe et d'autres prêts commerciaux, comme l'indique le tableau 2.

En excluant ces éléments significatifs, le revenu net s'établirait à 56,2 millions \$, ou 1,80 \$ dilué par action ordinaire, en 2003, comparativement à 86,7 millions \$, ou 3,09 \$ dilué par action ordinaire, en 2002. Cette baisse de 35 % de la rentabilité des activités principales, d'un exercice financier à l'autre, est principalement attribuable aux pressions exercées sur les autres revenus, à une légère réduction des marges nettes d'intérêt, à une provision additionnelle pour pertes sur prêts, ainsi qu'à une augmentation des dépenses.

Les ratios de capital se sont améliorés au cours de l'exercice financier 2003 et ont atteint de nouveaux sommets à la suite de la finalisation de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Au 31 octobre 2003, les ratios BRI de capital de première catégorie et de capital total atteignaient respectivement 10,2 % et 15,2 %, comparativement à 8,8 % et 13,5 % à la même date en 2002.

TABLEAU 1 // SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION

	2004	2003	2002	VARIATION 04 / 03
Revenu net d'intérêt	275,0 \$	343,2 \$	346,0 \$	(20) %
Autres revenus	199,0	286,7	254,4	(31)
Revenu total	474,0	629,9	600,4	(25)
Provision pour pertes sur prêts	40,0	54,0	111,0	(26)
Frais autres que d'intérêt	369,7	441,8	407,3	(16)
Impôts sur le revenu	14,6	38,6	32,5	(62)
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	49,7	95,5	49,6	(48)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	1,9	3,6	5,3	(47)
Revenu net	47,8 \$	91,9 \$	44,3 \$	(48) %
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	31,3 \$	77,9 \$	29,3 \$	(60) %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)				
de base	23 485	23 416	23 095	-
dilué	23 521	23 457	23 288	-
Revenu net par action ordinaire				
de base	1,33 \$	3,33 \$	1,27 \$	(60) %
dilué	1,33 \$	3,32 \$	1,26 \$	(60) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	4,6 %	12,4 %	4,8 %	

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Revenu total

Le revenu total s'établissait à 474,0 millions \$ pour l'exercice financier 2004, comparativement à 629,9 millions \$ pour l'exercice financier 2003. En excluant le gain de 69,9 millions \$ réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien et de la contribution de ces succursales, évaluée à 62,0 millions \$, le revenu total pour 2003 s'établirait approximativement à 498,0 millions \$. Les résultats pour 2004 incluent également les retombées positives d'une valeur de 10,0 millions \$ de la

disposition d'actifs et de la révision de provisions de 3,5 millions \$, ainsi que les coûts associés au remboursement de débentures, au montant de 1,1 million \$, tel que décrit ci-après. Exclusion faite de ces éléments, la diminution du revenu total, d'un exercice financier à l'autre, s'établissait approximativement à 36,4 millions \$ ou 7 %. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution du revenu net d'intérêt à la suite de la baisse des marges d'intérêt et à une diminution des autres revenus provenant des opérations de trésorerie et de marchés financiers, comme il est présenté dans les pages suivantes.

TABLEAU 2 // ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS AYANT UN IMPACT SUR LES RÉSULTATS

EN MILLIONS DE DOLLARS, À L'EXCEPTION DES MONTANTS PAR ACTION

			2004
	ÉLÉMENTS, AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	ÉLÉMENTS, NET DES IMPÔTS SUR LE REVENU	DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE
Augmentation des actifs d'impôts futurs découlant de l'augmentation du taux d'imposition de l'Ontario, net de la part des actionnaires sans contrôle	s.o.	1,5 \$	0,06 \$
Vente du portefeuille de prêts Visa de l'Ontario et de l'Ouest canadien	4,4 \$	3,8	0,16
Vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement	5,6	4,6	0,20
Révision des provisions liées aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien vendues au cours du quatrième trimestre de 2003	3,5	2,4	0,10
Coûts associés au remboursement des débetures Série 7	(1,1)	(0,7)	(0,03)
Réduction de la provision générale pour pertes sur prêts et augmentation équivalente des provisions spécifiques	-	-	-
Impact sur le revenu net	<u>12,4 \$</u>	<u>11,6 \$</u>	<u>0,49 \$</u>
Prime de remboursement payée pour le rachat des actions privilégiées de catégorie A, Séries 7 et 8, et chevauchement des paiements de dividendes		(3,1)	(0,13)
Impact sur le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires		<u>8,5 \$</u>	<u>0,36 \$</u>
2003			
Gain sur cession des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien	69,9 \$	54,9 \$	2,34 \$
Frais de restructuration	(19,7)	(12,8)	(0,54)
Pertes sur prêts liées à Air Canada	(10,0)	(6,5)	(0,28)
Contribution des succursales vendues	26,3	17,1	0,73
Impact sur le revenu net et sur le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>66,5 \$</u>	<u>52,7 \$</u>	<u>2,25 \$</u>
2002			
Pertes sur prêts liées à Téléglobe et à d'autres prêts commerciaux	(70,0) \$	(42,4) \$	(1,83) \$
Impact sur le revenu net et sur le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>(70,0) \$</u>	<u>(42,4) \$</u>	<u>(1,83) \$</u>

Estimation de l'impact de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien sur les résultats d'exploitation pour 2003

	2003 (TEL QUE DÉCLARÉ)	GAIN SUR LA VENTE DES SUCCURSALES	CONTRIBUTION DES SUCCURSALES VENDUES	2003 (AJUSTÉ)
Revenu net d'intérêt	343,2 \$	-	48,9 \$	294,3 \$
Autres revenus	286,7	69,9	13,1	203,7
Revenu total	<u>629,9</u>	<u>69,9</u>	<u>62,0</u>	<u>498,0</u>
Provision pour pertes sur prêts	54,0	-	3,5	50,5
Frais autres que d'intérêt	441,8	-	32,2	409,6
Impact sur le revenu net	<u>s.o.</u>	<u>54,9 \$</u>	<u>17,1 \$</u>	<u>s.o.</u>
Impact sur le revenu net par action ordinaire	<u>s.o.</u>	<u>2,34 \$</u>	<u>0,73 \$</u>	<u>s.o.</u>

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a diminué, comme l'indique le tableau 3 ci-après, passant de 343,2 millions\$ (ou 294,3 millions\$ en excluant la contribution estimative des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien de 48,9 millions\$) en 2003, à 275,0 millions\$ en 2004. Cette diminution découle principalement de la réduction des marges nettes d'intérêt qui sont passées de 1,85 % en 2003 à 1,68 % en 2004. La baisse du taux de base moyen et, dans une moindre mesure, les pressions exercées par la concurrence ont contribué à cette réduction des marges.

Au cours de l'année, les marges nettes d'intérêt des grandes banques canadiennes ont continué de se resserrer en raison de la vive concurrence et du faible niveau des taux sur le marché. Pour l'industrie canadienne, en moyenne, depuis le premier trimestre 2003, les marges ont chuté de 9 points de base. Alors que la Banque avait réussi à maintenir le niveau de ses marges en 2003, elle n'a pas échappé à ce phénomène en 2004 et a vu ses marges se contracter de 1,85 % à 1,68 %, soit une diminution de 17 points de base. Les produits à terme fixe, comme les produits à taux variable, ont été affectés. De plus, à la suite de la cession des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien en 2003, la proportion du portefeuille de prêts par rapport aux autres actifs, incluant notamment les liquidités, les valeurs mobilières et les actifs achetés en vertu d'ententes de revente, a diminué de 72 % en 2003, à 68 % en 2004, ce qui a contribué à la réduction des marges d'intérêt. La décision de la direction de maintenir des liquidités additionnelles visait, entre autres, à faciliter la croissance anticipée des portefeuilles de prêts, en fonction du plan d'affaires de la Banque. Toutefois, les alternatives de placements au cours de l'année furent moins intéressantes qu'en 2003, comme en témoigne le taux moyen de rendement de 1,99 % sur les liquidités et valeurs mobilières en 2004, alors qu'il se situait à 2,45 % l'an dernier. Les rachats de débentures subordonnées Série 7 au cours du troisième trimestre et le rachat annoncé des débentures Série 8 au mois de décembre 2004, conjugués aux croissances de volumes

attendues et à d'autres initiatives de gestion des marges, permettront d'améliorer la situation en 2005.

La Banque finance principalement ses opérations en levant des dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, d'entreprises et d'institutions financières. Au 31 octobre 2004, les dépôts s'élevaient à 12,9 milliards\$, alors qu'ils étaient de 13,3 milliards\$ à la même date l'an dernier (voir également le tableau 10), reflétant la décision de la Banque de limiter son excédent de liquidités et valeurs mobilières (voir le tableau 7 pour une vue de l'actif en date du 31 octobre 2004). Le taux d'intérêt moyen sur ces dépôts était de 3,44 % en 2004, alors qu'il se situait à 3,63 % en 2003. La Banque a ainsi bénéficié d'un environnement de taux d'intérêt plus bas pour renouveler une partie de son portefeuille de dépôts à des taux plus avantageux.

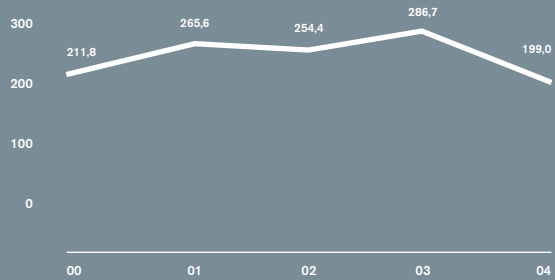
Afin de se prémunir contre certains scénarios de variations de taux, la Banque utilise des instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont des outils efficaces de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. Par conséquent, la Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques, et le revenu net d'intérêt doit être examiné sur une base de couverture. La Banque utilise également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios futurs sur les revenus et les capitaux propres, tel qu'il est expliqué à la section Gestion du risque structurel, à la page 61 du présent Rapport annuel. Au cours de l'année, le portefeuille de swaps de taux d'intérêt a permis de contrebalancer, en partie, l'effet des réductions de taux à court terme principalement associés aux portefeuilles de prêts variables, et a ainsi contribué positivement aux résultats pour un montant de 5,8 millions\$. L'an dernier, les stratégies de couverture associées au portefeuille d'instruments financiers dérivés avaient eu pour conséquence de réduire le revenu net d'intérêt de 20,3 millions\$.

TABLEAU 3 // ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

 POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
 EN MILLIONS DE DOLLARS ET EN POURCENTAGE

	2004				2003			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
Actif								
Liquidités	3,1 %	513 \$	9,8 \$	1,91 %	2,7 %	497 \$	11,7 \$	2,35 %
Valeurs mobilières	17,6	2 870	57,5	2,00	16,7	3 099	76,5	2,47
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente	6,4	1 038	24,0	2,31	4,6	845	23,5	2,79
Prêts								
Personnels	21,9	3 576	239,8	6,71	21,0	3 901	268,1	6,87
Hypothécaires résidentiels	32,6	5 329	303,6	5,70	35,9	6 665	416,2	6,24
Hypothécaires commerciaux	3,9	639	38,9	6,08	4,6	856	57,3	6,69
Commerciaux et autres	10,0	1 625	84,1	5,18	10,5	1 942	104,5	5,38
Autres actifs	4,5	737	0,4	0,06	4,0	743	0,9	0,12
Total – actif	100,0 %	16 327 \$	758,1 \$	4,64 %	100,0 %	18 548 \$	958,7 \$	5,17 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et à préavis		2 399 \$	20,0 \$	0,83 %		2 650 \$	22,7 \$	0,86 %
Dépôts à terme		10 455	422,3	4,04		12 535	528,7	4,22
Autres dépôts		1 507	19,4	1,29		1 351	16,1	1,19
Instruments financiers dérivés hors bilan		–	(5,8)	–		–	20,3	–
		14 361	455,9	3,17		16 536	587,8	3,55
Débetures subordonnées		358	27,2	7,59		400	27,7	6,94
Acceptations		197	–	–		278	–	–
Autres passifs		512	–	–		502	–	–
Capitaux propres		899	–	–		832	–	–
Total – passif et capitaux propres		16 327 \$	483,1 \$	2,96 %		18 548 \$	615,5 \$	3,32 %
Revenu net d'intérêt			275,0 \$	1,68 %			343,2 \$	1,85 %

AUTRES REVENUS EN MILLIONS DE DOLLARS



Autres revenus

Les autres revenus s'élevaient à 199,0 millions \$ en 2004, comparativement à 286,7 millions \$ en 2003 ou 203,7 millions \$, exclusion faite du gain de 69,9 millions \$ réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien ainsi que de la perte de la contribution de ces succursales évaluée à 13,1 millions \$. La diminution nette de 4,7 millions \$ encourue en 2004 est principalement attribuable à une baisse de 20,3 millions \$ des revenus découlant des activités de trésorerie et de marchés financiers, contrebalancée par le gain de 13,5 millions \$ réalisé grâce à la disposition d'actifs et par l'augmentation de 3,5 millions \$ des revenus des activités de courtage.

Les revenus sur prêts et dépôts s'établissaient à 89,2 millions \$, comparativement à 101,5 millions \$ en 2003. Cette baisse de 12,3 millions \$, ou 12 %, est principalement attribuable à la diminution des volumes de prêts et dépôts des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien cédés en octobre 2003, qui représentaient environ 12 % des dépôts et 15 % des prêts.

Les revenus de trésorerie et de marchés financiers s'élevaient à 30,6 millions \$ en 2004, comparativement à 50,9 millions \$ en 2003. Les revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers ont été affectés par des conditions de marché défavorables, particulièrement durant la dernière partie de l'exercice financier. Par ailleurs, des changements, tant dans le marché des capitaux que dans la réglementation, ont eu pour effet d'atténuer l'importance accordée aux gains en capital comptabilisés comme autres revenus au bénéfice de l'amélioration du revenu net d'intérêt. Tout comme l'an dernier, les résultats de l'exercice ont été affectés par la réduction de la valeur de certains placements pour un montant de 4,9 millions \$ (4,7 millions \$ en 2003), causée par la faiblesse persistante de certains secteurs d'activité économique.

Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté à 20,2 millions \$, comparativement à 16,7 millions \$ en 2003, soit une augmentation de 3,5 millions \$, ou 21 %. Les résultats ont dépassé toutes les attentes alors que les volumes de transactions ont augmenté tant du côté des particuliers que des investisseurs institutionnels, démontrant ainsi l'excellente performance de la nouvelle équipe de gestion qui a su tirer profit d'un environnement favorable.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont également augmenté de 2,2 millions \$ et s'établissaient à 12,9 millions \$ en 2004. L'essentiel de ces revenus est tiré des activités de distribution, alors que les opérations de gestion de fonds, principalement regroupées au sein de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. ont généré un revenu net de 0,2 million \$. La croissance des volumes de fonds communs de placement en début d'exercice financier explique en grande partie l'amélioration de la rentabilité de ces opérations. Au mois de novembre 2004, la Banque a annoncé son intention de se départir de sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. La transaction devrait se traduire par un gain pouvant atteindre plus de 30 millions \$ (voir la note 24 aux états financiers consolidés). La cession ne devrait pas avoir une grande incidence sur la base de revenus récurrents, compte tenu du fait que la Banque continuera à distribuer les fonds R et les autres produits d'investissement d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., et ainsi à percevoir les commissions de distribution applicables.

Les revenus de titrisation ont augmenté à 4,5 millions \$ en 2004, alors qu'ils s'élevaient à 1,0 million \$ en 2003. Les besoins de titrisation à des fins de financement et de gestion du capital ont été relativement faibles en 2004 et 2003, alors que 150,4 millions \$ et 40,0 millions \$ de prêts ont été titrisés pour ces fins respectives. L'augmentation des revenus provient principalement du fait qu'en 2003, des révisions aux hypothèses utilisées dans la détermination de la valeur de certains droits conservés à l'égard d'actifs titrisés, notamment en ce qui avait trait au taux de remboursement anticipé, avaient eu un impact sur les revenus de titrisation. De plus, des stratégies de couverture associées à certains conduits de titrisation avaient également affecté les résultats en 2003. La note 5 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

Les autres revenus, pour l'exercice financier 2004, incluent principalement les gains sur cession d'actifs ainsi que la révision des provisions, tels que détaillés dans le tableau 2. En 2003, les autres revenus incluaient le gain sur le revenu de 8,5 millions \$ réalisé grâce à la vente des actions de TSX.

TABLEAU 4 // AUTRES REVENUS

 POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
 EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003	2002	2001	2000	VARIATION 04 / 03
Frais et commissions sur prêts et dépôts						
Frais bancaires sur les dépôts	45,8 \$	51,3 \$	51,4 \$	47,8 \$	39,4 \$	(11) %
Commissions sur prêts	32,1	37,8	48,6	43,6	32,7	(15)
Commissions sur cartes de crédit	11,3	12,4	12,8	13,5	8,8	(9)
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	89,2	101,5	112,8	104,9	80,9	(12)
En % de l'actif moyen	0,55 %	0,55 %	0,61 %	0,61 %	0,56 %	
Autres						
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	30,6	50,9	61,9	48,7	40,5	(40)
Activités de courtage	20,2	16,7	19,2	23,3	23,8	21
Gain sur cession d'actifs	13,5	69,9	–	–	–	(81)
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement	12,9	10,7	13,9	17,9	16,8	21
Revenus de régimes enregistrés autogérés	12,2	12,6	13,2	14,4	12,9	(3)
Revenus d'assurance	6,1	6,7	5,3	4,5	4,5	(9)
Revenus de titrisation	4,5	1,0	16,1	18,7	22,2	350
Revenus de fiduciaires	2,1	2,1	1,8	1,4	2,3	–
Autres	7,7	14,6	10,2	8,5	7,9	(47)
Autres éléments spéciaux	–	–	–	23,3	–	–
Sous-total – autres	109,8	185,2	141,6	160,7	130,9	(41)
En % de l'actif moyen	0,67 %	1,00 %	0,76 %	0,94 %	0,91 %	
Total – autres revenus	199,0 \$	286,7 \$	254,4 \$	265,6 \$	211,8 \$	(31) %
En % de l'actif moyen	1,22 %	1,55 %	1,37 %	1,55 %	1,47 %	

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts, telle que déclarée, s'élevait à 40,0 millions \$ en 2004, soit 0,32 % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente, y compris l'effet du renversement de la provision générale de 12,0 millions \$ et des provisions additionnelles équivalentes de 6,4 millions \$, 1,9 million \$ et 3,7 millions \$ relatives aux portefeuilles de prêts commerciaux, prêts hypothécaires commerciaux et prêts personnels respectivement. En 2003, cette provision s'élevait à 54,0 millions \$ (0,37 % du portefeuille moyen de prêts), y compris l'effet d'un renversement de la provision générale de 4 millions \$. L'amélioration résulte principalement de la diminution des pertes sur prêts commerciaux, notamment à cause de la perte sur prêts de 10 millions \$ liée à l'exposition de la Banque vis-à-vis Air Canada en 2003.

Les provisions pour pertes sur prêts personnels ont diminué, passant de 26,3 millions \$ en 2003 à 25,6 millions \$ en 2004. Au cours des dernières années, la croissance du portefeuille des prêts à la consommation avait entraîné une augmentation des pertes sur prêts. Compte tenu de la stabilité du portefeuille au cours de l'exercice financier 2004, les pertes ont pu être maintenues à un niveau relativement équivalent à celui de l'an dernier. Par ailleurs, la Banque a dû enregistrer une perte additionnelle de 1,6 million \$ liée spécifiquement à un portefeuille de marges de crédit personnelles de B2B Trust.

Au cours de l'exercice, les provisions pour pertes sur prêts commerciaux ont diminué de 25 %, à 21,6 millions \$. L'an dernier, la perte sur prêts de 10,0 millions \$ liée à l'exposition de la Banque vis-à-vis Air Canada avait particulièrement affecté le niveau des

provisions. En 2004, le portefeuille s'est relativement bien comporté, comme en témoigne le faible niveau des prêts douteux.

Par ailleurs, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux continuent à afficher une excellente performance.

En 2003, le gain réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, tenait compte d'une réduction de 4,5 millions \$ de la provision générale. Celle-ci contrebalançait

des provisions additionnelles pour pertes sur prêts reliées à des prêts non productifs provenant des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien que la Banque continue de gérer. La note 4 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur la situation des portefeuilles.

Le tableau 5 présente la provision pour pertes sur prêts de 2002 à 2004.

TABLEAU 5 // PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003 ¹	2002
Prêts personnels	25,6 \$	26,3 \$	23,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1,7	1,2	2,9
Prêts hypothécaires commerciaux	3,1	1,6	2,6
Prêts commerciaux et autres	21,6	28,9	82,3
Sous-total	52,0	58,0	111,0
Effet du renversement des provisions générales	(12,0)	(4,0)	–
Total – provision pour pertes sur prêts	40,0 \$	54,0 \$	111,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente	0,32 %	0,37 %	0,77 %

1 Exclut l'effet de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 369,7 millions \$ en 2004, alors qu'ils s'élevaient à 441,8 millions \$ en 2003, ou 389,9 millions \$ en excluant 19,7 millions \$ nets avant impôts sur le revenu pour frais de restructuration, ainsi que des frais estimés à 32,2 millions \$ liés aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

Les salaires et les avantages sociaux accordés aux employés ont diminué de 22,0 millions \$, dont 18,1 millions \$ liés aux succursales vendues en 2003. Les avantages découlant du programme de réduction des dépenses initié en 2003 et la diminution des frais associés à la rémunération incitative ont aussi permis de réduire les coûts et de contrebalancer l'effet de l'augmentation de la charge de retraite de 1,7 million \$ principalement attribuable à la baisse de la valeur de l'actif des régimes en 2001 et en 2002. Toutefois, l'excellente performance des caisses de retraite en 2004 et les cotisations effectuées au cours de l'exercice permettent à la direction de croire que le niveau des charges devrait se stabiliser. La note 14 des états financiers consolidés, à la page 89 du

présent Rapport annuel, contient de plus amples renseignements concernant les régimes de retraite. Le nombre d'employés en équivalent temps plein est demeuré relativement stable, passant de 3 159 au 31 octobre 2003 à 3 125 au 31 octobre 2004. Cela démontre la décision de la Banque de maintenir le niveau de ressources actuel afin d'améliorer la qualité de service.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont diminué, passant de 129,0 millions \$ en 2003 à 104,7 millions \$ en 2004. Ce résultat est attribuable à la diminution des coûts de location à la suite de la vente des succursales en 2003, à la réduction des frais d'amortissement et à la mise en œuvre de plusieurs autres initiatives au cours de l'exercice financier.

Les autres dépenses s'établissaient à 82,1 millions \$ en 2004, comparativement à 88,2 millions \$, excluant les frais de restructuration en 2003. L'amélioration résulte, entre autres, de l'impact de la cession des succursales, estimé à environ 2,2 millions \$.

Le tableau 6 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2000 à 2004.

RATIO D'EFFICACITÉ
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT EN POURCENTAGE DU REVENU TOTAL

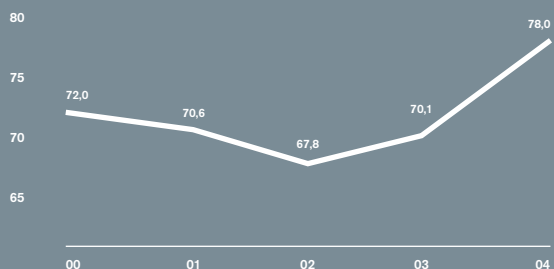


TABLEAU 6 // FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003	2002	2001	2000	VARIATION 04 / 03
Salaires	140,4 \$	162,9 \$	159,7 \$	178,3 \$	150,5 \$	
Avantages sociaux	42,5	42,0	39,0	34,6	26,7	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	182,9	204,9	198,7	212,9	177,2	(11)%
En % de l'actif moyen	1,12 %	1,10 %	1,07 %	1,24 %	1,23 %	
Frais de locaux et technologie						
Amortissement	34,5	42,4	39,2	36,1	30,9	
Loyers et impôts fonciers	33,4	38,8	34,2	33,5	28,9	
Équipements et services informatiques	30,1	38,4	37,2	36,2	27,7	
Entretien et réparation	4,8	6,3	6,5	7,1	6,3	
Services d'utilité publique	1,0	1,9	2,0	2,4	2,3	
Autres	0,9	1,2	1,0	0,6	0,5	
Sous-total – locaux et technologie	104,7	129,0	120,1	115,9	96,6	(19)%
En % de l'actif moyen	0,64 %	0,70 %	0,65 %	0,67 %	0,67 %	
Frais de restructuration	–	19,7	(0,6)	17,5	–	–
En % de l'actif moyen	– %	0,11 %	– %	0,10 %	– %	
Autres frais						
Taxes et assurances	25,1	24,5	25,2	25,9	17,8	
Honoraires et commissions	17,1	18,8	21,3	17,1	18,9	
Communications et frais de déplacement	16,1	18,1	18,6	18,8	17,2	
Publicité et développement des affaires	11,6	12,2	11,2	10,9	9,4	
Articles de bureau et publications	6,0	6,9	7,1	7,2	6,3	
Recrutement et formation	2,2	2,2	1,9	2,4	1,8	
Autres	4,0	5,5	3,8	16,9	8,1	
Sous-total – autres frais	82,1	88,2	89,1	99,2	79,5	(7)%
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,47 %	0,47 %	0,58 %	0,56 %	
Total – frais autres que d'intérêt	369,7 \$	441,8 \$	407,3 \$	445,5 \$	353,3 \$	(16)%
En % de l'actif moyen	2,26 %	2,38 %	2,19 %	2,59 %	2,46 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	78,0 %	70,1 %	67,8 %	70,6 %	72,0 %	

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité est demeuré stable, à 78,0 %, en 2004, comparativement au ratio d'efficacité pro forma établi en 2003 qui excluait le gain réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien et la contribution estimative des succursales vendues, ainsi que les frais de restructuration. Si ce ratio ne s'est pas amélioré, il n'en reflète pas moins les retombées d'importantes initiatives en matière de contrôle des

coûts qui ont contribué à contrebalancer l'impact de la baisse du revenu total.

Le graphique ci-dessus illustre la performance de la Banque au cours des dernières années.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu s'établissaient à 14,6 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 22,7 %, pour l'exercice financier 2004.

En excluant les retombées positives des impôts sur le revenu moins élevés associés aux diverses dispositions d'actifs réalisées au cours de l'exercice financier, ainsi que l'ajustement des actifs d'impôts futurs à la suite de l'augmentation des taux d'imposition en Ontario, le taux d'imposition effectif s'établirait à 27,6 %. Pour l'exercice financier 2003, les impôts sur le revenu s'établissaient à 38,6 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 28,8 %, ce qui reflétait les impôts sur le revenu moins élevés associés au gain réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Le taux d'imposition plus élevé en 2003, comparativement à 2004, découle, entre autres, des taux d'imposition plus élevés applicables aux revenus touchés en Ontario et dans l'Ouest canadien.

La note 16 des états financiers consolidés, en page 93 du présent Rapport annuel, offre de plus amples renseignements sur la situation de la Banque en matière d'impôts sur le revenu, sur la provision pour impôts sur le revenu ainsi que sur les taux d'imposition effectifs.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier 2004, la Banque a continué à déployer tous les efforts pour améliorer sa situation financière. Les transactions visant à réaligner la structure du capital en fonction des besoins de la Banque ont significativement réduit son coût en capital. Parallèlement, les cessions d'actifs qui ne faisaient pas partie des activités principales de la Banque ont permis d'améliorer la rentabilité à court terme, tout en simplifiant la nature des opérations et libérant des ressources pour développer les secteurs d'activité où la Banque détient des positions stratégiques. Enfin, la qualité des portefeuilles de prêts s'est grandement améliorée, comme le démontre le niveau des prêts douteux. Les deux derniers exercices financiers furent des années de transition qui ont permis de relancer la Banque. Forts d'une situation financière plus solide et de stratégies de développement mieux articulées, les secteurs d'activités doivent maintenant prendre la relève et assurer la croissance des opérations.

Au 31 octobre 2004, l'actif global de la Banque s'établissait à 16,6 milliards \$, comparativement à 16,7 milliards \$ au 31 octobre 2003, comme l'indique le tableau 7, en page 44 du présent Rapport annuel. L'actif administré s'élevait à 14,9 milliards \$, alors qu'il était de 15,5 milliards \$ à la fin de l'exercice financier précédent. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

Liquidités et valeurs mobilières

Les liquidités et les valeurs mobilières ont diminué de 0,6 milliard \$, ou 15 %, au cours de l'exercice financier 2004, passant de 3,9 milliards \$ en 2003, à 3,3 milliards \$ en 2004. Cette diminution provient principalement de la réduction des dépôts à terme, des rachats de débentures subordonnées et de la privatisation de B2B Trust. Les liquidités de la Banque se composent à plus de 75 % de valeurs émises ou garanties par le Canada ou des provinces canadiennes. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et les titres de participation complètent le portefeuille.

Les liquidités et valeurs mobilières représentent maintenant 20,1 % de l'actif au bilan, comparativement à 23,3 % en 2003. Ce niveau relativement élevé permet à la Banque d'avoir une certaine marge de manœuvre afin de répondre à ses engagements et de limiter ses éventuels recours à des sources de financements plus onéreuses.

Actifs achetés en vertu d'ententes de revente

La valeur des actifs achetés en vertu d'ententes de revente, qui s'apparentent à des investissements à très court terme, s'est appréciée à 1,1 milliard \$ au 31 octobre 2004, alors qu'elle était de 0,9 milliard \$ au 31 octobre 2003. Ces actifs sont utilisés comme placements à très court terme, principalement afin de repositionner les liquidités de la Banque et couvrir certaines positions au passif.

Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif ont augmenté, passant de 681 millions \$ au 31 octobre 2003, à 842 millions \$ au 31 octobre 2004. Cette hausse de 24 % est principalement attribuable à l'augmentation des montants se rapportant aux instruments financiers dérivés, à la suite de l'adoption de la nouvelle norme sur les relations de couverture, de même qu'à la modification de la présentation des autres items en transit qui sont maintenant présentés parmi les autres actifs. De même, la hausse des autres actifs incorporels reflète la comptabilisation d'actifs liés aux relations contractuelles et aux relations avec les clients en découlant, à la suite de la privatisation de B2B Trust. Enfin, le niveau des immobilisations a diminué par rapport à l'an dernier, alors que les importants investissements technologiques, effectués de 1999 à 2001 afin de développer l'offre de produits, favoriser l'expansion de B2B Trust et assurer l'intégrité des systèmes, sont progressivement amortis.

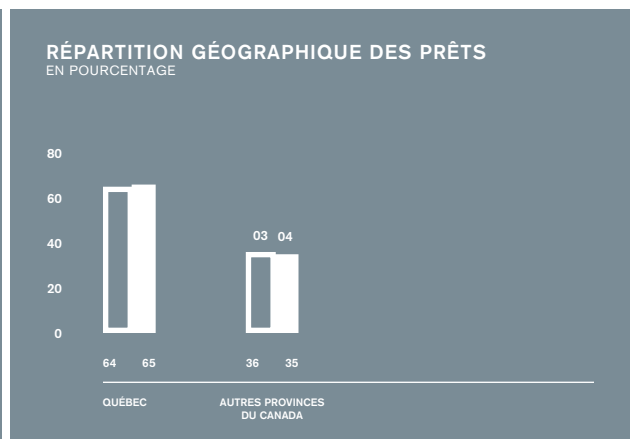
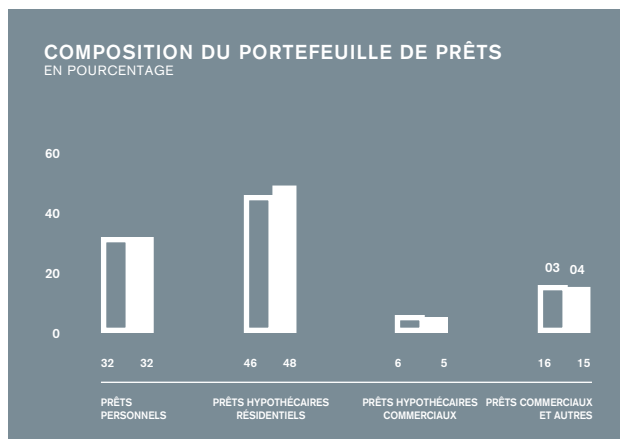


TABLEAU 7 // ACTIF AU BILAN

AUX 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003	2002	VARIATION 04 / 03
Liquidités et valeurs mobilières	3 331 \$	3 906 \$	3 504 \$	(15)%
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente	1 134	882	870	29
Prêts				
Personnels	3 639	3 646	3 865	-
Hypothécaires résidentiels	5 509	5 274	6 646	4
Hypothécaires commerciaux	604	705	956	(14)
Commerciaux et autres	1 543	1 572	1 873	(2)
	11 295	11 197	13 340	1
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(140)	(163)	(218)	(14)
Total des prêts	11 155	11 034	13 122	1
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	145	235	332	(38)
Autres éléments d'actif	842	681	768	24
Actif au bilan	16 607 \$	16 738 \$	18 596 \$	(1)%
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	20,1 %	23,3 %	18,8 %	
Prêts et actifs achetés en vertu d'ententes de revente en % de l'actif au bilan	74,0 %	71,2 %	75,2 %	

Prêts et acceptations bancaires

Le portefeuille de prêts et d'acceptations bancaires, avant la provision pour pertes sur prêts, est demeuré à 11,4 milliards \$ au 31 octobre 2004, comme en 2003. Toutefois, le volume et la composition des prêts des différents portefeuilles ont fluctué, comme il est expliqué ci-après.

Composition du portefeuille de prêts

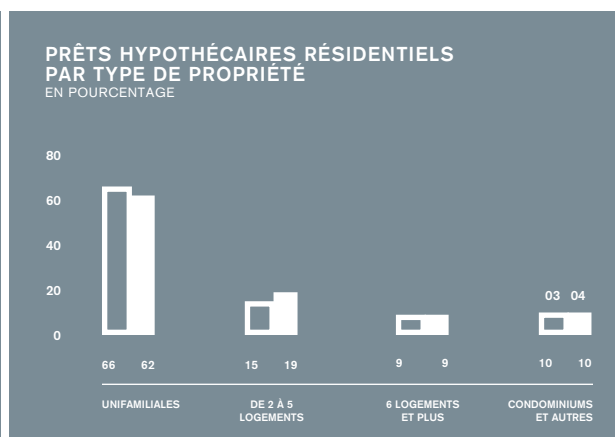
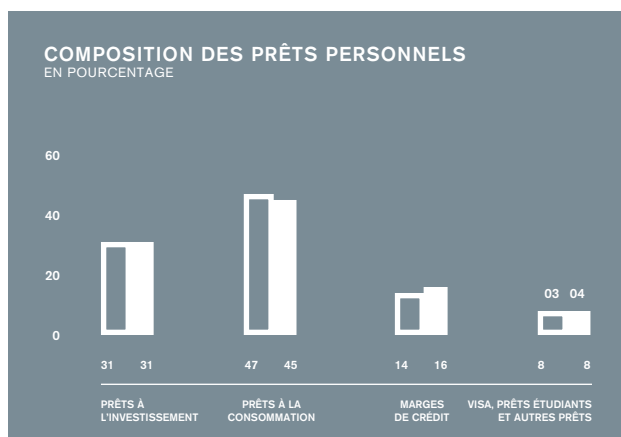
Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2004 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2003.

Le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 3,6 milliards \$ en 2004, soit 32% du portefeuille de prêts de la Banque, tout comme en 2003. À 5,5 milliards \$, les prêts hypothécaires résidentiels représentaient 48% du portefeuille de prêts en fin d'année, comparativement à 46% en 2003. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des volumes de plus de 200 millions \$ ou 4%. Quant aux prêts hypothécaires commerciaux, ils s'établissaient à 0,6 milliard \$ ou 5% du portefeuille de prêts,

comparativement à 6% en 2003. En ce qui a trait aux prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, le portefeuille de 1,7 milliard \$ au 31 octobre 2004 représentait 15% des prêts. En 2003, les prêts commerciaux s'élevaient à 1,8 milliard \$, soit 16% du portefeuille. La diminution des volumes de prêts commerciaux est attribuable en grande partie à la faible demande de crédit commercial, ainsi qu'à la stratégie de la Banque visant à réduire son exposition aux risques associés aux prêts corporatifs.

Répartition géographique

La Banque œuvre principalement au Québec, où elle est présente par l'entremise de plus de 150 succursales et 18 centres d'affaires commerciaux. De plus, elle étend ses activités partout au Canada grâce à dix autres centres d'affaires commerciaux, un vaste réseau de plus de 13 000 courtiers et planificateurs financiers indépendants, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec plus de 8 000 détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. B2B Trust continue également à assurer une présence physique significative en Ontario. Au 31 octobre 2004, la répartition géographique des prêts de la Banque demeure donc diversifiée, malgré la cession des succursales de l'Ontario et l'Ouest canadien en 2003. La



proportion des prêts consentis au Québec représentait 65 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (64 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 35 % au 31 octobre 2004.

Taille des prêts par emprunteur commercial

Depuis le mois de mai 2002, la limite maximale d'un prêt consenti à un nouvel emprunteur commercial unique est de 20 millions \$. Cette limite était auparavant de 40 millions \$. La Banque désire maintenir la taille des prêts qu'elle octroie à un niveau cohérent avec le niveau de risque qu'elle veut assumer, conformément à ses politiques de gestion du risque de crédit. Certains prêts octroyés avant cette date excèdent 20 millions \$. Ceux-ci sont très étroitement surveillés afin de limiter la concentration des risques de crédit. Au 31 octobre 2004, la Banque maintenait toujours des emprunts de plus de 20 millions \$ avec six entreprises, pour un total de 128,5 millions \$. La limite de 20 millions \$ établie pour les prêts hypothécaires commerciaux est demeurée inchangée.

Assurances et garanties

L'un des piliers d'intervention de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) consiste à faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable pour favoriser l'accession à la propriété. À cette fin, la SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts hypothécaires consentis par les prêteurs. La Banque participe au programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque maintient sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2004, 51 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 57 % en 2003. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 75% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales, représentent 81 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels, tout comme en 2003. Le solde moyen de ces prêts se chiffre à 87 200 \$, comparativement à 85 300 \$ au terme de l'exercice financier 2003.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des immeubles de bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. Ces prêts, d'une valeur moyenne d'environ 45 000 \$, sont habituellement garantis par quatre à cinq fonds communs de placement, assurant ainsi une bonne diversification du risque. La valeur de ces placements doit respecter les modalités des ententes de prêt en tout temps.

Ainsi, une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

Évolution des portefeuilles de prêts

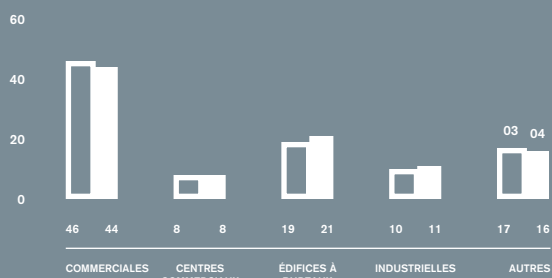
Prêts personnels

Au 31 octobre 2004, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 3,6 milliards \$, tout comme à la même date en 2003. Les prêts à la consommation, principalement constitués de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente, ont légèrement diminué de 105 millions \$ au cours de l'exercice. Cette diminution est cohérente, compte tenu de la révision des stratégies de tarification et de commissions, initiée en 2003, dont l'objectif était l'amélioration de la rentabilité de ces opérations. Le portefeuille de prêts à l'investissement, qui constitue 31% des prêts personnels, a profité de la reprise de l'activité sur les marchés des fonds communs de placement et augmenté de près de 3 %. Le portefeuille de marges de crédit a aussi démontré une forte croissance de 18 % au cours de l'exercice financier 2004. Les prêts provenant du réseau de succursales au Québec et des ententes de partenariat de B2B Trust ont contribué à cette augmentation s'élevant à 39 millions \$ et 44 millions \$ respectivement.

Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 8, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 145 millions \$ au cours de l'exercice financier 2004. Les conditions favorables dans le marché immobilier et une attention toute particulière des services financiers directs aux particuliers au Québec ont permis à la Banque de prendre sa part de la croissance des marchés, et ce, malgré une très vive concurrence.

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX
PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ
EN POURCENTAGE**



**TABLEAU 8 // PORTEFEUILLE DE PRÊTS
HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS**

AUX 31 OCTOBRE, EN MILLIONS DE DOLLARS	2004	2003
Prêts hypothécaires résidentiels, tels que présentés au bilan	5 509 \$	5 274 \$
Prêts titrisés, excluant les prêts liés aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien	482	572
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	5 991 \$	5 846 \$

Prêts hypothécaires commerciaux

La Banque demeure un acteur reconnu dans le domaine des prêts hypothécaires commerciaux à travers le Canada. Son portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux s'élevait à 604 millions \$ au terme de l'exercice financier 2004, comparativement à 705 millions \$ au 31 octobre 2003. Cette baisse est attribuable principalement aux échéances importantes du portefeuille de prêts à terme. Par ailleurs, l'excellente performance du portefeuille de prêts relatifs à des projets de développement immobilier a permis de conserver un volume d'affaires intéressant.

Au 31 octobre 2004, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 61 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 39 %, alors qu'au 31 octobre 2003, leurs parts respectives s'établissaient à 55 % et 45 %.

Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2004, la Banque détenait un portefeuille de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires, d'une valeur de 1,7 milliard \$, comparativement à 1,8 milliard \$ au 31 octobre 2003, soit une baisse de 119 millions \$, ou 7 %.

La diminution du portefeuille de prêts commerciaux résulte principalement de la faible demande de crédit commercial, et aussi du repositionnement des Services financiers aux entreprises, amorcé au cours de l'exercice financier 2002 et visant à réduire l'exposition aux risques de crédit. Ce repositionnement était d'ailleurs relié principalement au portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Ce portefeuille représente 15 % du total des prêts de la Banque et contribue positivement à sa rentabilité, comme en témoignent les résultats du secteur d'activité Services financiers aux entreprises.

Les prêts commerciaux sont bien diversifiés en terme d'industries comme en fait foi le graphique à la page suivante. La plus grande part du portefeuille de prêts, soit 40 %, est attribuée aux grands secteurs Manufacturier, ainsi que Commerce et services. La Banque a également des positions significatives dans les secteurs Finance et assurance et Pâtes et papier.

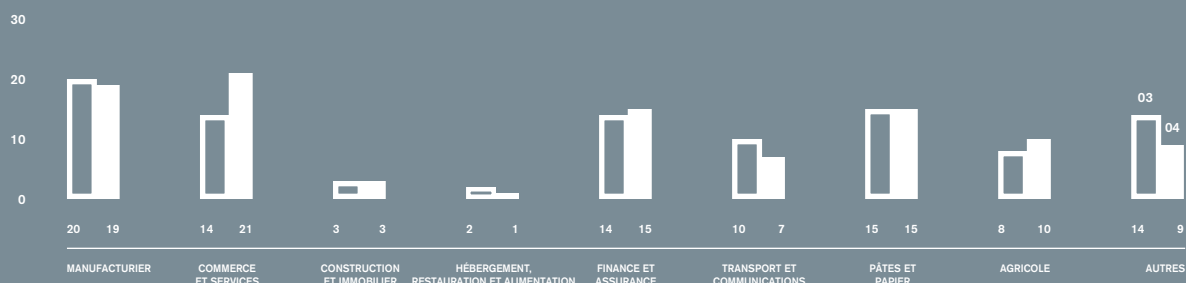
Prêts douteux

La qualité du crédit s'est améliorée de manière significative au cours du dernier exercice financier, quoi que puisse laisser suggérer le niveau de pertes sur prêts. En fait, les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 185 millions \$ en 2003 à 127 millions \$ en 2004, soit une amélioration de plus de 30 %. Le niveau global de provisions est maintenant plus élevé que les prêts douteux bruts, ce qui se solde par des prêts douteux nets de (13) millions \$, ou -0,1 % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs acquis en vertu d'ententes de revente. Au 31 octobre 2003, les prêts douteux nets s'élevaient à 22 millions \$, ou 0,2 % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs acquis en vertu d'ententes de revente. Cette amélioration est principalement attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux, alors que les autres portefeuilles de prêts demeuraient à des niveaux semblables à ceux de l'exercice financier précédent, comme l'indique le tableau 9.

TABLEAU 9 // PRÊTS DOUTEUX

AUX 31 OCTOBRE EN MILLIONS DE DOLLARS	2004			2003		
	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET
Prêts personnels	18,1 \$	(10,1) \$	8,0 \$	19,6 \$	(9,3) \$	10,3 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	13,2	(3,9)	9,3	14,0	(3,7)	10,3
Prêts hypothécaires commerciaux	15,5	(6,1)	9,4	13,0	(6,1)	6,9
Prêts commerciaux et autres	80,2	(54,7)	25,6	138,6	(66,8)	71,8
Total	127,0 \$	(74,8) \$	52,3 \$	185,2 \$	(85,9) \$	99,3 \$
Provisions générales			(65,3)			(77,3)
Total – prêts douteux nets			(13,0) \$			22,0 \$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et actifs achetés en vertu d'ententes de revente			(0,1) %			0,2 %

PRÊTS COMMERCIAUX PAR INDUSTRIE EN POURCENTAGE



Les provisions générales reflètent la meilleure estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité du crédit de prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux. La provision générale attribuée est estimée selon le profil de pertes historiques et selon un facteur de référence au cycle économique pour les divers portefeuilles. La provision générale non attribuée tient compte des changements récents dans la composition du portefeuille, dans les conditions économiques et de marché, de même que du risque associé au modèle et aux estimations.

Au 31 octobre 2004, la provision générale s'établissait à 65,3 millions \$, comparativement à 77,3 millions \$ en 2003, soit une baisse nette de 12 millions \$. Au cours de l'exercice financier 2004, la Banque a revu le niveau de ses provisions générales et a déterminé que, compte tenu des modifications apportées à ses politiques de crédit limitant la taille des prêts à 20 millions \$ et à la diminution du volume de prêts commerciaux et du risque de crédit correspondant au cours des 12 derniers mois, une diminution du niveau de ses provisions générales s'imposait. La note 4 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

Portefeuille de produits dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change, de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements qui se traduisent en produits dérivés. La note 19 des états financiers consolidés présente de plus amples informations sur le portefeuille de la Banque.

Dépôts

Le portefeuille de dépôts a diminué, passant de 13,3 milliards \$ au début de l'exercice financier 2004 à 12,9 milliards \$ au 31 octobre 2004, reflétant ainsi les variations des différents types de dépôts que la Banque lève afin de financer ses opérations. Le tableau 10 ci-après présente un sommaire des différents portefeuilles.

Dépôts de particuliers

Le total des dépôts des particuliers est demeuré relativement stable, comparativement au 31 octobre 2003, et s'établissait à

10,5 milliards \$ au 31 octobre 2004. La diminution de 105 millions \$ reliée essentiellement aux dépôts à terme souscrits par l'entremise de courtiers, a été contrebalancée en partie par une augmentation de 50 millions \$ des dépôts à vue et à préavis effectués par l'entremise du réseau de succursales. Les dépôts des particuliers représentaient 81 % du total des dépôts au 31 octobre 2004, comparativement à 79 % au 31 octobre 2003.

Les dépôts de particuliers constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au cours de l'exercice financier 2004, la Banque a augmenté la proportion de dépôts à vue et à préavis, lesquels sont significativement moins coûteux que les dépôts à terme. Ces dépôts sont à la base des relations d'affaires avec les principaux clients de la Banque, et constituent un bon indicateur de la capacité de la Banque à améliorer son positionnement. Le niveau des dépôts à terme souscrits par le réseau de succursales a légèrement augmenté en 2004. Ces dépôts sont en concurrence directe avec les fonds communs de placement ; depuis quelques années toutefois, la préférence des investisseurs pour des produits d'épargne plus conservateurs a permis d'en stabiliser le niveau.

La Banque a maintenu sa forte présence auprès des intermédiaires financiers indépendants à travers le Canada par l'entremise de son secteur d'activité B2B Trust et de son réseau de courtiers. Au 31 octobre 2004, les dépôts de B2B Trust s'élevaient à 2,1 milliards \$, comparativement à 2,2 milliards \$ au 31 octobre 2003. Ces dépôts sont plus sensibles à la tarification et s'ajustent ainsi plus facilement aux besoins de financement de la Banque.

Dépôts d'entreprises et autres

Les dépôts des entreprises, des banques et des institutions gouvernementales ont diminué de 327 millions \$, passant de 2,8 milliards \$ au 31 octobre 2003 à 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2004, d'autres sources s'avérant suffisantes pour le financement des activités. La section sur les cotes de crédit de la Banque, à la page 51 du présent Rapport de gestion, explique plus longuement le coût associé à ce type de financement pour la Banque.

TABLEAU 10 // DÉPÔTS

AUX 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004		2003	
Dépôts de particuliers				
À vue et à préavis	1 858 \$	14,4 %	1 808 \$	13,6 %
À terme				
Réseau de succursales	4 046	31,3	4 032	30,4
Courtiers	4 550	35,3	4 669	35,1
	8 596	66,6	8 701	65,5
Sous-total – dépôts de particuliers	10 454	81,0	10 509	79,1
Entreprises et autres				
À vue et à préavis	662	5,1	630	4,7
À terme fixe	1 795	13,9	2 154	16,2
Sous-total – entreprises et autres	2 457	19,0	2 784	20,9
Total – dépôts	12 911 \$	100,0 %	13 293 \$	100,0 %

Capital

Les capitaux propres s'élevaient à 886,8 millions \$ au 31 octobre 2004, soit une augmentation de 13,4 millions \$ par rapport à l'exercice financier précédent. Cette augmentation résulte principalement des modifications au capital-actions privilégié, tel qu'il est expliqué ci-dessous. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont également augmenté, passant de 673,3 millions \$ au 31 octobre 2003 à 676,8 millions \$ au 31 octobre 2004, tout comme la valeur comptable de l'action ordinaire qui est passée de 28,73 \$ au 31 octobre 2003 à 28,78 \$ au 31 octobre 2004. Au cours de l'exercice financier 2004, la Banque a émis 75 758 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 1,8 million \$. Au 31 octobre 2004, 23 511 343 actions ordinaires étaient en circulation.

Au cours de l'exercice financier 2004, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, Série 7 et Série 8 à 7,75 %, pour un montant de 102 millions \$ et a procédé parallèlement à l'émission d'actions

privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, Série 10 à 5,25 % pour un montant de 108 millions \$ (incluant les frais d'émission). Ces transactions ont permis d'augmenter les capitaux propres de 6 millions \$, tout en réduisant le coût en capital.

La structure de capital de la Banque est réexaminée périodiquement afin de maximiser le taux de rendement du capital investi au bénéfice des actionnaires, tout en s'assurant qu'elle réponde aux exigences réglementaires. À cet égard, la Banque considère également le niveau de son capital total, lequel est composé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, d'actions privilégiées, de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales et de débetures subordonnées. Au 31 octobre 2004, le capital total s'élevait à 1 137 millions \$, comparativement à 1 315 millions \$ au 31 octobre 2003, soit une diminution de 178 millions \$. Cet écart est principalement attribuable au rachat pour fins d'annulation des débetures Série 7 à 5,75 % pour un montant de 100 millions \$, ainsi qu'au rachat sur le marché, par l'entremise de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc., filiale de la Banque, de débetures

Série 8 à 7,0 % pour un montant de 49,5 millions\$. Ces titres de placement ont été déduits des engagements correspondants, conformément à la nouvelle norme comptable des principes comptables généralement reconnus. La privatisation de B2B Trust a également eu pour effet de diminuer le capital total de 43 millions\$.

La Banque surveille étroitement la qualité de son capital puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités.

Le ratio BRI de capital de première catégorie s'est légèrement amélioré depuis le 31 octobre 2003 et s'établissait à 10,5 %, un résultat principalement attribuable à la diminution de l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio BRI de capital total a diminué à 14,0 %, alors qu'il s'établissait à 15,2 % au 31 octobre 2003, un résultat attribuable aux transactions touchant les débetures décrites ci-dessus. Ces ratios se comparent avantageusement à ceux des autres banques canadiennes. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires (soit les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins

les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels) sur l'actif pondéré en fonction des risques a diminué à 7,6 %, comparativement à 7,8 % au 31 octobre 2003, en raison principalement de la privatisation de B2B Trust. Le ratio de l'actif sur les fonds propres de la Banque s'établissait à 15,0 comparativement à 13,1 au 31 octobre 2003.

Les tableaux 12 et 13 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios, tels qu'établis par la Banque des règlements internationaux (BRI).

TABLEAU 11 // CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2004
EN NOMBRE D' ACTIONS

////////////////////	
Actions privilégiées de catégorie A	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	<u>8 400 000</u>
Actions ordinaires	<u>23 511 343</u>
////////////////////	

TABLEAU 12 // ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

AUX 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003	2002
////////////////////			
Éléments inscrits au bilan			
Liquidités	68 \$	148 \$	57 \$
Valeurs mobilières	255	359	262
Prêts hypothécaires	2 123	2 104	2 595
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 828	4 948	5 469
Autres éléments d'actifs	543	596	690
Provisions générales	65	73	81
Total – éléments inscrits au bilan	<u>7 882</u>	<u>8 228</u>	<u>9 154</u>
Éléments hors bilan			
Produits dérivés	50	60	50
Engagements de crédit	54	123	73
Total – actif pondéré en fonction des risques	<u>7 986 \$</u>	<u>8 411 \$</u>	<u>9 277 \$</u>
////////////////////			

TABLEAU 13 // CAPITAL REGLEMENTAIRE – BRI

 AUX 31 OCTOBRE
 EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003	2002	VARIATION 04 / 03
Capital de première catégorie				
Actions ordinaires	248,6 \$	246,8 \$	246,2 \$	1 %
Bénéfices non répartis	428,1	426,5	375,8	-
Actions privilégiées non cumulatives	209,7	200,0	200,0	5
Participation sans contrôle dans des filiales	6,3	41,8	52,3	(85)
Moins : écarts d'acquisition	(54,0)	(54,0)	(54,0)	-
Total – capital de première catégorie (A)	838,7	861,1	820,3	(3)
Capital de seconde catégorie				
Actions privilégiées non-cumulatives ¹	0,3	-	-	-
Actions privilégiées permanentes	-	-	0,4	-
Débetures subordonnées	250,5	400,0	400,0	(37)
Provisions générales	65,3	73,0	81,2	(11)
Participation sans contrôle dans des filiales (instruments subordonnés à terme)	-	-	1,4	-
Total – capital de seconde catégorie	316,1	473,0	483,0	(33)
Investissement dans une société satellite, titrisation et autres	(41,0)	(54,2)	(53,9)	(24)
Capital réglementaire – BRI (B)	1 113,8 \$	1 279,9 \$	1 249,4 \$	(13) %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 12) (C)	7 985,7 \$	8 410,5 \$	9 276,5 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A / C)	10,5 %	10,2 %	8,8 %	
Ratio BRI total (B / C)	14,0 %	15,2 %	13,5 %	
Ratio actif / fonds propres	15,0 x	13,1 x	15,0 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	7,6 %	7,8 %	6,7 %	

¹ Représente le montant des actions privilégiées excédant 25 % du capital de première catégorie.

Dividendes

Tout au long de l'exercice financier 2004, la Banque a démontré son habileté à générer suffisamment de revenus pour s'assurer de maintenir sa tradition de versements ininterrompus de dividendes. Le retard dans l'exécution du plan d'affaires a toutefois forcé le conseil d'administration à se pencher sur la situation au cours de l'exercice financier mais, compte tenu des gains résultant des cessions d'actifs et de signes permettant de constater l'amélioration de certaines activités, les dividendes ont été déclarés de façon régulière à tous les trimestres. Pour l'exercice financier 2005, à chaque trimestre, le conseil d'administration évaluera la situation financière de la Banque, ainsi que sa capacité à atteindre ses objectifs financiers afin de supporter les déclarations de dividendes.

Au cours de l'exercice financier 2004, la Banque a déclaré un dividende de 0,29 \$ par action ordinaire pour chacun des trimestres, soit un total de 1,16 \$ par action ordinaire, ou 27,2 millions \$, tout comme en 2003. Les dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents, totalisaient 14,5 millions \$, comparativement à 13,9 millions \$ en 2003. Cette variation est attribuable principalement au chevauchement des paiements de dividendes découlant de l'émission d'actions privilégiées de catégorie A Série 10 au cours du deuxième trimestre et du rachat des actions privilégiées de catégorie A Série 7 et Série 8 au troisième trimestre. De plus, une prime de rachat de 2 millions \$ a également été versée lors de ce rachat d'actions.

TABLEAU 14 // DIVIDENDES EN ESPÈCES

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE	2004	2003	2002
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (en milliers de dollars)	27 248 \$	27 164 \$	26 854 \$
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées ¹ (en milliers de dollars)	16 218 \$	13 771 \$	12 903 \$

¹ Incluant la prime sur le rachat des actions privilégiées de catégorie A Série 7 et Série 8 de 2 millions \$ en 2004.

Cotes de crédit

La capacité de la Banque à obtenir du financement institutionnel ainsi que les coûts de ce type de financement sont liés aux cotes de crédit fixées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) et Standard & Poor's.

Le 7 octobre 2004, DBRS abaissait les cotes de la Banque, mais révisait ses perspectives, de négatives à stables. Le 29 septembre 2004, Standard & Poor's a annoncé qu'elle révisait ses perspectives, de stables à négatives. Ces changements font suite au retard dans la mise en œuvre du plan de repositionnement de la Banque et à un niveau de rentabilité inférieur à celui attendu.

TABLEAU 16 // OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AUX 31 OCTOBRE EN MILLIONS DE DOLLARS	2005	2006	2007	2008	2009	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts à terme	4 596 \$	2 033 \$	1 420 \$	942 \$	1 400 \$	- \$	10 391 \$
Engagements afférents à des actifs vendus à découvert	952	200	320	-	-	24	1 496
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	16	-	-	-	-	-	16
Débitures subordonnées	101	150	-	-	-	-	251
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres ¹	60	48	46	43	37	74	308
Total	5 725 \$	2 431 \$	1 786 \$	985 \$	1 437 \$	98 \$	12 462 \$

¹ La Banque a également signé des lettres d'entente avec certains fournisseurs, représentant des engagements totaux de 70,0 millions \$, qui devraient se conclure par la signature de contrats en 2005.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Les principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, incluant les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions, afin de financer ses activités. La Banque s'oblige également en signant des baux et des contrats de services. Par

Toutefois, les dépôts de particuliers et les dépôts en provenance des intermédiaires financiers indépendants constituent la principale source de financement de la Banque. Par conséquent, les modifications aux cotes de crédit de la Banque ne devraient pas avoir de répercussions importantes sur les opérations, ou sur les liquidités et les coûts de financement.

TABLEAU 15 // COTES DE CRÉDIT

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB	BBB+
Instruments à court terme	R-2 (haut)	A-2 (A-1 bas, selon le groupe de référence canadien)
Débitures subordonnées	BBB (bas)	BBB
Actions privilégiées	Pfd-3n	BBB- (P-2 bas, selon le groupe de référence canadien)

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles, au 31 octobre 2004, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite.

ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités et d'autres éléments d'actifs afin de faire face, notamment, à l'ouverture prévue d'un certain nombre de succursales au cours des trois prochaines années et pour participer aux systèmes de compensation et de paiement. La note 21 des états financiers consolidés complète cette information.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre des actifs de clients qui ne sont pas comptabilisés au bilan. De plus, les éléments hors bilan comprennent des entités mises en place à des fins de financement et de gestion de capital.

Biens administrés et biens sous gestion

L'actif administré et l'actif sous gestion comprennent des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels sous gestion reliés aux activités de titrisation, des actifs détenus par des clients auxquels la Banque fournit des services tels le placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente, des services administratifs et la perception des revenus de placement, ainsi que l'actif des régimes autogérés offerts par sa filiale B2B Trust. La Banque perçoit des frais et commissions de ces actifs.

Par l'intermédiaire de ses filiales Valeurs mobilières Banque Laurentienne et BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Au cours de l'exercice financier 2004,

la Banque effectuait aussi la gestion de fonds communs de placement par l'entremise de sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Le tableau suivant illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2004, ces éléments totalisaient 14,9 milliards \$, en baisse de 0,6 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent.

La diminution des actifs liés aux régimes de retraite autogérés, d'un exercice financier à l'autre, est attribuable principalement aux modifications de l'environnement réglementaire, notamment la création de la Mutual Fund Dealers Association, qui encourage les intervenants à assurer la gestion de leurs régimes autogérés eux-mêmes. La Banque et sa filiale B2B Trust travaillent ardemment à développer leur offre de service afin de maintenir leur position sur ce marché. Les prêts hypothécaires sous gestion ont diminué essentiellement en raison de la baisse des opérations de titrisation. Les actifs des fonds communs de placement ont augmenté sous l'effet combiné de la performance du marché et des ventes nettes positives. Les actifs institutionnels sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice financier 2003, tout comme les actifs de courtage de clients et les autres actifs de particuliers en fiducie.

TABLEAU 17 // ACTIF ADMINISTRÉ

AUX 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003	2002	VARIATION 04 / 03
REER et FERR autogérés	8 378 \$	8 512 \$	8 009 \$	(2)%
Institutionnels	2 695	2 644	2 058	2
Actifs de courtage de clients	1 390	1 345	1 316	3
Fonds communs de placement	1 332	1 238	1 157	8
Prêts hypothécaires sous gestion	800	1 428	2 055	(44)
Autres – Particuliers	283	321	298	(12)
Total – actif administré	14 878 \$	15 488 \$	14 893 \$	(4)%

Structures d'accueil

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires dans le but d'obtenir du financement, de réduire le risque de crédit et de gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie au Canada, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires et les garanties de liquidités constituent les principales formes de

rehaussement. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats d'échange d'intérêts (swap) afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle des actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires sur ces actifs. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logements. Au moment de la vente des actifs, la Banque conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires et des comptes de réserve, lesquels constituent des droits conservés. La Banque revoit périodiquement la valeur de ces

droits et constate aux résultats toute baisse de valeur durable, le cas échéant. De même, la Banque a conclu des contrats d'échange d'intérêt visant à garantir les paiements aux investisseurs. La Banque continue également d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2004, l'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 603,6 millions \$ (940,5 millions \$ en 2003) et les droits conservés à 15,1 millions \$ (18,0 millions \$ en 2003). Des revenus de 1,4 million \$ ont été constatés en 2004 (1,9 million \$ en 2003) au titre des opérations de titrisation. La note 5 aux états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur ces structures.

Engagements relatifs au crédit et aux marges de crédit

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients. Le tableau ci-dessous présente les engagements de la Banque à cet égard. La note 21 des états financiers consolidés donne certaines informations additionnelles.

TABLEAU 18 // ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT ET AUX MARGES DE CRÉDIT

AUX 31 OCTOBRE EN MILLIERS DE DOLLARS	2004	2003
Engagements de crédit inutilisés	2 793 807 \$	2 485 170 \$
Lettres de crédit documentaire	19 371 \$	13 470 \$
Lettres de crédit de soutien et garantie d'exécution	55 329 \$	65 445 \$

TABLEAU 19 // RÉSULTATS SECTORIELS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS
LES 31 OCTOBRE, EN POURCENTAGE

	2004			2003		
	REVENU TOTAL	REVENU NET	RATIO D'EFFICACITÉ	REVENU TOTAL	REVENU NET	RATIO D'EFFICACITÉ
Services financiers aux particuliers	65,1 %	37,9 %	82,7 %	66,5 %	29,3 %	84,7 %
Services financiers aux entreprises	17,8 %	39,0 %	40,3 %	16,7 %	36,2 %	37,5 %
B2B Trust	11,6 %	16,3 %	63,3 %	11,2 %	19,2 %	60,2 %
Gestion du patrimoine et Courtage	5,5 %	6,8 %	78,4 %	5,6 %	15,3 %	62,6 %

Services financiers aux particuliers

Pour l'exercice financier 2004, la contribution des Services financiers aux particuliers aux résultats consolidés de la Banque a connu une amélioration de 41 %, et s'établissait à 23,7 millions \$, comparativement à 16,8 millions \$ en 2003. Les résultats de l'exercice incluent une partie du gain réalisé grâce à la vente du portefeuille Visa, d'une valeur de 2,1 millions \$ et un montant de 1,0 million \$ provenant de la vente des activités de traitement

ANALYSE SECTORIELLE

La Banque compte quatre secteurs d'activité :

- les Services financiers aux particuliers
- les Services financiers aux entreprises
- B2B Trust
- Gestion du patrimoine et Courtage

Pour l'exercice financier 2004, leur contribution au revenu net de la Banque, excluant le secteur Autres, s'établissait à 38 % pour les Services financiers aux particuliers, à 39 % pour les Services financiers aux entreprises, à 16 % pour B2B Trust et à 7 % pour Gestion du patrimoine et Courtage. Pour l'exercice financier 2003, ces contributions s'élevaient respectivement à 30 %, 36 %, 19 % et 15 %.

Les résultats du secteur d'activité Services financiers aux particuliers se sont améliorés de manière significative, comparativement à l'exercice financier 2003, principalement grâce à une réduction des pertes sur prêts et à une augmentation du niveau d'activités. Les Services financiers aux entreprises ont également amélioré leur contribution grâce à une réduction des pertes sur prêts, alors que la performance de B2B Trust est demeurée relativement stable. Le secteur d'activité Gestion du patrimoine et Courtage a également bénéficié d'une augmentation du niveau d'activités, ce qui lui a permis de dépasser ses objectifs pour l'exercice financier.

Certaines transactions importantes, tels que décrites au tableau 2, ont été imputées aux secteurs d'activité. L'analyse présentée ci-après précise ces allocations.

d'opérations par carte de débit et de crédit et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement. Même en ne considérant pas ces éléments, les résultats indiquent une amélioration significative de plus de 20 %.

Historiquement, les Services financiers aux particuliers ont toujours été la pierre angulaire de la Banque. Les énergies et les investissements importants qui leur ont été consentis cette

année, visaient à restaurer cette image de marque et à insuffler un nouveau vent d'optimisme et de renouveau. Les résultats ne se sont pas faits attendre. Déjà, la croissance des prêts hypothécaires de 194 millions \$ et des dépôts aux particuliers de 55 millions \$, attribuable à l'ensemble du réseau de succursales, témoigne de l'engagement de tous les employés à participer au développement de la Banque. Ces croissances de volume ont contribué à une augmentation des revenus de 15 millions \$ approximativement, excluant les retombées de la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien réalisée à la fin de l'exercice financier 2003 ainsi que les dispositions d'actifs, telles que décrites ci-dessus. Les modifications apportées aux stratégies de tarification dans le domaine du financement aux points de vente, de même que pour les autres types de produits, ont également contribué à l'amélioration de la rentabilité.

Par ailleurs, les pertes sur prêts ont également connu une amélioration significative au cours de l'exercice financier 2004, soit de 9,0 millions \$, dont 3,5 millions \$ attribuables aux succursales vendues en 2003. Les frais d'exploitation ont diminué de 43,7 millions \$, un résultat attribuable principalement aux économies liées aux succursales vendues et au programme de réduction des dépenses mis en œuvre en 2003. L'effet combiné de la hausse des revenus et de la réduction des dépenses a permis d'améliorer le ratio d'efficacité à 82,7 %, comparativement à 84,7 % en 2003.

Tout au long de l'exercice financier 2004, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre ou menées à terme, et elles ont contribué, directement ou indirectement, à la réalisation des objectifs de performance. Au premier plan, le projet *Entrepreneurship*, mis en branle en 2002 et élargi depuis à l'ensemble du réseau de succursales de la Banque. Le déploiement de cet esprit d'entrepreneurship dans l'ensemble du réseau a permis à la Banque de capitaliser sur l'une de ses forces fondamentales – la qualité du service.

Par ailleurs, des activités de marketing plus intensives, y compris des campagnes de publicité directe et dans les médias, ont contribué à rehausser la visibilité et la notoriété de la Banque en 2004. Ces initiatives se poursuivront au cours de l'exercice financier 2005.

La Banque a récemment annoncé l'ouverture de cinq succursales avec un tout nouveau concept de boutiques de services financiers. Ce concept traduit une approche totalement repensée des activités bancaires en succursale. Quatre nouvelles succursales ont été ouvertes aux mois de novembre et de décembre 2004 ; une nouvelle succursale doit aussi ouvrir en janvier 2005. Cela devrait se poursuivre au cours des prochaines années, alors que l'ouverture d'environ 15 autres succursales est actuellement envisagée. Cet investissement important pour la Banque, de l'ordre

de 10 millions \$, demeure un élément central de la stratégie du secteur d'activité et une preuve tangible de sa volonté de réussir. Ces nouvelles succursales, entre autres initiatives, contribueront à accélérer la croissance de la Banque au cours de l'exercice financier 2005 et pour les années à venir.

TABLEAU 20 // SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE EN MILLIONS DE DOLLARS		
	2004	2003
Revenu net d'intérêt	238,2 \$	274,2 \$
Autres revenus	87,2	95,2
Revenu total	325,4	369,4
Provision pour pertes sur prêts	19,8	28,8
Frais autres que d'intérêt	269,2	312,9
Revenu avant impôts sur le revenu	36,4	27,7
Impôts sur le revenu	12,7	10,9
Revenu net	23,7 \$	16,8 \$

Services financiers aux entreprises

Pour l'exercice financier 2004, la contribution des Services financiers aux entreprises aux résultats consolidés de la Banque s'est améliorée de 17 % et s'établissait à 24,4 millions \$, comparativement à 20,8 millions \$ en 2003. Ce secteur d'activité a continué à déclarer des résultats constants tout au long de l'exercice financier. La croissance des revenus a été freinée par le faible niveau persistant de la demande de financement commercial. Cependant, la diminution des pertes sur prêts a permis à ce secteur d'activité d'augmenter sa contribution. De plus, l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts commerciaux a été particulièrement remarquable au cours des douze derniers mois, comme en témoigne le fait que le niveau de prêts douteux a diminué de 35 %.

D'un coup d'œil rétrospectif, les résultats des diverses niches de marché de la Banque se sont avérés mixtes au cours de l'exercice financier 2004. L'équipe de financement immobilier a su profiter de la vigueur de ce marché, ce qui lui a permis d'atteindre des sommets historiques dans le domaine des prêts à la construction. Ces résultats ont pu être réalisés grâce à l'ouverture d'un bureau à Ottawa et à l'augmentation du niveau d'activité dans la région de Montréal, le tout conjugué à un roulement régulier de transactions dans la grande région de Toronto. Quoiqu'on anticipe un ralentissement du marché de la construction dans certaines régions, l'augmentation récente de ses forces de vente dans l'Ouest canadien permettra à la Banque de saisir de nouvelles occasions d'affaires rentables.

Le portefeuille de prêts agricoles est demeuré stable au cours de l'exercice financier 2004, alors que l'impact de la crise suscitée par la maladie de la vache folle se faisait toujours sentir. De plus, une compétition toujours plus vive, manifeste dans des politiques de tarification agressives en matière de prêts garantis par le gouvernement, a contribué à limiter le potentiel de croissance. Au cours de l'exercice financier 2005, la mise en œuvre d'un concept de « centre satellite » permettra d'étendre le rayonnement géographique de la Banque.

Le portefeuille de prêts destinés aux petites et moyennes entreprises est également demeuré stable au cours de l'exercice financier 2004, un résultat attribuable à la faiblesse de la demande et à la compétition toujours plus vive dans ce marché, particulièrement au Québec. Les activités de la Banque en Ontario, pour leur part, se concentrent désormais dans le segment des prêts de 1 million \$ à 20 millions \$, là où la Banque estime avoir les meilleurs atouts pour réussir.

Le portefeuille de prêts corporatifs a substantiellement diminué au cours de l'exercice financier 2004, à la suite de la décision de la Banque de réduire son exposition aux risques. À compter du début de l'exercice financier 2005, ce qui reste de ce portefeuille sera confié à l'équipe de la trésorerie, selon une approche de gestion intégrée des risques qui inclura des prêts directs ainsi que des investissements dans des produits financiers synthétiques.

TABLEAU 21 // SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003
Revenu net d'intérêt	56,9 \$	62,8 \$
Autres revenus	32,4	29,8
Revenu total	89,3	92,6
Provision pour pertes sur prêts	15,7	23,5
Frais autres que d'intérêt	36,0	34,8
Revenu avant impôts sur le revenu	37,6	34,3
Impôts sur le revenu	13,2	13,5
Revenu net	24,4 \$	20,8 \$

B2B Trust

Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits et services financiers aux particuliers par l'intermédiaire de conseillers financiers indépendants et de leurs regroupements, d'institutions financières non bancaires et de détaillants partout au Canada, sous marque privée ou sous sa marque générique, *Le choix du conseiller*. À la suite de la privatisation de B2B Trust le 8 juin 2004, les résultats de ce secteur d'activité reflètent désormais son statut de filiale à part entière de la Banque.

La contribution de B2B Trust au revenu net a diminué de 0,8 million \$, et s'établissait à 10,2 millions \$ en 2004, comparativement à 11,0 millions \$ en 2003. Cette diminution du revenu net, d'un exercice financier à l'autre, est attribuable à une baisse de revenus de 4,4 millions \$ et à une augmentation de la provision pour pertes sur prêts de 2,9 millions \$, contrebalancées par une réduction des coûts d'exploitation de 0,8 million \$, une diminution des impôts sur le revenu de 4,0 millions \$ et une réduction de l'ajustement de la part des actionnaires sans contrôle, d'un montant de 1,7 million \$, en raison de la privatisation de B2B Trust.

Le revenu total s'élevait à 58,1 millions \$ en 2004, comparativement à 62,5 millions \$ en 2003, soit une baisse de 4,4 millions \$, ou 7 %. Le revenu net d'intérêt a diminué de 3,8 millions \$, un résultat attribuable principalement à la baisse de la marge nette d'intérêt qui est passée de 1,77 % en 2003 à 1,64 % en 2004. Cette compression de la marge d'intérêt est attribuable aux changements dans la composition de l'actif, ainsi qu'à un environnement d'affaires compétitif au cours d'une période où les taux d'intérêt se sont maintenus à un niveau relativement bas, ce qui a contribué à réduire la marge d'intérêt nette que procurent historiquement les sources de financement.

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 4,6 millions \$ en 2004, soit une augmentation de 2,9 millions \$, d'un exercice financier à l'autre, comparativement à 1,7 million \$ en 2003. Cette augmentation est attribuable dans une large mesure au développement en cours d'un portefeuille de marges de crédit personnelles. Le total des facilités de crédit personnel a augmenté de 44 millions \$, soit 45 %, par rapport à l'exercice financier précédent. La qualité du portefeuille de prêts à l'investissement est demeurée extrêmement bonne, tel que le démontre le ratio de pertes sur prêts de 0,04 %.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 0,8 million \$, ou 2 %, et s'établissaient à 36,8 millions \$ en 2004, comparativement à 37,6 millions \$ en 2003. Le ratio d'efficacité a augmenté, passant de 60,2 % pour l'exercice financier 2003 à 63,3 %. Cette baisse de productivité reflète la baisse de 7 % des revenus, contrebalancée en partie par la baisse de 2 % des dépenses.

Les prêts à l'investissement et les prêts REER s'élevaient à 1,1 milliard \$ au 31 octobre 2004, soit une augmentation de 32 millions \$, ou 3 %, d'un exercice financier à l'autre. Ce résultat atteste la stabilité de ces produits clés auprès des consommateurs, de même que les étroites relations d'affaires de B2B Trust avec les intermédiaires financiers. Ces produits clés constituent d'ailleurs plus de 50 % des revenus de B2B Trust. La contribution de B2B Trust ainsi que l'avantage économique lié à la distribution de produits de crédit par l'intermédiaire de tiers indépendants devraient continuer à se développer grâce à la vigueur du marché des actions.

TABLEAU 22 // PORTEFEUILLES DE PRÊTS DE B2B TRUST

AUX 31 OCTOBRE EN MILLIONS DE DOLLARS	2004	2003
Investissement	1 145 \$	1 113 \$
Hypothécaires résidentiels	616	784
Marges de crédit	141	97
	1 902 \$	1 994 \$

TABLEAU 23 // B2B TRUST

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE EN MILLIONS DE DOLLARS	2004	2003
Revenu net d'intérêt	43,0 \$	46,8 \$
Autres revenus	15,1	15,7
Revenu total	58,1	62,5
Provision pour pertes sur prêts	4,6	1,7
Frais autres que d'intérêt	36,8	37,6
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	16,7	23,2
Impôts sur le revenu	4,6	8,6
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	1,9	3,6
Revenu net	10,2 \$	11,0 \$

Gestion du patrimoine et Courtage

Le secteur d'activité Gestion du patrimoine et Courtage a déclaré un revenu net de 4,3 millions \$ pour l'exercice financier 2004, comparativement à 8,7 millions \$ pour l'exercice financier 2003, y compris le gain après impôts sur le revenu de 6,7 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions TSX.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. a amélioré de manière substantielle sa contribution aux résultats de la Banque pour l'exercice financier 2004. Pour cet exercice, le revenu net s'élevait à 4,1 millions \$, une augmentation remarquable par rapport à l'exercice financier précédent alors que la contribution s'établissait à 2,2 millions \$, en excluant le gain après impôts sur le revenu de 6,7 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions TSX. Cette performance permet d'envisager 2005 avec enthousiasme, d'autant plus que la direction est particulièrement motivée à en assurer la croissance. Le revenu total s'élevait à 21,7 millions \$ pour

l'exercice financier 2004, comparativement à 18,2 millions \$ pour l'exercice financier 2003, en excluant le gain réalisé grâce à la vente d'actions TSX. Valeurs mobilières Banque Laurentienne exploite principalement dans les secteurs suivants : transactions à revenu fixe et des activités de courtage au détail.

La coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. a amélioré ses résultats, les portant à 0,4 million \$ (0,2 million \$ – participation de 50 %) pour l'exercice financier 2004, comparativement à une perte de 0,4 million \$ (0,2 million \$ – participation de 50 %) pour l'exercice financier 2003. Les frais de gestion se sont améliorés et atteignaient 11,2 millions \$ (5,6 millions \$ – participation de 50 %) pour l'exercice financier 2004, comparativement à 8,5 millions \$ (4,3 millions \$ – participation de 50 %) pour l'exercice financier 2003. Les fonds communs de placement sous gestion ont également augmenté, de 24 %, et s'élevaient à 910 millions \$ au 31 octobre 2004, en raison d'une bonne performance sur le plan des ventes et de l'augmentation des cours du marché. La valeur globale des actifs sous gestion a augmenté à 1,7 milliard \$ au 31 octobre 2004, comparativement à 1,6 milliard \$ au 31 octobre 2003. BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. gère des portefeuilles pour ses divisions de fonds communs de placement et de gestion financière, privée et institutionnelle.

Vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Le 4 novembre 2004, la Banque et son coentrepreneur, la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ont signé une entente de principe afin de vendre toutes les actions en circulation de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. Cette entente prévoit également que la Banque continuera à distribuer les Fonds R au cours des dix prochaines années, en vertu d'une entente de distribution exclusive. La clôture de la transaction est prévue au cours du premier trimestre 2005, sujet à l'obtention des approbations réglementaires. L'entente prévoit le paiement d'un montant initial de 65 millions \$ approximativement, établi sur la base de l'actif sous gestion au moment de la clôture de la transaction et d'un montant final de 8 millions \$ au terme de la cinquième année. Le montant initial est assujéti à une clause de récupération pouvant atteindre 28 millions \$ au cours des cinq premières années, si certaines conditions de ventes minimales nettes ne sont pas satisfaites. Le montant final est également assujéti à certaines conditions établies sur la base des ventes.

Cette entente permettrait à la Banque de dégager un gain pouvant atteindre plus de 30 millions \$, sujet à certaines conditions, dont les résultats de ventes. Une partie de ce gain sera comptabilisée lors de la clôture de la transaction, et le solde, par la suite. La note 24 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

TABLEAU 24 // GESTION DU PATRIMOINE ET COURTAGE

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004	2003
Revenu net d'intérêt	1,4 \$	1,3 \$
Autres revenus	26,0	29,7
Revenu total	27,4	31,0
Frais autres que d'intérêt	21,5	19,4
Revenu avant impôts sur le revenu	5,9	11,6
Impôts sur le revenu	1,6	2,9
Revenu net	4,3 \$	8,7 \$

Autres

La contribution du secteur Autres de la Banque s'établissait à -14,8 millions \$ pour l'exercice financier 2004, comparativement à 34,6 millions \$ pour l'exercice financier 2003. Les résultats pour 2004 incluent une part de 1,7 million \$ du gain réalisé grâce à la vente du portefeuille de prêts sur carte de crédit, une part de 3,6 millions \$ du gain réalisé grâce à la vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement, ainsi que les retombées positives des changements dans l'estimation de certaines provisions liées à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, d'une valeur de 2,4 millions \$. Ces éléments ont toutefois été contrebalancés par les activités de trésorerie et de titrisation, ainsi que par d'autres activités. La contribution nette pour l'exercice financier 2003 incluait le gain réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, soit un montant de 54,9 millions \$ après impôts sur le revenu, ainsi que les frais de 12,8 millions \$ après impôts sur le revenu liés au programme de réduction des dépenses.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Au cours des deux dernières années, les résultats de la Banque ont été significativement influencés par les répercussions de

certaines transactions particulières. Ces transactions et autres événements, sont analysés tout au long du présent Rapport de gestion et présentés dans le tableau 25. Par ailleurs, les résultats de la Banque sont également fortement influencés par les changements macroéconomiques, qui peuvent survenir tant au Canada que dans le reste du monde, notamment la situation des taux d'intérêt, les politiques monétaires et la croissance économique, ainsi que par les changements réglementaires.

En 2003 comme en 2004, la variation des résultats d'un trimestre à l'autre, excluant l'effet des transactions décrites ci-dessus, s'explique principalement par la fluctuation des revenus tirés des activités de trésorerie, lesquels sont, de par leur nature, plus volatils. La marge nette d'intérêt a aussi diminué de façon régulière depuis le début de l'exercice financier 2003, en raison de la conjoncture dans le domaine des taux d'intérêt et de la compétition sur le marché canadien. La perte de la contribution des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien explique également la diminution de la rentabilité, d'un trimestre à l'autre, entre 2004 et 2003.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Afin de veiller à ce que les états financiers consolidés et le rapport de gestion soient présentés de manière impartiale, la Banque a mis en place, depuis de nombreuses années, des contrôles et des procédures à l'égard de l'information financière. Dès l'automne 2002, un processus trimestriel, visant l'attestation d'un ensemble d'éléments à l'échelle de la Banque, a été mis en place de manière proactive. Au mois de juin 2003, la mise de l'avant par les autorités gouvernementales d'une réglementation plus stricte en matière d'attestation de l'information financière est venue supporter l'importance accordée au processus de préparation de ces documents. La Banque travaille maintenant activement aux phases suivantes devant mener à l'attestation des contrôles et des procédures de communication ainsi que des contrôles internes à l'égard de l'information financière. La Banque a également mis en place un certain nombre de mesures additionnelles visant à assurer une plus grande qualité de l'information financière, dont: un comité de divulgation formel qui deviendra pleinement opérationnel au premier trimestre de 2005 et une politique concernant l'approbation des mandats octroyés aux vérificateurs externes.

TABLEAU 25 // RÉSULTATS TRIMESTRIELS

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004				2003			
	TRIMESTRES TERMINÉS LES							
	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu net d'intérêt	70,0 \$	68,3 \$	66,8 \$	70,0 \$	83,0 \$	87,9 \$	84,6 \$	87,6 \$
Autres revenus	38,9	52,9	56,6	50,5	117,8	55,9	53,1	60,0
Revenu total	108,9	121,2	123,4	120,5	200,8	143,8	137,7	147,6
Provision pour pertes sur prêts	8,9	10,9	10,5	9,8	11,0	16,0	16,0	11,0
Frais autres que d'intérêt	91,3	91,5	94,2	92,8	125,8	109,3	102,0	104,6
Impôts sur le revenu	1,6	4,9	4,7	3,3	12,5	7,3	7,8	11,0
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu d'une filiale	-	0,2	0,7	1,0	0,8	0,9	0,9	1,1
Revenu net	7,1 \$	13,7 \$	13,3 \$	13,6 \$	50,7 \$	10,3 \$	11,0 \$	19,9 \$

**Facteurs qui ont entraîné des
variations au cours des trimestres :**

Augmentation des actifs d'impôts futurs découlant de l'augmentation du taux d'imposition de l'Ontario	- \$	- \$	- \$	1,5 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Vente du portefeuille de prêts Visa de l'Ontario et de l'Ouest canadien	-	-	3,8	-	-	-	-	-
Vente des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit, et de certains droits de gestion de comptes de fonds communs de placement	-	4,6	-	-	-	-	-	-
Révision des provisions liées aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien vendues au cours du quatrième trimestre de 2003	-	2,4	-	-	-	-	-	-
Coûts associés au remboursement des débetures Série 7	-	(0,7)	-	-	-	-	-	-
Réduction de la provision générale pour pertes sur prêts et augmentation équivalente des provisions spécifiques	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain réalisé grâce à la vente des succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien	-	-	-	-	54,9	-	-	-
Frais de restructuration	-	-	-	-	(10,8)	(2,0)	-	-
Pertes sur prêts liées à Air Canada	-	-	-	-	-	(3,2)	(3,3)	-
Total des éléments ayant un impact sur le revenu net	- \$	6,3 \$	3,8 \$	1,5 \$	44,1 \$	(5,2) \$	(3,3) \$	- \$

CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la Banque s'est dotée d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce Cadre est de créer une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement / risque dans toutes les sphères d'activité de l'institution. Ces mesures comprennent essentiellement l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants ; l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes ; l'établissement et l'application de contrôles internes efficaces et la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques.

Le Cadre se compose de deux sections : le milieu de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Le milieu de contrôle repose sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction et supervisée par les comités du conseil. On trouve en page 15 une description du rôle de chacun de ces comités.

Structure de gestion des risques

La direction a élaboré une structure de gestion des risques qui a été approuvée par le conseil d'administration. Le comité de direction a établi que le risque de crédit, le risque de marché (incluant les risques de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité), le risque de gestion du capital, le risque structurel, le risque opérationnel et le risque réglementaire sont davantage contrôlables et mesurables, et peuvent par conséquent être encadrés plus formellement. Des politiques spécifiques encadrent ces risques qui font aussi l'objet d'une surveillance continue par le comité de direction, tel que décrit ci-dessous.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement

de ses obligations financières ou contractuelles relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion des risques de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une juste appréciation des risques et l'établissement des taux prêteurs en conséquence. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. A cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter.

Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est fortement centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de direction de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 17 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières.

En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêt accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

RÉGLEMENTATION ◀		RÉGLEMENTATION ▶	
MILIEU DE CONTRÔLE		GOVERNANCE D'ENTREPRISE	
FONCTIONS	COORDONNATEURS		
GESTIONNAIRES ◀▶	Ressources humaines	Responsable des ressources humaines	Comité des ressources humaines et de gouvernance d'entreprise
	Planification stratégique	Chef de la direction / Chef de la direction financière	Conseil d'administration
	Intégrité financière	Chef de la direction financière	Comité de vérification
	Gestion des risques	Chef de la gestion des risques	Comité de gestion des risques
	Conformité	Chef de la conformité	Comité de vérification
VÉRIFICATION INTERNE ◀▶			

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes ou prêt par prêt dans certains cas.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes éventuelles émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques, et est basée sur la ligne directrice C-5 « Provisions générales pour risque de crédit » du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Gestion du risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours obligataires et boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement et de négociation de la Banque.

Politiques et normes

La Banque accorde une place fondamentale à la gestion efficace du risque de marché dont l'objectif premier est la maximisation de la relation rendement / risque à l'intérieur de limites préalablement définies tenant compte du degré de risque que la Banque et ses filiales sont disposées à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque et de ses filiales en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Ces politiques et limites sont révisées par le conseil d'administration au moins sur une base annuelle, en vue de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégie de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés : a_ quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ; b_ trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil.

La gestion du risque de marché comprend : la gestion des risques de taux d'intérêt, de change étranger et de liquidité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux pertes financières que la Banque et / ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur le risque structurel traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

Risque de change étranger

Le risque de change étranger correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque et / ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concorde des entrées et sorties de fonds en devises.

Le contrôle du risque implique donc que les positions non couvertes soient maintenues et gérées de façon à profiter des fluctuations à court terme des marchés, d'où l'établissement de limites globales, révisées au moins annuellement, qui spécifient le risque maximum que la Banque est prête à supporter compte tenu de ses activités.

Risque de liquidité

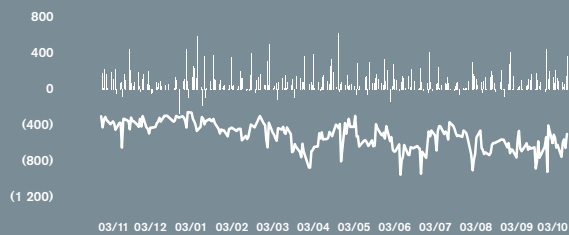
Le risque de liquidité est le risque que la Banque subisse une perte si elle ne disposait pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour respecter tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits ou non au bilan.

Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque. Les politiques de gestion du nantissement, des liquidités et du financement, ainsi que le plan de gestion des liquidités définissent la structure de gestion, les responsabilités et les indicateurs pour une gestion prudente des liquidités. Ce cadre de gestion vise à assurer que la Banque, incluant ses filiales, aura à sa disposition les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements. La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les indicateurs corporatifs et les exigences statutaires s'appliquent à elle et à ses filiales soient respectés.

Partie intégrante de la gestion de l'actif et du passif, la gestion des liquidités porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds. La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement (par client, type de dépôt, marché et échéance). Le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de

COMPARAISON JOURNALIÈRE DES REVENUS DE NÉGOCIATION PAR RAPPORT À LA VAR

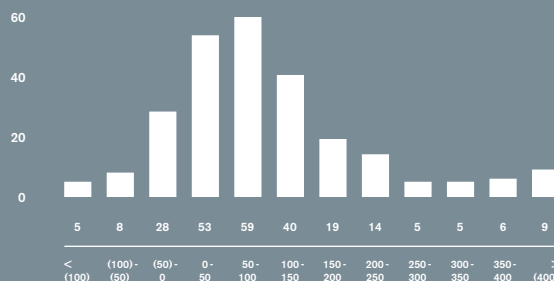
EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS



— REVENUE
— VAR

DISTRIBUTION DES REVENUS DE NÉGOCIATION

NOMBRE DE JOURS
EN MILLIERS DE DOLLARS



titres de dette à court terme, constitue une partie du financement. La titrisation d'éléments d'actif offre également une possibilité de financement supplémentaire grâce à la vente d'éléments d'actif. La Banque assure aussi la surveillance constante de ses besoins opérationnels. Elle veille notamment à évaluer et à prévoir ses engagements, et à s'assurer qu'un minimum d'actifs liquides de qualité soit immédiatement disponible pour parer à toute éventualité.

Un plan de contingence prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression extrême sur les liquidités.

Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché (taux d'intérêt et change étranger)

L'évaluation des risques de marché à la Banque Laurentienne repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- a_ la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios-chocs ; et
- b_ des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité qui permettent d'encadrer les risques qui ne seraient pas saisis par les mesures de VAR et de scénarios.

La valeur à risque

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation. La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1 %. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents marchés.

Une valeur à risque globale est calculée pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Des valeurs à risque sont également calculées pour certains portefeuilles. L'encours des valeurs à risque ainsi obtenues est comparé aux limites établies à cet effet sur une base journalière afin de limiter les risques encourus. Parallèlement au modèle de valeur à risque, des scénarios de chocs sont envisagés et leur impact évalué sur les profits et pertes de certains portefeuilles.

Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et sur ceux de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par la filiale Valeurs Mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la trésorerie de la Banque.

Les graphiques précédents et le tableau qui suit font référence aux portefeuilles de négociation.

Le graphique en haut à gauche compare les revenus nets des activités de négociation et la valeur à risque quotidienne liée à ces activités. Au cours de l'exercice financier 2004, nous avons connu 41 jours de pertes nettes. Aucune des pertes nettes subies n'a excédé la VAR estimative pour ces mêmes journées. La perte la plus importante a eu lieu le 2 janvier et s'élevait à -273 000 \$. La VAR moyenne durant l'exercice s'élevait à 523 000 \$ comparativement à des revenus moyens de 98 000 \$.

Le graphique en haut à droite montre la distribution quotidienne des revenus de négociation pour l'exercice financier 2004.

Le tableau ci-dessous présente la VAR par catégorie de risque important pour l'exercice financier 2004. On y retrouve également la VAR globale qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt et des cours de change, ainsi que les avantages résultant de la diversification au sein du portefeuille de négociation de la Banque.

SOMMAIRE DE LA VAR – PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION¹

EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS	À LA FIN	MOYENNE	HAUT	BAS
Taux d'intérêt	566	489	911	264
Change	10	122	841	2
Effet de diversification	(51)	(88)	(565)	51
VAR Totale	525	523	s.o.	s.o.

¹ Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR quotidienne à un niveau de confiance de 99 %. Les portefeuilles de négociation n'incluent aucune position en action. s.o. = sans objet

Gestion du risque structurel

Le risque structurel correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de rachat par anticipation et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- a_ les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- b_ les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel regroupés dans les portefeuilles

de liquidités primaires et secondaires, et dans le portefeuille de positionnement ;
c_les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
d_un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre cet objectif, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par le comité de gestion de l'actif et du passif, en conformité avec la politique de gestion des risques structurels approuvée par le conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Les positions des portefeuilles sont revues chaque semaine par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité d'établir le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés trimestriellement au comité de direction et au Comité de gestion des risques du conseil. La gestion du risque structurel se fait à partir d'un relevé hebdomadaire des écarts. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2004 est présentée à la note 20 des états financiers consolidés. Pour assurer une saine gestion du risque structurel, la direction procède à des analyses de simulation sur le revenu net et sur la valeur économique de l'avoir des actionnaires ordinaires. Ces simulations sont réalisées à partir des données du relevé des écarts de retarification et selon divers scénarios de taux d'intérêt. L'un des principaux exercices de simulation consiste à soumettre

le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse soudain et soutenu de 1 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2004, une majoration immédiate et soutenue de 1 % des taux d'intérêt de tous les portefeuilles aurait ainsi entraîné une hausse d'environ 10,6 millions \$ du revenu net avant impôts sur les 12 mois suivants et aurait eu des retombées de -15,7 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Ces résultats reflètent une gestion qui tire parti des mouvements des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds fixés par le conseil d'administration.

Risque lié à la gestion du capital

Le risque lié à la gestion du capital correspond à l'incidence éventuelle défavorable pour l'institution de ne pas maintenir un capital adéquat pour soutenir ses opérations.

Le capital de la Banque se compose des actions ordinaires, des bénéficiaires non répartis, des actions privilégiées, des débentures subordonnées et de la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale. Le capital est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La gestion serrée du capital contribue à sa rentabilité puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis.

La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque propre. Elle a pour politique de maintenir ses ratios de capital statutaire à un niveau semblable à celui de l'industrie et conforme aux règles définies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF).

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Des rapports de suivi des ratios de capital statutaire sont présentés trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil.

Capital économique

La Banque continue d'améliorer son modèle de capital économique. Cette méthodologie permet de regrouper et de gérer les diverses composantes du risque afin de calculer la perte maximale que la Banque ou un secteur d'activité pourrait subir avec un degré de confiance prédéterminé et pour une période de temps définie. Ce processus vise à définir l'élément risque dans le rapport

rendement / risque, lequel contribue à évaluer le profit économique et l'augmentation de la valeur des capitaux propres. Les axes de développement visent une meilleure couverture des risques et la validation permanente des paramètres du modèle.

Nouvel accord de Bâle

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui entrera en vigueur au mois de novembre 2006. Cet accord reposera sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tiendra compte davantage des risques réels de la Banque et permettra le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque est présentement engagée dans le processus d'implantation du Nouvel accord de Bâle pour l'évaluation du risque de crédit et du risque opérationnel.

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Les gestionnaires des unités d'affaires et des filiales sont les premiers responsables de la gestion du risque opérationnel dans leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion du risque opérationnel. Une vérification complète et indépendante de ce processus est assurée par la vérification interne de la Banque, qui communique les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration de la Banque.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'adoption de politiques par le conseil d'administration

Le cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

La cueillette des données de pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

L'évaluation de la fréquence et de l'impact potentiel des événements de pertes opérationnelles

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors d'ateliers d'auto-évaluation, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus.

La gestion proprement dite du risque opérationnel

Il s'agit en fait de prendre la décision d'accepter, contrôler, éviter ou transférer certains risques et la mise en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ses risques, dont la participation à un programme d'assurances corporatives, ainsi que l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des opérations.

La production de rapports sur le risque opérationnel

Ces rapports sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les plans d'action visant à réduire le niveau de risque des processus d'affaires dont la cote globale de risque opérationnel est considérée comme étant trop élevée, selon les niveaux de tolérance établis par la Banque.

Gestion du risque réglementaire

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, aux règles, aux règlements, aux pratiques établies ou aux normes déontologiques en vigueur. La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont un impact jugé important sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, ainsi que les mandats, échéanciers et rapports de conformité.

Les rapports de conformité sont présentés au Président et chef de la direction, au comité de direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration, puis au comité de vérification du conseil d'administration.

RÉTROSPECTIVE – BILAN CONSOLIDÉ

AUX 31 OCTOBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS

VARIATION
ANNUELLE
MOYENNE
04/00

	2004	2003	2002	2001	2000	
ACTIF						
Liquidités						
Encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt	75 653 \$	100 001 \$	168 726 \$	82 231 \$	83 130 \$	(2)%
Dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt	252 779	622 923	264 972	93 679	167 904	11
Chèques et autres effets en transit, montant net	-	111 809	19 973	8 437	29 177	-
	328 432	834 733	453 671	184 347	280 211	4
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le Canada	1 834 369	1 497 689	1 584 820	1 432 946	822 894	23
Émises ou garanties par des provinces et des corps municipaux	698 510	1 025 828	1 114 427	650 685	428 946	13
Autres valeurs mobilières	469 596	547 359	350 810	237 630	136 620	32
	3 002 475	3 070 876	3 050 057	2 321 261	1 388 460	21
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente						
	1 133 920	882 036	869 830	649 671	638 400	15
Prêts						
Personnels	3 638 991	3 646 070	3 865 455	3 532 655	2 863 333	6
Hypothécaires résidentiels et commerciaux	6 113 107	5 979 229	7 601 671	7 880 870	6 977 955	(3)
Commerciaux et autres	1 542 760	1 571 491	1 872 901	2 159 752	1 783 173	(4)
	11 294 858	11 196 790	13 340 027	13 573 277	11 624 461	(1)
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(140 042)	(163 177)	(217 881)	(133 512)	(115 661)	5
	11 154 816	11 033 613	13 122 146	13 439 765	11 508 800	(1)
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	144 830	235 286	332 077	336 292	244 586	(12)
Immobilisations	94 490	114 479	160 597	178 766	164 914	(13)
Autres éléments d'actif	748 513	566 745	607 238	585 722	515 947	10
	987 833	916 510	1 099 912	1 100 780	925 447	2
	16 607 476 \$	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	14 741 318 \$	3 %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts						
Particuliers	10 454 368 \$	10 508 592 \$	12 007 957 \$	11 519 743 \$	10 202 957 \$	1 %
Entreprises et autres	2 456 672	2 784 357	2 960 317	2 998 294	2 036 094	5
	12 911 040	13 292 949	14 968 274	14 518 037	12 239 051	1
Autres						
Engagements afférents à des actifs vendus à découvert ou en vertu d'ententes de rachat	1 511 481	1 142 909	1 308 882	877 158	619 264	25
Acceptations	144 830	235 286	332 077	336 292	244 586	(12)
Autres éléments de passif	902 848	751 484	716 907	741 921	629 412	9
	2 559 159	2 129 679	2 357 866	1 955 371	1 493 262	14
Débitures subordonnées						
	250 525	400 000	400 000	400 000	346 833	(8)
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale						
	-	41 827	47 106	42 683	-	-
Capitaux propres						
Actions privilégiées	210 000	200 000	200 400	160 400	160 400	7
Actions ordinaires	248 593	246 813	246 230	234 240	167 042	10
Bénéfices non répartis	428 159	426 500	375 740	385 093	334 730	6
	886 752	873 313	822 370	779 733	662 172	8
	16 607 476 \$	16 737 768 \$	18 595 616 \$	17 695 824 \$	14 741 318 \$	3 %

RETROSPECTIVE – ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

	2004	2003	2002	2001	2000	VARIATION ANNUELLE MOYENNE 04 / 00
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION						
Prêts	690 789 \$	870 519 \$	887 268 \$	1 005 061 \$	835 759 \$	(5) %
Valeurs mobilières	57 546	76 502	73 341	66 284	70 181	(5)
Dépôts à d'autres institutions financières	9 807	11 658	5 022	8 243	5 712	14
Revenu d'intérêt	758 142	958 679	965 631	1 079 588	911 652	(5)
Dépôts et autres éléments de passif	455 950	587 711	591 905	680 035	605 281	(7)
Débitures subordonnées	27 184	27 742	27 750	34 395	27 475	-
Frais d'intérêt	483 134	615 453	619 655	714 430	632 756	(7)
Revenu net d'intérêt	275 008	343 226	345 976	365 158	278 896	-
Provision pour pertes sur prêts	40 000	54 000	111 000	35 000	25 000	12
	235 008	289 226	234 976	330 158	253 896	(2)
Autres revenus	198 949	286 720	254 443	265 641	211 777	(2)
	433 957	575 946	489 419	595 799	465 673	(2)
Salaires et avantages sociaux	182 929	204 944	198 694	212 878	177 147	1
Frais de locaux et technologie	104 682	128 982	120 140	115 829	96 641	2
Autres	82 108	107 854	88 499	116 736	79 539	1
Frais autres que d'intérêt	369 719	441 780	407 333	445 443	353 327	1
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	64 238	134 166	82 086	150 356	112 346	(13)
Impôts sur le revenu	14 551	38 659	32 424	57 610	30 686	(17)
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	49 687	95 507	49 662	92 746	81 660	(12)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu d'une filiale	1 916	3 640	5 318	2 041	-	-
Revenu net	47 771 \$	91 867 \$	44 344 \$	90 705 \$	81 660 \$	(13) %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents	14 506 \$	13 943 \$	15 058 \$	13 530 \$	13 932 \$	1 %
Prime sur le rachat d'actions privilégiées	2 000	-	-	-	-	-
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	31 265 \$	77 924 \$	29 286 \$	77 175 \$	67 728 \$	(18) %
Dividendes sur actions ordinaires	27 248 \$	27 164 \$	26 854 \$	24 098 \$	18 945 \$	10 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) de base	23 485	23 416	23 095	22 710	20 154	4 %
dilué	23 521	23 457	23 288	22 896	20 224	4 %
Par action ordinaire:						
Revenu net de base	1,33 \$	3,33 \$	1,27 \$	3,40 \$	3,36 \$	(21) %
dilué	1,33 \$	3,32 \$	1,26 \$	3,37 \$	3,35 \$	(21) %
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,06 \$	0,94 \$	5 %
Valeur comptable	28,78 \$	28,73 \$	26,57 \$	27,08 \$	24,90 \$	4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	4,6 %	12,4 %	4,8 %	13,1 %	14,4 %	
EN POURCENTAGE DE L'ACTIF MOYEN						
Revenu net d'intérêt	1,68 %	1,85 %	1,86 %	2,13 %	1,94 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,24	0,29	0,60	0,20	0,17	
Autres revenus	1,22	1,55	1,37	1,55	1,47	
Frais autres que d'intérêt	2,26	2,38	2,19	2,59	2,46	
Impôts sur le revenu	0,09	0,21	0,17	0,35	0,21	
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	0,02	0,02	0,03	0,01	-	
Revenu net	0,29	0,50	0,24	0,53	0,57	
Dividendes sur actions privilégiées	0,10	0,08	0,08	0,08	0,10	
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,19 %	0,42 %	0,16 %	0,45 %	0,47 %	
Actif moyen (en millions de dollars)	16 327 \$	18 548 \$	18 570 \$	17 176 \$	14 377 \$	3 %
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 125	3 159	3 730	3 884	3 481	(3) %
Nombre de succursales	153	155	214	230	204	(7) %
Nombre de guichets automatiques	293	284	351	360	315	(2) %

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION

2004

2003

	TRIMESTRES TERMINÉS LES				TRIMESTRES TERMINÉS LES			
	31 OCT.	31 JUL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu d'intérêt	186 153 \$	184 543 \$	185 096 \$	202 350 \$	235 488 \$	247 357 \$	235 753 \$	240 081 \$
Frais d'intérêt	116 121	116 305	118 337	132 371	152 409	159 438	151 137	152 469
Revenu net d'intérêt	70 032	68 238	66 759	69 979	83 079	87 919	84 616	87 612
Provision pour pertes sur prêts	8 888	10 862	10 500	9 750	11 000	16 000	16 000	11 000
	61 144	57 376	56 259	60 229	72 079	71 919	68 616	76 612
Autres revenus	38 891	52 913	56 643	50 502	117 765	55 856	53 089	60 010
Frais autres que d'intérêt	91 287	91 500	94 166	92 766	125 839	109 342	102 023	104 576
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	8 748	18 789	18 736	17 965	64 005	18 433	19 682	32 046
Impôts sur le revenu	1 618	4 860	4 719	3 354	12 533	7 281	7 781	11 064
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	7 130	13 929	14 017	14 611	51 472	11 152	11 901	20 982
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu d'une filiale	-	260	677	979	751	893	920	1 076
Revenu net	7 130 \$	13 669 \$	13 340 \$	13 632 \$	50 721 \$	10 259 \$	10 981 \$	19 906 \$
En pourcentage de l'actif moyen								
Revenu net d'intérêt	1,71 %	1,68 %	1,66 %	1,69 %	1,79 %	1,87 %	1,86 %	1,88 %
Provision pour pertes sur prêts	0,22 %	0,27 %	0,26 %	0,24 %	0,24 %	0,34 %	0,35 %	0,24 %
Autres revenus	0,95 %	1,31 %	1,41 %	1,22 %	2,53 %	1,19 %	1,17 %	1,29 %
Frais autres que d'intérêt	2,23 %	2,26 %	2,34 %	2,24 %	2,71 %	2,32 %	2,25 %	2,25 %
Revenu net	0,17 %	0,34 %	0,33 %	0,33 %	1,09 %	0,22 %	0,24 %	0,43 %
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,10 %	0,18 %	0,25 %	0,24 %	1,02 %	0,14 %	0,17 %	0,35 %
Actif moyen (en millions de dollars)	16 318 \$	16 118 \$	16 380 \$	16 492 \$	18 446 \$	18 671 \$	18 628 \$	18 449 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2,4 %	4,2 %	5,9 %	6,0 %	29,5 %	4,3 %	4,9 %	10,3 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)								
de base	23 511	23 490	23 481	23 457	23 426	23 413	23 412	23 411
dilué	23 539	23 524	23 519	23 501	23 465	23 452	23 453	23 460
Par action ordinaire								
Revenu net de base dilué	0,17 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,43 \$	2,02 \$	0,29 \$	0,32 \$	0,70 \$
Dividendes	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Valeur comptable	28,78 \$	28,90 \$	28,89 \$	28,86 \$	28,73 \$	27,01 \$	27,01 \$	26,98 \$
Cours de l'action-Clôture	25,45 \$	28,02 \$	27,67 \$	28,60 \$	27,75 \$	26,00 \$	27,00 \$	25,95 \$
Dividendes								
Actions privilégiées et impôts afférents	3 062 \$	4 486 \$	3 431 \$	3 527 \$	3 466 \$	3 497 \$	3 422 \$	3 558 \$
Actions ordinaires	6 818 \$	6 812 \$	6 810 \$	6 808 \$	6 795 \$	6 789 \$	6 790 \$	6 790 \$
EN MILLIONS DE DOLLARS								
Actif total (fin de période)	16 607,5 \$	16 905,6 \$	16 756,9 \$	16 723,2 \$	16 737,8 \$	18 609,3 \$	18 677,2 \$	18 582,3 \$
Actif total pondéré en fonction des risques	7 985,7 \$	8 136,4 \$	8 093,4 \$	8 120,5 \$	8 410,5 \$	9 244,5 \$	9 432,2 \$	9 210,2 \$
Capital de première catégorie	838,7 \$	841,5 \$	897,6 \$	871,9 \$	861,1 \$	828,5 \$	831,5 \$	830,6 \$
Capital total	1 113,8 \$	1 168,1 \$	1 408,1 \$	1 298,1 \$	1 279,9 \$	1 256,3 \$	1 256,2 \$	1 239,2 \$
Ratios de capital								
Première catégorie	10,5 %	10,3 %	11,1 %	10,7 %	10,2 %	9,0 %	8,8 %	9,0 %
Capital total	14,0 %	14,4 %	17,4 %	16,0 %	15,2 %	13,6 %	13,3 %	13,5 %
Ratio actif / fonds propres	15,0 x	14,5 x	11,9 x	12,9 x	13,1 x	14,9 x	15,0 x	15,1 x

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AUX 31 OCTOBRE 2004 ET 2003

68 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

69 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

70 BILAN CONSOLIDÉ
71 ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
72 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

73 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
74 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

////////////////////////////////////
Les états financiers consolidés présentent des données financières récentes se rapportant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de Banque Laurentienne du Canada. Les notes complémentaires présentent des renseignements importants qui aident à comprendre le rendement de la Banque. Elles expliquent de quelle manière les montants des états financiers consolidés ont été établis, décrivent les événements et changements importants qui ont eu une incidence sur ces montants, et expliquent certains postes des états financiers consolidés. En outre, elles comprennent des détails sur les résultats financiers qui ne sont pas indiqués dans les états financiers consolidés eux-mêmes.
////////////////////////////////////

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de Banque Laurentienne du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables spécifiées par le surintendant des institutions financières du Canada. Ils contiennent nécessairement des éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. L'information financière contenue dans le rapport annuel est conforme avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est responsable de s'assurer de la fidélité et de l'intégrité des données financières. Elle est également responsable de la mise en place des systèmes comptables visant à produire cette information. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôle interne requis conçus pour assurer que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres comptables adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques écrites, le suivi des latitudes accordées aux gestionnaires, les manuels de procédures, le code de déontologie et le maintien de systèmes d'information de gestion appropriés.

Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés respectent les exigences réglementaires et par une fonction d'intégration des risques et de gestion du risque opérationnel qui assure la maîtrise adéquate des risques, la documentation de ceux-ci et la mesure de leur impact financier. De plus, les vérificateurs internes évaluent périodiquement les différents aspects des opérations de la Banque et soumettent à la direction leurs recommandations, notamment en vue d'améliorer les systèmes de contrôle interne.

Au cours de chaque exercice, le surintendant des institutions financières du Canada procède aux examens et enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la situation financière de la Banque est saine et que celle-ci respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* notamment celles portant sur la sécurité des déposants.

Les vérificateurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., nommés par les actionnaires, vérifient les états financiers consolidés de la Banque et présentent le rapport qui suit.

Les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et le surintendant des institutions financières du Canada rencontrent périodiquement, en présence ou en l'absence de la direction, le comité de vérification pour discuter de tous les aspects de leur mandat et des questions qui s'y rapportent.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et de l'analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière qui figurent dans le rapport annuel. Il exerce son rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation des états financiers, du maintien de contrôles internes appropriés, de la gestion des risques et de l'évaluation d'opérations importantes et entre apparentés, par l'entremise du comité de vérification et du comité de gestion des risques. Ces comités du conseil d'administration sont composés uniquement d'administrateurs externes.

RAYMOND McMANUS

Président et chef de la direction

ROBERT CARDINAL

Premier vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 7 décembre 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Banque Laurentienne du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2004 et 2003, ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2004 et 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

ERNST & YOUNG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 7 décembre 2004

BILAN CONSOLIDÉ

AUX 31 OCTOBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS

NOTES

2004

2003

ACTIF

Liquidités

Encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt		75 653 \$	100 001 \$
Dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt		252 779	622 923
Chèques et autres effets en transit, montant net	1	-	111 809
		<u>328 432</u>	<u>834 733</u>

Valeurs mobilières

Portefeuille de placement	3 ET 21	2 007 471	2 054 553
Portefeuille de négociation		995 004	1 016 323
		<u>3 002 475</u>	<u>3 070 876</u>

Actifs achetés en vertu d'ententes de revente

Prêts

Personnels	4 ET 5	3 638 991	3 646 070
Hypothécaires résidentiels		5 509 022	5 274 128
Hypothécaires commerciaux		604 085	705 101
Commerciaux et autres		1 542 760	1 571 491
		<u>11 294 858</u>	<u>11 196 790</u>
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(140 042)	(163 177)
		<u>11 154 816</u>	<u>11 033 613</u>

Autres

Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		144 830	235 286
Immobilisations	6	94 490	114 479
Montants se rapportant aux instruments financiers dérivés		201 717	92 272
Écarts d'acquisition	7	54 029	54 029
Autres actifs incorporels	7	18 897	1 878
Autres éléments d'actif	8	473 870	418 566
		<u>987 833</u>	<u>916 510</u>
		<u>16 607 476 \$</u>	<u>16 737 768 \$</u>

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Dépôts

Particuliers	9	10 454 368 \$	10 508 592 \$
Entreprises et autres		2 456 672	2 784 357
		<u>12 911 040</u>	<u>13 292 949</u>

Autres

Engagements afférents à des actifs vendus à découvert		1 495 574	969 663
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	21	15 907	173 246
Acceptations		144 830	235 286
Montants se rapportant aux instruments financiers dérivés		189 489	94 692
Autres éléments de passif	10	713 359	656 792
		<u>2 559 159</u>	<u>2 129 679</u>

Débitures subordonnées

Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale

Capitaux propres

Actions privilégiées	12	210 000	200 000
Actions ordinaires	12	248 593	246 813
Bénéfices non répartis		428 159	426 500
		<u>886 752</u>	<u>873 313</u>
		<u>16 607 476 \$</u>	<u>16 737 768 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

L. DENIS DESAUTELS, O.C.
Président du conseil

RAYMOND McMANUS
Président et chef de la direction

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION

	NOTES	2004	2003
Revenu d'intérêt			
Prêts		690 789 \$	870 519 \$
Valeurs mobilières		57 546	76 502
Dépôts à d'autres institutions financières		9 807	11 658
		<u>758 142</u>	<u>958 679</u>
Frais d'intérêt			
Dépôts et autres éléments de passif		455 950	587 711
Débitures subordonnées		27 184	27 742
		<u>483 134</u>	<u>615 453</u>
Revenu net d'intérêt			
Provision pour pertes sur prêts	4	40 000	54 000
		<u>235 008</u>	<u>289 226</u>
Autres revenus			
Frais et commissions sur prêts et dépôts		89 183	101 452
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		30 620	50 858
Activités de courtage		20 223	16 729
Gain sur cession d'actifs	2	13 517	69 946
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement		12 886	10 654
Revenus de régimes enregistrés autogérés		12 241	12 635
Revenus d'assurance		6 061	6 694
Revenus de titrisation	5	4 437	1 048
Autres		9 781	16 704
		<u>198 949</u>	<u>286 720</u>
		<u>433 957</u>	<u>575 946</u>
Frais autres que d'intérêt			
Salaires et avantages sociaux		182 929	204 944
Frais de locaux et technologie		104 682	128 982
Frais de restructuration	15	-	19 725
Autres		82 108	88 129
		<u>369 719</u>	<u>441 780</u>
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale			
Impôts sur le revenu	16	64 238	134 166
		<u>14 551</u>	<u>38 659</u>
Revenu avant part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale			
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	2	49 687	95 507
		<u>1 916</u>	<u>3 640</u>
Revenu net			
		<u>47 771 \$</u>	<u>91 867 \$</u>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents		14 506	13 943
Prime sur le rachat d'actions privilégiées		2 000	-
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires		<u>31 265 \$</u>	<u>77 924 \$</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
de base		23 485	23 416
dilué		23 521	23 457
Revenu net par action ordinaire			
de base	17	1,33 \$	3,33 \$
dilué		1,33 \$	3,32 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS

	NOTES	2004	2003
Actions privilégiées			
	12		
Solde au début de l'exercice		200 000 \$	200 400 \$
Émission au cours de l'exercice		110 000	-
Rachat au cours de l'exercice		(100 000)	(400)
Solde à la fin de l'exercice		<u>210 000</u>	<u>200 000</u>
Actions ordinaires			
	12		
Solde au début de l'exercice		246 813	246 230
Émissions au cours de l'exercice		1 780	583
Solde à la fin de l'exercice		<u>248 593</u>	<u>246 813</u>
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice		426 500	375 740
Revenu net		47 771	91 867
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents		(14 506)	(13 943)
Actions ordinaires		(27 248)	(27 164)
Frais d'émission d'actions privilégiées, nets des impôts sur le revenu		(2 358)	-
Prime sur le rachat d'actions privilégiées		(2 000)	-
Solde à la fin de l'exercice		<u>428 159</u>	<u>426 500</u>
Capitaux propres		886 752 \$	873 313 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 OCTOBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenu net	47 771 \$	91 867 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets :		
Provision pour pertes sur prêts	40 000	54 000
Gains sur les activités de titrisation	(1 437)	(1 859)
Pertes nettes sur disposition d'immobilisations	408	2 491
Frais de restructuration	-	19 725
Gain sur cession d'actifs (voir note 2)	(13 517)	(69 946)
Gains nets sur disposition de valeurs mobilières détenues aux fins de placement	(13 832)	(22 649)
Impôts futurs	(3 304)	15 425
Amortissements	35 755	43 142
Variation des valeurs mobilières détenues aux fins de négociation	21 319	(50 851)
Variation des intérêts courus à recevoir	11 345	5 423
Variation de l'actif se rapportant aux instruments financiers dérivés	(109 445)	(30 539)
Variation des intérêts courus à payer	(11 085)	53 590
Variation du passif se rapportant aux instruments financiers dérivés	94 797	26 498
Autres, net	123 890	(20 710)
	<u>222 665</u>	<u>115 607</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des dépôts	(381 909)	209 531
Variation des engagements afférents à des actifs vendus à découvert	525 911	108 643
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	(157 339)	(274 616)
Rachat de débentures subordonnées	(149 723)	-
Émission d'actions privilégiées, nette des frais d'émission	106 588	-
Rachat d'actions privilégiées	(102 000)	(400)
Émissions d'actions ordinaires, nettes des frais d'émission	1 780	583
Rachat d'actions ordinaires d'une filiale	-	(6 637)
Dividendes, y compris les impôts sur le revenu y afférents	(42 514)	(42 816)
	<u>(199 206)</u>	<u>(5 712)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Flux de trésorerie nets résultant de la cession d'actifs (voir note 2)	38 069	165 112
Contrepartie versée lors de la privatisation d'une filiale (voir note 2)	(60 225)	-
Flux de trésorerie nets affectés à l'acquisition d'actifs nets	-	(28 427)
Variation des dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt	370 144	(357 951)
Variation des valeurs mobilières détenues aux fins de placement		
Acquisitions	(28 052 727)	(30 226 364)
Échéances	28 572	186 997
Produit de disposition	28 085 069	30 092 048
Variation des prêts	(338 789)	57 742
Variation des actifs achetés en vertu d'ententes de revente	(251 884)	(12 206)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	149 072	39 836
Acquisitions d'immobilisations	(18 017)	(11 229)
Produit de disposition d'immobilisations	2 909	7 658
	<u>(47 807)</u>	<u>(86 784)</u>
Variation des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	(24 348)	23 111
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	211 810	188 699
Effet de l'adoption de la norme Principes comptables généralement reconnus relative aux chèques et autres effets en transit (voir note 1)	(111 809)	-
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice	<u>75 653 \$</u>	<u>211 810 \$</u>
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice représentées par :		
Encaisse et montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt	75 653 \$	100 001 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net	-	111 809
	<u>75 653 \$</u>	<u>211 810 \$</u>
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	476 965 \$	620 218 \$
Impôts sur le revenu payés au cours de l'exercice	23 373 \$	24 994 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 OCTOBRE 2004 ET 2003 (TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX SONT EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf spécification contraire du surintendant des institutions financières du Canada, les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables suivies dans l'établissement de ces états financiers consolidés, y compris les traitements comptables prescrits par le surintendant, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR.

La préparation des états financiers consolidés, selon les PCGR, exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses, concernant principalement l'évaluation d'éléments, qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Principes comptables généralement reconnus

En juillet 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié le chapitre 1100 intitulé «Principes comptables généralement reconnus». Ce chapitre établit des normes pour la communication d'une information financière en conformité avec les PCGR et indique quelles sont les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir, dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. L'adoption initiale de ce nouveau chapitre, appliqué de façon prospective le 1^{er} novembre 2003, n'a pas eu de répercussion importante sur les états financiers consolidés de la Banque, à l'exception de ce qui est mentionné ci-après.

Le 1^{er} août 2004, la Banque a modifié, également de façon prospective, la présentation aux états financiers de certains montants à recevoir qui, historiquement, étaient comptabilisés sur la base de leur valeur nette dans les chèques et autres effets en transit, conformément aux pratiques de l'industrie. Certaines composantes sont maintenant comptabilisées, selon leur nature, sur la base de leur valeur brute dans les montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt et les dépôts Entreprises et autres, alors que d'autres composantes continuent d'être présentées sur la base de leur valeur nette dans les autres actifs et passifs.

De plus, selon les nouvelles règles, les achats et ventes d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres de la Banque par des entités du groupe sont maintenant comptabilisés en diminution des instruments d'emprunt ou de capitaux propres correspondants. Auparavant, ces titres étaient présentés à la valeur marchande dans les portefeuilles de négociation.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations intersociétés.

Lorsque la Banque contrôle effectivement une filiale mais n'en détient pas toutes les actions ordinaires et privilégiées, la part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale est présentée séparément des capitaux propres au bilan consolidé de la Banque. La part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de la filiale est présentée déduction faite des impôts sur le revenu, à titre d'élément distinct à l'état consolidé des résultats.

Les états financiers consolidés comprennent une participation dans une coentreprise qui est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. En vertu de cette méthode, la Banque consolide sa quote-part de chacun des actifs, des passifs, des revenus et des frais.

Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces et les quasi-espèces représentées par l'encaisse et les montants à recevoir d'autres institutions financières sans intérêt. En 2003, les espèces et quasi-espèces incluaient également les chèques et autres effets en transit.

Valeurs mobilières

Portefeuille de placement

Les valeurs mobilières initialement acquises dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que les conditions de marché rendent d'autres placements plus attrayants sont incluses dans le portefeuille de placement. Les valeurs mobilières à échéance fixe sont comptabilisées au coût non amorti. Les autres valeurs mobilières sont comptabilisées au coût. Les gains et les pertes sur cession de valeurs mobilières, déterminés selon la méthode du coût moyen, ainsi que les dépréciations nécessaires pour

refléter les baisses de valeur durables sont comptabilisés dans les autres revenus. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

Portefeuille de négociation

Les valeurs mobilières acquises en vue de leur revente à court terme sont incluses dans le portefeuille de négociation et sont comptabilisées à leur juste valeur estimative. Les engagements afférents à des actifs vendus à découvert sont comptabilisés à titre de passif et inscrits à leur valeur marchande courante estimative. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont comptabilisés dans les autres revenus. Le revenu d'intérêt gagné ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

Actifs achetés en vertu d'ententes de revente et engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre d'ententes de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu d'ententes de rachat à des prix et des dates prédéterminés. Ces ententes sont comptabilisées à titre de prêts ou d'emprunts garantis et sont inscrites au bilan consolidé aux montants initiaux d'achat ou de vente des valeurs mobilières. Les intérêts gagnés sur les ententes de revente et les intérêts encourus sur les ententes de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné.

Les prêts sont classés comme prêts douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement, aux dates prévues, du capital ou de l'intérêt. S'ils ne le sont pas déjà, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés à titre de prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en retard de 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate ou en voie de recouvrement. Après 180 jours de retard, tous les prêts sont classés comme prêts douteux, à moins qu'ils soient garantis ou assurés par un gouvernement du Canada (provincial ou fédéral) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas ils sont classés comme douteux après un retard de 365 jours.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, par la radiation totale ou partielle du prêt et/ou par la constitution d'une provision pour pertes sur prêts.

Les encaissements subséquents d'intérêt sur les prêts douteux sont appliqués à titre de revenu seulement s'il n'y a pas de provision spécifique et que, de l'avis de la direction de la Banque, il n'existe aucun doute raisonnable quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

Un prêt douteux ne peut revenir au statut régulier que si les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et que la direction n'a plus de doute raisonnable quant au recouvrement de la totalité du capital et des intérêts.

Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les commissions et honoraires de montage relatifs aux prêts, incluant les charges de restructuration et de renégociation, sont généralement imputés au revenu d'intérêt sur la durée de ces prêts.

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont mesurés initialement à leur juste valeur, diminuée des frais de vente. L'écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont mesurés initialement est constaté au poste Provision pour pertes sur prêts. Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées antérieurement, est constatée à l'état consolidé des résultats au poste Autres revenus. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur et sont ensuite comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cadre normal de l'exploitation. Tout écart entre la valeur comptable du prêt et sa juste valeur est constaté à l'état des résultats au poste Provision pour pertes sur prêts.

Provisions cumulatives pour pertes

La Banque maintient des provisions cumulatives pour pertes dont les soldes sont considérés suffisants pour absorber toutes les pertes probables de ses portefeuilles. Les provisions cumulatives sont principalement liées aux prêts, mais ont également trait à d'autres éléments d'actif.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont augmentées par le montant imputé à la provision pour pertes dans les résultats et réduites par les radiations déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on pourra effectuer le recouvrement d'autres sommes.

Provisions spécifiques sur prêts

Des provisions spécifiques sont établies prêt par prêt pour toutes les créances douteuses identifiées lors de la révision périodique des portefeuilles de prêts commerciaux et hypothécaires. Ces provisions sont estimées en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts et en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent aux prêts. Lorsque ces données ne peuvent être estimées raisonnablement, la juste valeur des garanties ou les prix du marché observables pour les prêts sont utilisés. Pour les prêts personnels douteux, autres que les soldes de cartes de crédit et les prêts à l'investissement,

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

une provision est établie en fonction de l'expérience de radiation des dernières années lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis plus de 90 jours et généralement, ces prêts sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est établie ; cependant, les soldes sont entièrement radiés lorsque aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours. Pour les prêts à l'investissement douteux, une provision spécifique est établie prêt par prêt lors de la révision périodique du portefeuille, généralement en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts.

Provisions générales sur prêts

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité du crédit et se rapporte aux prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux.

Une provision générale attribuée, estimée à partir du profil de pertes historiques des dix dernières années et d'un facteur de référence au cycle économique, et ajustée pour tenir compte des modifications aux portefeuilles et aux politiques de crédit, est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette méthode permet d'attribuer spécifiquement la provision générale aux groupes de prêts identifiés.

La provision générale non attribuée reflète l'estimation des pertes potentielles du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions spécifiques et par la provision générale attribuée. Cette estimation tient compte des conditions économiques et des conditions du marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

Titrisation de prêts

En vertu de programmes de titrisation, la Banque cède des blocs de prêts hypothécaires à des structures d'accueil, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. La titrisation de prêts hypothécaires fait partie des stratégies de gestion des liquidités et de gestion du capital de la Banque. Ces cessions sont comptabilisées comme ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

À ce moment, la Banque décomptabilise tous les actifs vendus, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge dans la vente, et inscrit le gain ou la perte réalisé à la vente au poste Autres revenus.

Dans le cadre de ces opérations, la Banque conserve, dans certains cas, des droits sur les créances titrisées, tels que des comptes de réserve, une ou plusieurs tranches de titres subordonnés, des droits de gestion et des intérêts excédentaires. Le gain ou la perte réalisé sur la vente dépend en partie de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet de la cession, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés, en vertu de leur juste valeur relative à la date de la cession. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, la Banque utilise habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés – pertes sur créances, taux de remboursement par anticipation, courbe des taux d'intérêt et taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

Les comptes de réserve associés à ces opérations sont initialement comptabilisés au coût et présentés dans les autres éléments d'actif. Ils sont ensuite réévalués afin d'identifier les baisses de valeur durables.

Pour certaines opérations, la Banque conserve les droits, jusqu'à l'échéance des titres hypothécaires, à une marge d'intérêt excédentaire initialement comptabilisée au coût et présentée dans les autres éléments d'actif. Cette marge, qui entre dans la détermination du gain ou de la perte à la date de cession, correspond à l'excédent de l'intérêt perçu des débiteurs hypothécaires sur l'intérêt versé aux détenteurs de titres. À mesure que sont perçus les versements hypothécaires, cette marge diminue et le rendement dégagé est imputé au revenu d'intérêt. Toute moins-value durable, le cas échéant, est immédiatement imputée aux résultats.

Les tranches conservées de titres subordonnés sont également comptabilisées au coût et sont présentées avec les valeurs mobilières du portefeuille de placement.

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. À la date de cession, un passif de gestion est constaté à la juste valeur et présenté dans les autres éléments de passif. Ce passif est amorti par imputation aux résultats sur la durée des prêts cédés.

De plus, dans certaines opérations de titrisation, la Banque garantit le rendement et le remboursement du capital à l'échéance aux détenteurs de titres. Cette obligation est initialement comptabilisée à la juste valeur et réévaluée périodiquement, les variations de la juste valeur étant imputées aux résultats.

Les transactions réalisées avant le 1^{er} juin 2001 sont comptabilisées selon les directives de l'abrégié des délibérations CPN-9 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, « Cessions de créances », et n'ont fait l'objet d'aucun retraitement. Les gains relatifs aux opérations réalisées selon les anciennes normes sont amortis par imputation aux résultats lorsque les risques et les avantages importants relatifs à la propriété ont été transférés et qu'il n'y a plus de recours possible contre la Banque à l'égard de la contrepartie tirée de la vente. Toute perte résultant d'une vente, le cas échéant, a été constatée immédiatement.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par des clients de la Banque à des tiers et garantis par la Banque. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions gagnées sont comptabilisées sous la rubrique Autres revenus à l'état consolidé des résultats.

Immobilisations

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties en fonction de leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux présentés dans le tableau suivant.

	MÉTHODES	TAUX
Locaux	Solde dégressif	5 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail plus la première option de renouvellement
Matériel et mobilier	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	10% à 30 %

Les gains et pertes résultant de la cession d'immobilisations sont inscrits à la rubrique Autres revenus.

Charges reportées

Les frais directement rattachés à l'ouverture de nouvelles succursales sont généralement capitalisés au cours de la période de pré-exploitation. De l'avis de la Banque, la période de pré-exploitation s'étend à la période de six mois suivant l'ouverture des succursales. Les revenus rattachés à ces succursales, pendant cette même période, sont déduits des frais reportés. Le montant net des dépenses reportées est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur une période de cinq ans.

Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leurs justes valeurs. Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation potentielle est identifiée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimative et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable ne pourrait être réalisée. Lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs, les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont ramenés à leur valeur recouvrable nette.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est imputée aux résultats des périodes au cours desquelles les baisses de valeur se produisent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La Banque offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Un de ces régimes offre également un volet à cotisations déterminées. Les cotisations sont effectuées par la Banque et les participants des régimes.

Pour les régimes à prestations déterminées, une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relative aux prestations de retraite est basée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte des hypothèses les plus probables selon la direction en ce qui a trait à l'évolution future des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation. Les actifs des régimes de retraite sont évalués en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché en vertu de laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont prises en compte sur une période de trois ans. De même, cette méthode est utilisée pour calculer le rendement prévu des actifs des régimes. Les coûts constatés au titre des prestations déterminées comprennent : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu des actifs des régimes, d) l'amortissement de l'obligation transitoire, des coûts des services passés et des gains ou pertes actuariels, e) des gains ou pertes découlant d'événements spéciaux, et f) la variation de la provision pour moins-value.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu de ces actifs, selon les hypothèses les plus probables de la direction ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le gain actuariel net ou la perte actuarielle nette est amorti si, au début de l'exercice, le solde non amorti du gain ou de la perte excède 10% de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché, selon le plus élevé des deux montants. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes couverts, qui variait de 9 à 11 ans en 2004 selon les régimes (de 9 à 12 ans en 2003).

Le coût des prestations au titre des services passés découlant des modifications des régimes à prestations déterminées est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés couverts par les régimes à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application de la norme sur les avantages sociaux futurs, depuis le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes couverts au moment de l'application de la norme, variant de 10 à 16 ans.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Pour le volet à cotisations déterminées, le coût constaté correspond aux cotisations que la Banque est tenue de verser au cours de l'exercice.

Autres régimes

La Banque offre à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient de certains avantages d'assurance santé et d'assurance vie. Les coûts de ces avantages sont cumulés au cours de la carrière active des employés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application de la norme, depuis le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire, d'une part, sur l'espérance de vie des retraités pour les avantages postérieurs au départ à la retraite, qui correspond à 20 ans et, d'autre part, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes couverts pour les avantages postérieurs à l'emploi, qui est de 13 ans.

Instruments financiers dérivés

Le 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 de l'ICCA (NOC-13), intitulée « Relations de couverture » ainsi que l'abrégié des délibérations du comité sur les problèmes nouveaux n° 128 (CPN-128) intitulé « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». Cette note d'orientation établit certaines conditions d'admissibilité à l'utilisation de la comptabilité de couverture, lesquelles sont plus rigoureuses que les normes précédentes.

Les produits dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises et, à l'occasion, dans les activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Les produits dérivés utilisés afin de gérer les risques de la Banque à l'égard des taux d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, le revenu ou les frais d'intérêt liés à ces instruments dérivés sont comptabilisés et inclus dans le revenu d'intérêt ou les frais d'intérêt dans l'état consolidé des résultats.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque produit dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Si tel est le cas, la relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, et la documentation est constituée pour préciser, entre autres, l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser comme prévu la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est généralement revue mensuellement au moyen de modèles de régression statistiques.

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable. Lorsqu'un produit dérivé s'avère efficace pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, la juste valeur du produit dérivé est constatée dans les autres éléments d'actif ou de passif à leur montant brut, et le gain ou la perte lié à ce produit dérivé est reporté.

S'il s'avère que le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou s'il est vendu ou liquidé, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, sur une base prospective. Le gain ou la perte reporté est inscrit au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse aussi d'être appliquée au moment de la vente de l'élément couvert ou de sa liquidation avant l'échéance prévue. À ce moment, le gain ou la perte reporté est inscrit à la rubrique Autres revenus.

Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation et qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont inscrits à leur juste valeur brute dans les autres éléments d'actif ou de passif, toute variation de cette juste valeur étant constatée à la rubrique Autres revenus. Il est toujours possible de désigner ces produits dérivés à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la désignation, toute juste valeur antérieurement inscrite au bilan consolidé sera amortie par imputation aux autres revenus sur la durée résiduelle du produit dérivé.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Autres revenus. Les gains et les pertes non réalisés sont inscrits à leur montant brut dans les autres éléments d'actif ou de passif.

Les justes valeurs sont déterminées au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité.

Les dépôts de garantie obligatoires sont également inclus dans les autres éléments d'actif.

Auparavant, selon les anciennes normes, les portefeuilles de produits dérivés étaient également inscrits au cours du marché lorsqu'ils étaient utilisés dans le cadre des activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés étaient inclus dans la rubrique Autres revenus. Lorsque les produits dérivés servaient à gérer les propres risques de la Banque, les revenus et les charges étaient constatés sur la durée de l'opération au revenu net d'intérêt, et les gains et pertes réalisés étaient généralement reportés et amortis au revenu net d'intérêt sur la durée de l'élément couvert.

L'application initiale de ces directives, au 1^{er} novembre 2003, a eu pour effet d'augmenter les autres éléments d'actif et les gains reportés de 108 810 000 \$, dont 19 087 000 \$ étaient liés à des produits dérivés toujours admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, les autres éléments de passif et les pertes reportées ont été augmentés de 102 553 000 \$, dont 4 434 000 \$ étaient liés à des produits dérivés toujours admissibles à la comptabilité de couverture. Ces ajustements visaient à refléter au bilan les justes valeurs des instruments dérivés qui jusque-là, étaient reportées. Selon les règles de transition de la nouvelle norme, les pertes reportées nettes liées aux instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'était plus appropriée s'élevaient à 8 396 000 \$ au 1^{er} novembre 2003. Ces pertes reportées nettes sont constatées aux résultats sur la durée résiduelle des éléments de couverture.

Contrats de dépôt indexés sur actions

Le 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté la NOC-17 de l'ICCA intitulée « Contrats de dépôts indexés sur actions ». Cette note d'orientation vise certaines obligations de dépôt, comme les CPG indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers. Ces obligations de dépôt peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. En vertu de la NOC-17, les obligations relatives à ces dépôts sont comptabilisées à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées aux autres revenus. L'adoption de la NOC-17 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Impôts sur le revenu

La Banque utilise la méthode du passif fiscal et comptabilise au poste Autres éléments d'actif, les actifs d'impôts futurs résultant de pertes fiscales et d'écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Une provision pour moins-value est établie afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Revenu net par action ordinaire

La Banque calcule le revenu net de base par action ordinaire en divisant le revenu net de l'exercice, moins les dividendes déclarés sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le revenu y afférents, ainsi que les primes sur actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice.

Le revenu net dilué par action ordinaire est calculé en supposant que le produit reçu de l'exercice d'options, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires, est utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant l'exercice.

Rémunération à base d'actions

La Banque utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions aux employés. La juste valeur des nouvelles attributions d'options d'achat d'actions, depuis le 1^{er} novembre 2002, est portée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits sont acquis. La valeur des options attribuées est estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en utilisant les meilleures estimations de la direction. Pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2002, la Banque continue d'appliquer les anciennes normes, selon lesquelles aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont octroyées aux employés et toute contrepartie versée par les employés à l'exercice d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions ordinaire.

La juste valeur des droits à la plus-value des actions (DPVA) réglés en espèces, correspondant à l'excédent du cours de l'action sur le prix d'exercice, est portée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits sont acquis.

Biens administrés et biens sous gestion

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus liés à ces biens sont inscrits à la rubrique Autres revenus à mesure que les services sont rendus.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et frais sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont inclus dans les autres revenus.

Modifications de conventions comptables à venir

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En septembre 2004, l'ICCA a publié la version révisée de la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. En vertu de cette nouvelle norme, la Banque doit consolider ces entités si, elle en est le principal bénéficiaire, c'est-à-dire si, en raison de ses investissements ou de ses liens avec ces dernières, elle risque de subir la majorité de leurs pertes prévues ou a la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus. Lorsque la Banque détient un droit variable significatif dans une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) qu'elle n'a pas consolidée, certaines informations portant sur la nature, l'objet, la taille et les activités de l'EDDV doivent également être fournies. La NOC-15

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

entrera en vigueur pour toutes les périodes ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004 de façon rétroactive sans redressement des chiffres des exercices antérieurs. La Banque termine actuellement son analyse des entités sujettes à la norme. Sous réserve de la confirmation de certaines interprétations, l'éventuelle consolidation de ces entités au 1^{er} novembre 2004 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les capitaux propres et le revenu net.

Conduits de titrisation

La Banque titrise ses propres actifs par l'intermédiaire de conduits de titrisation à vendeur exclusif et de conduits de titrisation à vendeur multiple. Selon son évaluation, la Banque pourrait consolider les opérations de certains de ces conduits à vendeur exclusif.

Fonds communs de placement

Par l'entremise de sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., la Banque est le promoteur de plusieurs fonds communs de placement qui sont des EDDV. La Banque perçoit des honoraires, essentiellement basés sur la valeur de l'actif sous gestion, relativement à la gestion et l'administration de ces fonds. La Banque n'accorde aucune garantie à l'égard de ces fonds. Dans certaines circonstances, notamment pour certains fonds où la Banque détient également des unités relatives aux investissements dans le capital initial, il se peut que certains fonds doivent être consolidés.

Autres entités

La Banque agit également comme fiduciaire d'un certain nombre de fiducies personnelles, ce pour quoi elle perçoit des honoraires. Selon son évaluation, l'application de la NOC-15 ne devrait pas avoir d'incidence pour la Banque, puisqu'elle n'est pas le principal bénéficiaire de ces entités.

Présentation du passif et des capitaux propres

En janvier 2004, l'ICCA a publié des révisions au chapitre 3860 intitulé « Instruments financiers – information à fournir et présentation », en vue d'exiger que les obligations pouvant être réglées, au gré de l'émetteur, au moyen d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres, soient présentées comme des passifs. Les recommandations révisées s'appliquent de façon rétroactive, avec retraitement des montants correspondants.

L'application de cette norme révisée, en date du 1^{er} novembre 2004, n'aura pas d'incidence sur le passif et les capitaux propres de la Banque puisque les titres émis par la Banque, en date du 1^{er} novembre 2004, répondent aux exigences de présentation à titre de capitaux propres.

Par contre, la norme révisée entraînera certains reclassements des chiffres comparatifs de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement aux actions privilégiées de Séries 7 et 8 ayant été rachetées en juin 2004.

2. ACQUISITIONS ET CESSIONS

Privatisation de B2B Trust

À la suite de l'approbation des actionnaires de B2B Trust, lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires, B2B Trust et une filiale en propriété exclusive de la Banque ont fusionné le 8 juin 2004. Dans le cadre de cette fusion, la Banque a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de B2B Trust dont elle n'était pas propriétaire. Le prix d'acquisition de la participation additionnelle de 22,7 % (25,2 % en tenant compte de l'exercice des options émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions de B2B Trust) s'établissait à 60 225 000 \$ et a été payé en espèces. L'acquisition de la part des actionnaires minoritaires de B2B Trust a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Cette opération a donné lieu à une augmentation de 18 278 000 \$ des autres actifs incorporels ; à un ajustement net créditeur de 2 813 000 \$ afin de refléter la juste valeur des instruments financiers acquis ; à la constatation d'un passif d'impôts futurs de 5 413 000 \$ ainsi qu'à une diminution de 50 173 000 \$ de la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale. L'actif incorporel consiste en des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations avec les clients en découlant. Cet actif est amorti sur une période de 15 ans.

Le 3 juin 2003, B2B Trust a amorcé une offre publique de rachat qui prévoyait l'intention de B2B Trust de procéder à l'achat d'actions ordinaires jusqu'à concurrence de 1 240 000 actions, soit approximativement 5 % de ses 24 844 355 actions ordinaires émises et en circulation au 30 avril 2003. La Banque a annoncé qu'elle n'entendait pas présenter aucune de ses actions ordinaires en vertu de l'offre. En 2003, B2B Trust a racheté 964 500 actions ordinaires pour une contrepartie de 6 637 000 \$ et, conséquemment, la Banque a augmenté sa participation dans sa filiale de 74,3 % à 77,3 %. Il n'y a eu aucun rachat au cours de l'exercice 2004.

Cession de succursales à la Banque Toronto-Dominion

Le 31 octobre 2003, la Banque a conclu une entente visant la vente à la Banque Toronto-Dominion de 57 succursales situées en Ontario et dans l'Ouest canadien. Le prix de vente, payable en espèces, correspondait à la valeur comptable, au 31 octobre 2003, des prêts et autres actifs vendus, moins les dépôts et autres passifs pris en charge, plus une prime de 112 400 000 \$. Un versement préliminaire, basé sur le volume au 30 septembre 2003 des actifs nets destinés à la vente, était payable le 31 octobre 2003. L'ensemble de ces activités a été affecté au secteur Services financiers aux particuliers.

Valeur nette des actifs cédés :

Actifs identifiables cédés	
Encaisse	8 969 \$
Prêts	1 965 219
Autres éléments d'actif	9 778
Passifs transférés	
Chèques et autres effets en transit, montant net	32 273
Dépôts	1 884 856
Autres éléments de passif	53 277
Valeur nette des actifs cédés	13 560
Excédent du prix de vente sur la valeur nette des actifs cédés (prime)	112 400
Prix de vente	125 960 \$

Composition :

Versement préliminaire, reçu au comptant	156 521 \$
Ajustement à payer, lié à la baisse du volume cédé	(30 561) \$

Détermination du gain sur cession :

Excédent du prix de vente sur la valeur nette des actifs cédés (prime)	112 400 \$
Frais associés à la transaction (voir ci-après)	42 454
Gain sur cession constaté en 2003 (54 946 000 \$ net des impôts)	69 946
Ajustement des frais associés à la transaction en 2004	3 523
Gain sur cession ajusté	73 469 \$

Les frais associés à la transaction s'élevant initialement à 42 454 000 \$ incluaient des radiations d'immobilisations et de frais différés de 15 958 000 \$, des pertes sur éléments de couverture liés à la gestion du risque de taux d'intérêt s'élevant à 14 713 000 \$, et des frais liés au transfert des activités et autres frais pour un montant de 11 783 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, les frais utilisés s'élevaient à 4 644 000 \$. À la suite de la finalisation de la conversion des systèmes, les provisions ont été réduites de 2 786 000 \$, afin de refléter le niveau de coût inférieur à ce qui avait été initialement estimé. De plus, au cours de l'exercice, une provision pour pertes sur prêts liée aux succursales de l'Ontario et de l'Ouest canadien, initialement constituée le 31 octobre 2003, a été réduite de 737 000 \$, étant donné que les recouvrements ont été meilleurs qu'anticipé.

Cession des activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit

Le 9 juillet 2004, la Banque a conclu une entente visant la vente de ses activités de traitement d'opérations par carte de débit et de crédit. Le prix de vente, payé en espèces, s'est élevé à 3 900 000 \$, pour un gain d'environ 3 631 000 \$ (3 042 000 \$ net des impôts), déduction faite des frais associés à la transaction. Des immobilisations, d'un montant de 244 000 \$, déduction faite de l'amortissement cumulé, ont été cédées dans le cadre de cette transaction. Ces activités étaient présentées dans le secteur d'activité Autres. Le gain résultant de la cession a été attribué aux secteurs Services financiers aux particuliers et Autres secteurs, pour 300 000 \$ et 3 331 000 \$ respectivement.

Cession de certains droits de gestion de fonds communs de placement

Le 8 juillet 2004, la Banque a complété la cession de certains droits de gestion de fonds communs de placement en Ontario et dans l'Ouest canadien. Le prix de vente, payé en espèces, s'est élevé à 1 953 000 \$, pour un gain de 1 928 000 \$ (1 605 000 \$ net des impôts), déduction faite des frais associés à la transaction. Ces activités étaient incluses dans le secteur Services financiers aux particuliers. Le gain a été attribué aux secteurs Services financiers aux particuliers et Autres secteurs, pour 900 000 \$ et 1 028 000 \$ respectivement.

Cession d'un portefeuille de prêts sur cartes de crédit

Le 2 février 2004, la Banque a vendu son portefeuille de prêts sur cartes de crédit de l'Ontario et de l'Ouest canadien ainsi que les droits contractuels y afférents, évalués à 27 891 000 \$. Le prix de vente, payé en espèces le 2 février 2004, s'est élevé à 32 216 000 \$, pour un gain de 4 435 000 \$ (3 794 000 \$ net des impôts), déduction faite des frais associés à la transaction et des frais de conversion applicables. Ces actifs étaient inclus dans le secteur Services financiers aux particuliers. Le gain résultant de la cession a été attribué aux secteurs Services financiers aux particuliers et Autres secteurs, pour 2 400 000 \$ et 2 035 000 \$ respectivement.

Acquisition de prêts de Services Financiers Canadian Tire

Le 24 décembre 2002, B2B Trust, filiale de la Banque, a réalisé l'acquisition de lignes de crédit à la consommation de marque privée de Services Financiers Canadian Tire appartenant à une autre institution financière pour un montant de 28 427 000 \$, réglé en espèces.

3. VALEURS MOBILIÈRES

A_ÉCHÉANCE ET RENDEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES

	2004					2003		
	MOINS DE UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE PRÉCISE	TOTAL	RENDEMENT	TOTAL	RENDEMENT
Portefeuille de placement								
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada	1 136 863 \$	488 326 \$	13 609 \$	- \$	1 638 798 \$	2,6 %	1 317 714 \$	3,1 %
par des provinces	122 973	30 537	82	-	153 592	2,4	392 641	3,0
Autres titres d'emprunt	15 256	70 583	46 375	-	132 214	5,1	209 495	5,2
Actions privilégiées	-	-	-	41 837	41 837	1,3	52 785	2,1
Actions ordinaires et autres	-	-	-	37 288	37 288	0,7	44 688	1,4
Titres hypothécaires	-	3 742	-	-	3 742	5,0	37 230	8,2
	1 275 092 \$	593 188 \$	60 066 \$	79 125 \$	2 007 471 \$	2,7 %	2 054 553 \$	3,3 %
Portefeuille de négociation								
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada	14 415 \$	101 790 \$	79 366 \$	- \$	195 571 \$		179 975 \$	
par des provinces	96 674	193 606	219 778	-	510 058		599 864	
par des corps municipaux	9 412	9 920	15 528	-	34 860		33 323	
Autres titres d'emprunt	39 416	60 448	60 741	-	160 605		155 233	
Actions ordinaires et autres	-	-	-	32 169	32 169		9 460	
Titres hypothécaires	35	53 995	7 711	-	61 741		38 468	
	159 952 \$	419 759 \$	383 124 \$	32 169 \$	995 004 \$		1 016 323 \$	
	1 435 044 \$	1 012 947 \$	443 190 \$	111 294 \$	3 002 475 \$		3 070 876 \$	

La classification ci-dessus est établie d'après l'échéance contractuelle des titres.

Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

B_PORTEFEUILLE DE PLACEMENT – GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS

	2004				2003			
	VALEUR COMPTABLE	GAINS BRUTS NON RÉALISÉS	PERTES BRUTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR ESTIMATIVE	VALEUR COMPTABLE	GAINS BRUTS NON RÉALISÉS	PERTES BRUTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR ESTIMATIVE
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada	1 638 798 \$	376 \$	2 463 \$	1 636 711 \$	1 317 714 \$	142 \$	4 442 \$	1 313 414 \$
par des provinces	153 592	47	225	153 414	392 641	42	206	392 477
Autres titres d'emprunt	132 214	3 182	859	134 537	209 495	2 480	2 580	209 395
Actions privilégiées	41 837	560	246	42 151	52 785	574	900	52 459
Actions ordinaires et autres	37 288	514	6 049	31 753	44 688	191	9 413	35 466
Titres hypothécaires	3 742	72	-	3 814	37 230	1 184	-	38 414
	2 007 471 \$	4 751 \$	9 842 \$	2 002 380 \$	2 054 553 \$	4 613 \$	17 541 \$	2 041 625 \$

4. PRÊTS

A_PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2004				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	3 638 991 \$	18 103 \$	10 059 \$	23 795 \$	33 854 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 509 022	13 199	3 935	5 832	9 767
Prêts hypothécaires commerciaux	604 085	15 482	6 064	3 625	9 689
Prêts commerciaux et autres	1 542 760	80 213	54 734	23 063	77 797
Provision générale non attribuée	-	-	-	8 935	8 935
	11 294 858 \$	126 997 \$	74 792 \$	65 250 \$	140 042 \$

2003

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	3 646 070 \$	19 594 \$	9 311 \$	19 715 \$	29 026 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 274 128	13 991	3 741	5 611	9 352
Prêts hypothécaires commerciaux	705 101	13 030	6 048	7 561	13 609
Prêts commerciaux et autres	1 571 491	138 571	66 827	20 167	86 994
Provision générale non attribuée	-	-	-	24 196	24 196
	11 196 790 \$	185 186 \$	85 927 \$	77 250 \$	163 177 \$

En 2004, les biens saisis destinés à la vente s'élevèrent à 9 990 000 \$ (6 469 000 \$ en 2003) et le montant de l'annulation des provisions spécifiques y étant associées, à 5 164 000 \$ (1 412 000 \$ en 2003).

B_PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2004				2003	
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début d'exercice	9 311 \$	3 741 \$	6 048 \$	66 827 \$	85 927 \$	132 381 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	25 625	1 675	3 127	21 573	52 000	58 000
Provision pour pertes sur prêts résultant de la cession des succursales	(356)	-	46	(427)	(737)	4 500
Radiations ¹	(29 202)	(1 733)	(3 171)	(33 781)	(67 887)	(113 380)
Recouvrements	4 681	252	14	542	5 489	4 426
Solde en fin d'exercice	10 059 \$	3 935 \$	6 064 \$	54 734 \$	74 792 \$	85 927 \$

1 Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours des exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2003.

C_PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2004					2003	
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	PROVISION GÉNÉRALE NON ATTRIBUÉE	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES
Solde en début d'exercice	19 715 \$	5 611 \$	7 561 \$	20 167 \$	24 196 \$	77 250 \$	85 500 \$
Variation au cours de l'exercice	4 080	221	(3 936)	2 896	(3 261)	-	-
Réduction de la provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	-	-	-	-	(12 000)	(12 000)	(4 000)
Provision pour pertes sur prêts résultant de la cession des succursales	-	-	-	-	-	-	(4 500)
Provision pour pertes sur prêts résultant d'une acquisition	-	-	-	-	-	-	250
Solde en fin d'exercice	23 795 \$	5 832 \$	3 625 \$	23 063 \$	8 935 \$	65 250 \$	77 250 \$

5. TITRISATION DE PRÊTS

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque a titrisé, au cours de l'exercice, des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), totalisant 150 432 000 \$ (39 999 000 \$ en 2003), par la création de titres hypothécaires. La Banque a subséquemment vendu la totalité de ces titres hypothécaires.

Relativement à ces transactions, au cours de l'exercice, la Banque a perçu un produit net en espèces de 149 072 000 \$ (39 836 000 \$ en 2003) et a constaté, au poste Autres revenus, un gain de titrisation de 1 437 000 \$ (1 859 000 \$ en 2003), déduction faite des frais liés aux transactions. Le calcul de ce gain tient compte principalement de droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs de 5 539 000 \$ (2 529 000 \$ en 2003) net des passifs de gestion de 1 068 000 \$ (383 000 \$ en 2003).

5. TITRISATION DE PRÊTS (SUITE)

Relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels, les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés se détaillent comme suit :

Hypothèses clés

	2004	2003
Taux de remboursement anticipé	26 %	11 %
Taux de marge excédentaire	1,74 %	2,21 %
Taux d'actualisation	5,28 %	6,45 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Au cours de l'exercice, la Banque a perçu des flux de trésorerie découlant de droits conservés de 8 169 000 \$ (18 175 000 \$ en 2003). L'amortissement relatif aux passifs de gestion imputé aux résultats est de 1 726 000 \$ (2 327 000 \$ en 2003).

Au 31 octobre 2004, la Banque avait des droits conservés relatifs à ses opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés de 15 132 000 \$ (18 002 000 \$ en 2003). Le tableau suivant présente la sensibilité de la juste valeur des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et de 20 % dans les hypothèses clés ayant servi à évaluer les droits conservés au 31 octobre 2004.

Sensibilité des hypothèses clés à des changements défavorables

	2004	2003
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	25	29
Taux de remboursement anticipé	20 %	15 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	280 \$	192 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	532 \$	382 \$
Taux de pertes sur créances ¹	0,25 %	0,25 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	41 \$	97 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	81 \$	194 \$
Taux d'actualisation	6,5 %	6,5 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	133 \$	103 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	261 \$	206 \$

¹ Pertes prévues sur prêts hypothécaires résidentiels conventionnels seulement. Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas, généralement, s'extrapoler parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou amortir les fluctuations attribuables aux variations dans les hypothèses.

L'encours total des prêts titrisés en vertu des nouvelles normes (NOC-12 de l'ICCA) s'est élevé à 500 349 000 \$ à la fin de l'exercice (611 393 000 \$ à la fin de l'exercice 2003).

L'encours total des prêts titrisés en vertu des anciennes normes (CPN-9 de l'ICCA) s'est élevé à 51 614 000 \$ à la fin de l'exercice (329 120 000 \$ à la fin de l'exercice 2003).

6. IMMOBILISATIONS

	2004		2003	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrains	651 \$	- \$	651 \$	773 \$
Locaux	3 479	1 302	2 177	4 539
Améliorations locatives	39 601	24 384	15 217	16 256
Matériel et mobilier	68 351	58 630	9 721	10 911
Matériel informatique et logiciels	273 686	206 962	66 724	82 000
	385 768 \$	291 278 \$	94 490 \$	114 479 \$

L'amortissement de l'exercice imputé à l'état consolidé des résultats est de 34 445 000 \$ (42 390 000 \$ en 2003).

Le poste Matériel informatique et logiciels inclut un montant de 6 922 000 \$ (3 579 000 \$ en 2003) relatif à des projets en développement qui ne font pas l'objet d'amortissement.

7. ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition se détaillent comme suit :

	SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS	GESTION DU PATRIMOINE ET COURTAGE	TOTAL
Solde aux 31 octobre 2004 et 2003	53 790 \$	239 \$	54 029 \$

Se référer à la note 23 pour la description des secteurs d'activité.

Aucune variation n'est survenue dans les écarts d'acquisition au cours des deux derniers exercices.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

	2004		2003	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Contrat de gestion de fonds communs de placement	3 256 \$	2 129 \$	1 127 \$	1 878 \$
Relations contractuelles et relations avec des clients	18 278	508	17 770	-
	21 534 \$	2 637 \$	18 897 \$	1 878 \$

Le 8 juin 2004, la privatisation de B2B Trust a donné lieu à la comptabilisation d'un actif incorporel d'un montant de 18 278 000 \$. Cet actif consiste en des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations avec des clients et est amorti sur une période de 15 ans.

L'amortissement des autres actifs incorporels imputé à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice est de 1 259 000 \$ (752 000 \$ en 2003).

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2004	2003
Actifs d'impôts futurs (note 16)	113 921 \$	109 730 \$
Autres items en transit (note 1)	85 730	-
Intérêts courus à recevoir	68 417	79 762
Actif au titre des prestations constituées (note 14)	43 821	36 244
Actifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	32 582	46 852
Débiteurs, frais payés d'avance et autres	129 399	145 978
	473 870 \$	418 566 \$

9. DÉPÔTS

	2004			
	DÉPÔTS À VUE	DÉPÔTS SUR PRÉAVIS	DÉPÔTS À TERME	TOTAL
Particuliers	97 528 \$	1 760 509 \$	8 596 331 \$	10 454 368 \$
Entreprises et autres	548 716	113 051	1 794 905	2 456 672
	646 244 \$	1 873 560 \$	10 391 236 \$	12 911 040 \$
	2003			
	DÉPÔTS À VUE	DÉPÔTS SUR PRÉAVIS	DÉPÔTS À TERME	TOTAL
Particuliers	98 543 \$	1 709 566 \$	8 700 483 \$	10 508 592 \$
Entreprises et autres	506 971	123 640	2 153 746	2 784 357
	605 514 \$	1 833 206 \$	10 854 229 \$	13 292 949 \$

Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait du client. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes de chèques.

9. DÉPÔTS (SUITE)

Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont constitués de comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui viennent à échéance à une date précise, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti.

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 347 938 000 \$ (421 106 000 \$ en 2003) et les dépôts libellés en d'autres devises, principalement en euros, s'élevaient à 697 000 \$ (1 573 000 \$ en 2003).

10. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2004	2003
Intérêts courus à payer	456 589 \$	467 674 \$
Chèques et autres effets en transit (note 1)	133 830	-
Passifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires ¹	31 520	47 653
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	9 600	13 294
Ajustement au prix de vente des succursales (note 2)	-	30 561
Créditeurs, frais courus et autres (note 15)	81 820	97 610
	713 359 \$	656 792 \$

¹ Incluent des gains reportés d'un montant de 924 000 \$ (4 014 000 \$ en 2003).

11. DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque, dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque. Tout rachat ou toute annulation des débentures subordonnées sont sujets à l'approbation du surintendant des institutions financières du Canada.

Le 1^{er} juin 2004, la Banque a remboursé par anticipation la totalité de ses débentures à 5,75 %, série 7, échéant en 2009, d'un montant nominal de référence de 100 000 000 \$, plus les intérêts courus non versés jusqu'à la date de remboursement. Dans le cadre de cette transaction, des coûts de 1 063 000 \$ ont été imputés aux résultats.

ÉCHÉANCE	SÉRIE	TAUX D'INTÉRÊT	PARTICULARITÉS	2004	2003
Juin 2009	7	5,75 %	Remboursables au pair à partir de juin 2004 ; taux à être révisé en juin 2004 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1%.	- \$	100 000 \$
Décembre 2009	8	7,00 %	Remboursables au pair à partir de décembre 2004 ; taux à être révisé en décembre 2004 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,25 % ¹ .	50 525	100 000
Octobre 2010	6	8,90 %	Remboursables au pair à partir d'octobre 2005 ; taux à être révisé en octobre 2005 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	50 000	50 000
Juin 2011	9	6,50 %	Remboursables au pair à partir de juin 2006 ; taux à être révisé en juin 2006 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,25 %.	150 000	150 000
				250 525 \$	400 000 \$

Les échéances des débentures, en supposant les dates d'échéance les plus proches selon les modalités d'émission, s'établissent comme suit:

2005	100 525 \$
2006	150 000
	250 525 \$

¹ Au 31 octobre 2004, la Banque avait racheté sur le marché 49 475 000 \$ de ses débentures série 8 pour un montant de 49 723 000 \$. Ces titres actuellement détenus dans un portefeuille de négociation sont traités comme une réduction de l'obligation correspondante, conformément au nouveau chapitre 1100, «Principes comptables généralement reconnus». À la suite de cette transaction, une perte de 248 000 \$ a été constatée à la rubrique Autres revenus à l'état consolidé des résultats (voir note 24).

12. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Actions privilégiées – Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.
Actions ordinaires – Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et en circulation aux 31 octobre

	2004			2003	
	DIVIDENDES PAR ACTION ¹	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A					
Série 7	1,938 \$	-	- \$	2 000 000	50 000 \$
Série 8	1,938 \$	-	-	2 000 000	50 000
Série 9	1,500 \$	4 000 000	100 000	4 000 000	100 000
Série 10	1,312 \$	4 400 000	110 000	-	-
Total des actions privilégiées		8 400 000	210 000	8 000 000	200 000
Actions ordinaires		23 511 343	248 593	23 435 585	246 813
Total du capital-actions			458 593 \$		446 813 \$

¹ Dividendes non cumulatifs

Actions privilégiées

Conditions liées aux actions

Les actions privilégiées de catégorie A, série 9, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 décembre 2006, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 décembre 2010, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 décembre 2006, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 10, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 juin 2009, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 juin 2013, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 juin 2009, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Émission d'actions privilégiées

Le 15 avril 2004, la Banque a émis 4 400 000 actions privilégiées de série 10, au prix de 25 \$ chacune, pour un montant global de 110 000 000 \$. Le produit de l'émission s'est établi à 106 588 000 \$, déduction faite des frais d'émission.

Rachat d'actions privilégiées

Le 16 juin 2004, la Banque a procédé au rachat par anticipation de la totalité de ses actions privilégiées de série 7 et 8, à un prix de 25,50 \$ par action, pour une contrepartie globale de 102 000 000 \$, incluant la prime de rachat de 2 000 000 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat. Ces actions privilégiées rachetées ont cessé, à compter de la date de rachat, de donner droit à des dividendes.

Le 30 juin 2003, la Banque a procédé au rachat de la totalité de ses actions privilégiées de catégorie A à dividende cumulatif, série 2, à un prix de 100 \$ par action, pour une contrepartie de 400 000 \$. Ces actions privilégiées rachetées ont cessé, à compter de la date de rachat, de donner droit à des dividendes.

Actions ordinaires

Émissions d'actions ordinaires

Au cours de l'exercice, 75 758 actions ordinaires (26 982 actions en 2003) ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque, pour une contrepartie au comptant de 1 780 000 \$ (583 000 \$ en 2003).

Régime de droits de souscription des actionnaires

La Banque a un régime de droits de souscription des actionnaires destiné à favoriser le traitement équitable des actionnaires advenant toute offre publique d'achat visant la Banque. Les droits de souscription émis en vertu du régime de droits ne peuvent être exercés que lorsqu'une personne, y compris les personnes qui lui sont liées, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % des actions ordinaires en circulation de la Banque ou plus sans se conformer aux dispositions visant les offres autorisées du régime de droits ou sans obtenir l'approbation du Conseil d'administration de la Banque. Advenant une acquisition en pareilles circonstances, chaque droit donnerait, à l'exercice, à son détenteur, exception faite de l'acquéreur et des personnes qui lui sont liées, le droit d'acquérir des actions ordinaires de la Banque avec un escompte de 50 % sur le cours du marché en vigueur à ce moment-là. Aux termes

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

du régime de droits, une offre autorisée est une offre faite au moyen d'une note d'information envoyée à tous les actionnaires de la Banque et est ouverte pendant au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions ordinaires en circulation, autres que celles qui appartiennent à l'initiateur et des personnes qui lui sont liées, ont été déposées, l'initiateur peut souscrire et payer les actions, mais il doit prolonger son offre de dix jours supplémentaires afin de permettre aux autres actionnaires de déposer leurs actions. Dans le cas d'une offre publique d'achat hostile, les droits entraîneraient une dilution importante pour la personne qui présente l'offre.

13. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Options d'achat d'actions

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions, des options sont accordées aux employés clés pour l'achat d'actions ordinaires à des prix qui ne devront pas être inférieurs à ceux du marché immédiatement avant la date de l'attribution.

Le droit d'exercice des options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus cinq ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'attribution.

Au 31 octobre 2004, la Banque avait réservé 1 600 000 actions ordinaires (1 600 000 actions en 2003), en vue de l'exercice éventuel des options d'achat d'actions, dont 112 568 (68 893 en 2003) étaient toujours disponibles.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en cours pour les exercices terminés les 31 octobre :

	2004		2003	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDERÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDERÉ PAR OPTION
En cours, au début de l'exercice	595 522	26,76 \$	624 554	26,54 \$
Exercées	(75 758)	23,49 \$	(26 982)	21,62 \$
Annulées	(43 675)	29,88 \$	(2 050)	27,03 \$
En cours, à la fin de l'exercice	476 089	26,99 \$	595 522	26,76 \$
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	416 239	26,75 \$	476 848	26,60 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation et des options pouvant être exercées au 31 octobre 2004 :

FOURCHETTE DES PRIX D'EXERCICE	OPTIONS EN COURS			OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES	
	NOMBRE D'OPTIONS EN COURS	DURÉE CONTRACTUELLE RÉSIDUELLE MOYENNE PONDERÉE (EN ANNÉES)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDERÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDERÉ PAR OPTION
15,85 \$ - 19,94 \$	63 721	3,71	18,60 \$	63 721	18,60 \$
22,08 \$ - 25,14 \$	51 292	4,65	22,20 \$	50 042	22,13 \$
27,08 \$ - 31,80 \$	361 076	4,93	29,16 \$	302 476	29,23 \$
	476 089			416 239	

Méthode de la juste valeur

Le 1^{er} novembre 2002, la Banque a adopté prospectivement les recommandations de l'ICCA concernant la constatation d'une charge dans les résultats au titre des attributions d'options d'achat d'actions selon la méthode de la juste valeur. La Banque n'ayant pas attribué d'option en 2004 et en 2003, aucune charge n'a été constatée.

Autres régimes de rémunération à base d'actions

La Banque offre un régime de droits à la plus-value des actions (DPVA) qui s'adresse aux membres de la haute direction de la Banque et de ses filiales. Ces DPVA peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice des DPVA et le cours de clôture des actions ordinaires à la date de mesure. Les DPVA s'acquiert sur une période maximale de cinq ans et peuvent être exercés sur une période maximale de 10 ans. Au cours de l'exercice, un revenu de 271 000 \$ (charge de 31 000 \$ en 2003) a été comptabilisé relativement à ce régime. Au 31 octobre 2004, il y avait 800 220 DPVA (438 031 en 2003) en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 26,60 \$ (25,25 \$ en 2003), dont 258 158 (286 441 en 2003) pouvaient être exercés en fin d'exercice. Au 31 octobre 2004, la durée résiduelle moyenne pondérée des DPVA était de 7,35 ans (5,57 ans en 2003).

La Banque offre également un régime d'achat d'unités d'actions différé aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa rémunération sous forme d'actions différé dont le règlement s'effectue en espèces. Les unités d'actions différées sont converties au moment du départ du conseil d'administration. Au 31 octobre 2004, il y avait 16 884 (13 168 en 2003) unités en circulation d'une valeur totale de 451 000 \$ (365 000 \$ en 2003). La charge au titre de la rémunération comptabilisée au cours de l'exercice relativement à ce régime a été de 86 000 \$ (114 000 \$ en 2003).

Régime d'option d'achat d'actions de B2B Trust

B2B Trust offrait un régime d'option d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants et employés clés, ainsi qu'à des administrateurs et dirigeants de la Banque Laurentienne. Au moment de la privatisation de B2B Trust, tous les droits dans les options en cours ont été acquis conformément au régime. Les 798 500 options dont le prix d'exercice était inférieur à 9,50 \$, soit l'offre de la Banque, ont été exercées, alors que les autres options ont été annulées. Au 31 octobre 2003, il y avait 849 000 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 8,92 \$, dont 252 975 pouvaient être exercées en fin d'exercice. La durée résiduelle moyenne pondérée des options était de 7,7 ans au 31 octobre 2003.

Au cours de l'exercice, B2B Trust n'a attribué aucune option (45 000 en 2003). Une charge de 85 000 \$ (43 000 \$ en 2003) a été constatée dans les résultats consolidés qui inclut l'incidence de l'acquisition accélérée des droits au cours de l'exercice.

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes d'avantages sociaux

La Banque offre un certain nombre de régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés. Un de ces régimes prévoit un volet à cotisations déterminées. Ceux-ci garantissent à la plupart des salariés le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen au moment du départ à la retraite.

La Banque offre également à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance santé et d'assurance vie.

Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2004, qui est constitué des cotisations de la Banque à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à son régime à cotisations déterminées, s'est élevé à 27 479 000 \$ (10 068 000 \$ en 2003).

Dates des évaluations des régimes à prestations déterminées

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 octobre de chaque année. Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été effectuées en date du 31 décembre 2003. Les prochaines évaluations actuarielles obligatoires aux fins de capitalisation pour les régimes capitalisés doivent être effectuées en date du 31 décembre 2004 et en date du 31 décembre 2006 pour un des régimes.

Obligations au titre des régimes à prestations déterminées

	2004		2003	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	251 595 \$	22 470 \$	231 628 \$	16 403 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	6 146	38	6 530	127
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	17 464	1 263	16 502	1 055
Prestations versées	(14 814)	(1 294)	(10 999)	(1 040)
Cotisations des employés	2 369	-	3 082	-
Pertes actuarielles	2 029	692	3 217	5 925
Transfert lié à l'acquisition de succursales en 2001	12 117	-	-	-
Autres	-	-	1 635	-
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	276 906 \$	23 169 \$	251 595 \$	22 470 \$

Actifs des régimes à prestations déterminées

	2004		2003	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Variation de la juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	195 861 \$	- \$	184 014 \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	24 435	-	13 097	-
Cotisations de la Banque	23 947	-	6 002	-
Cotisations des employés	2 369	-	3 082	-
Prestations versées	(14 546)	-	(10 334)	-
Transfert lié à l'acquisition de succursales en 2001	12 117	-	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	244 183 \$	- \$	195 861 \$	- \$

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	2004		2003	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Juste valeur des actifs des régimes	244 183 \$	- \$	195 861 \$	- \$
Obligation au titre des prestations constituées	276 906	23 169	251 595	22 470
Situation de capitalisation – déficit	(32 723)	(23 169)	(55 734)	(22 470)
Obligation transitoire non amortie	848	12 655	1 111	13 476
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	4 168	-	4 710	-
Pertes actuarielles nettes non amorties	66 325	6 117	75 932	5 925
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	38 618 \$	(4 397) \$	26 019 \$	(3 069) \$
Actif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments d'actif	43 821 \$	- \$	36 244 \$	- \$
Passif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments de passif	5 203 \$	4 397 \$	10 225 \$	3 069 \$

Répartition des actifs des régimes en pourcentage¹

	2004	2003
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	58 %	62 %
Titres d'emprunt et autres	42	38
Total	100 %	100 %

¹ Selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 octobre de chaque année.

Les actifs des régimes ne comprennent aucun titre de capitaux propres de la Banque aux 31 octobre 2004 et 2003.

Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants relatifs aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2004		2003	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des prestations constituées	265 751 \$	23 169 \$	251 595 \$	22 470 \$
Juste valeur des actifs des régimes	229 595	-	195 861	-
Situation de capitalisation – déficit	(36 156) \$	(23 169) \$	(55 734) \$	(22 470) \$

Composantes des coûts de l'exercice constatés au titre des prestations déterminées

	2004		2003	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	6 146 \$	38 \$	6 530 \$	127 \$
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	17 464	1 263	16 502	1 055
Rendement réel des actifs des régimes	(24 435)	-	(13 097)	-
Pertes actuarielles sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 029	692	3 217	5 925
Autres	-	-	1 635	-
Éléments des coûts au titre des avantages sociaux futurs avant la prise en compte de leur échéance à long terme	1 204	1 993	14 787	7 107
Excédent (insuffisance) du rendement réel par rapport au rendement prévu	7 783	-	(3 689)	-
Report de montants au cours de l'exercice :				
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées	(2 029)	(692)	(3 217)	(5 925)
Amortissement de montants reportés précédemment :				
Coût des prestations au titre des services passés	542	-	652	-
Pertes actuarielles	3 851	501	1 330	-
Obligation transitoire	264	821	264	821
Rajustements visant à tenir compte de l'échéance à long terme des coûts au titre des avantages sociaux futurs	10 411	630	(4 660)	(5 104)
Total des coûts constatés au titre des régimes à prestations déterminées	11 615	2 623	10 127	2 003
Coût total constaté au titre du volet à cotisations déterminées	1 970	-	2 361	-
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	13 585 \$	2 623 \$	12 488 \$	2 003 \$

Principales hypothèses

	2004		2003	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Moyenne pondérée des hypothèses				
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 octobre :				
Taux d'actualisation	6,50 %	6,50 %	6,75 %	6,75 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Coût des prestations pour les exercices terminés les 31 octobre :				
Taux d'actualisation	6,75 %	6,75 %	7,00 %	7,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,75 %	-	7,75 %	-
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé aux 31 octobre :

	2004	2003
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	9,5 %	10 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5 %	5 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2013	2013

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Analyse de sensibilité

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance santé. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2004 :

	AUGMENTATION	DIMINUTION
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des frais d'intérêt	101 \$	(94) \$
Obligation au titre des prestations constituées	1 740 \$	(1 454) \$

Cession de succursales à la Banque TD

En 2003, conformément à l'entente de cession de succursales à la Banque TD (voir note 2), les régimes de retraite des employés visés par la cession n'ont pas été transférés. Les participants n'accumulent plus de nouvelles prestations, mais les droits accumulés à la date de cession demeurent dans les régimes de la Banque jusqu'à ce que l'emploi avec la Banque TD se termine. Parallèlement à la cession de succursales, la Banque a procédé à un ajustement lié à l'indexation des prestations pour ces employés, ce qui a donné lieu à une charge additionnelle de 1 500 000 \$, laquelle a été imputée au gain sur cession en 2003.

15. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Programme de 2003

Les résultats consolidés de 2003 comprenaient des frais de restructuration de 21 569 000 \$ (14 020 000 \$ après impôts). Cette charge, associée à un programme de réduction des dépenses, incluait des prestations de cessation d'emploi, ainsi que des frais de radiation du matériel informatique et des logiciels et de résiliation des baux. Certains développements informatiques avaient été radiés à la suite de la décision d'abandonner le projet de transformer la Banque en une société de portefeuille, ainsi qu'à la suite de la cession des succursales en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Le programme de réduction des coûts était pratiquement terminé à la fin de l'exercice 2004.

Le tableau suivant présente la variation des frais de restructuration. Le solde de ces frais est inclus dans les autres éléments de passif au bilan consolidé.

	2004		2003	
	LOCAUX ET TECHNOLOGIE	RESSOURCES HUMAINES	TOTAL DES FRAIS DE RESTRUCTURATION	TOTAL DES FRAIS DE RESTRUCTURATION
Solde au début de l'exercice	5 944 \$	3 163 \$	9 107 \$	- \$
Frais engagés au cours de l'exercice				
Services financiers aux particuliers	-	-	-	10 727
Services financiers aux entreprises	-	-	-	2 109
Gestion du patrimoine et Courtage	-	-	-	364
Autres secteurs	-	-	-	8 369
Montant utilisé au cours de l'exercice				
Services financiers aux particuliers	2 110	1 302	3 412	6 066
Services financiers aux entreprises	519	718	1 237	212
Gestion du patrimoine et Courtage	-	10	10	354
Autres secteurs	944	1 133	2 077	5 830
Solde en fin d'exercice	2 371 \$	- \$	2 371 \$	9 107 \$

La provision au 31 octobre 2004 consiste essentiellement en un passif au titre des loyers demeurant exigibles de certains locaux vacants.

Programme de 2001

Les résultats consolidés de 2001 comprenaient des frais de restructuration de 17 540 000 \$ (11 401 000 \$ après impôts). Ces frais incluaient des frais de radiation d'éléments d'actif et de résiliation de baux, des indemnités de départ et d'autres frais. Le montant contrepassé au cours de l'exercice 2003 concernait des succursales en Ontario et dans l'Ouest du Canada, pour lesquelles la Banque avait prévu encourir des frais de restructuration. Compte tenu du projet de cession initié au début de 2003, les coûts n'ont pas été encourus.

	2004	2003
	LOCAUX ET TECHNOLOGIE	LOCAUX ET TECHNOLOGIE
Solde au début de l'exercice	294 \$	2 662 \$
Montant utilisé	76	524
Montant contrepassé, net	-	1 844
Solde en fin d'exercice	218 \$	294 \$

La provision au 31 octobre 2004 consiste essentiellement en un passif au titre des loyers demeurant exigibles de certains locaux vacants.

16. IMPÔTS SUR LE REVENU

Actifs d'impôts futurs

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Banque s'établissent comme suit :

	2004	2003
Immobilisations	67 358 \$	53 266 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts	38 815	27 724
Impôt minimum des institutions financières recouvrable	22 419	33 312
Reports prospectifs de pertes fiscales	13 800	13 494
Actifs incorporels	2 244	5 489
Actif aux titres des prestations constituées – régimes de retraite	(10 802)	(6 935)
Charges reportées	(21 094)	(18 214)
Autres écarts temporaires	1 181	1 594
Actifs d'impôts futurs, montant net	113 921 \$	109 730 \$

Charge d'impôts sur le revenu

Les principales composantes de la provision pour impôts sur le revenu s'établissent comme suit :

	2004	2003
État consolidé des résultats		
Charge d'impôts exigibles	17 855 \$	23 168 \$
Charge (économie) d'impôts futurs		
Modification des taux d'imposition	(1 700)	-
Création et résorption des écarts temporaires	(1 604)	15 491
	(3 304)	15 491
	14 551 \$	38 659 \$
État consolidé de la variation des capitaux propres		
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées et autres éléments		
Charge d'impôts exigibles	5 076 \$	4 195 \$
Économie d'impôts futurs	(5 939)	(4 021)
	(863) \$	174 \$

16. IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Rapprochement avec les taux prévus par la loi

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant en dollars des impôts, par application des taux prévus par la loi, s'établit comme suit :

	2004		2003	
	MONTANT		MONTANT	
Impôts sur le revenu au taux prévu par la loi	21 161 \$	32,9 %	46 730 \$	34,8 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Modification des taux d'imposition	(1 700)	(2,6)	–	–
Portion non imposable du gain sur cession d'actifs	(1 646)	(2,6)	(12 269)	(9,1)
Impôt des grandes sociétés	1 223	1,9	2 703	2,0
Autres, montant net	(4 487)	(6,9)	1 495	1,1
Impôts sur le revenu présentés dans les résultats et taux d'imposition effectif	14 551 \$	22,7 %	38 659 \$	28,8 %

Les revenus nets d'assurance crédit générés à l'étranger avant le 1^{er} novembre 2003 seront imposés uniquement au moment de leur rapatriement au Canada. Puisque la direction de la Banque ne prévoit pas le rapatriement de ces bénéficiaires non répartis, qu'elle considère nécessaire aux opérations courantes, aucune charge d'impôts futurs n'a été comptabilisée à leur égard.

17. REVENU NET PAR ACTION ORDINAIRE

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation se détaille comme suit :

EN MILLIERS D' ACTIONS	2004	2003
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	23 485	23 416
Options d'achat d'actions	36	41
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation après dilution	23 521	23 457

Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires. Ces conversions n'ont pas été considérées dans le calcul du revenu net dilué par action, puisque la Banque a la possibilité d'effectuer ses règlements au comptant plutôt qu'en actions ordinaires et que l'expérience passée démontre que les règlements se font au comptant.

Un nombre moyen de 316 187 (404 220 en 2003) options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du revenu net dilué par action ordinaire puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de l'exercice.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants. Les prêts consentis aux administrateurs sont assortis des conditions du marché pour des risques similaires. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2%, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique Revenu d'intérêt à l'état consolidé des résultats. Le solde des prêts consentis en vertu de tels contrats s'établit comme suit :

	2004	2003
Prêts hypothécaires	1 100 \$	1 131 \$
Autres prêts	356	347
	1 456 \$	1 478 \$

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change, de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements tels que décrits ci-après.

Les différents instruments financiers dérivés inclus dans les tableaux suivants se décrivent comme suit :

- i_ Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe ou flottant dans diverses devises. Les swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux devises différentes.
- ii_ Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence pour une échéance précise débutant à une date ultérieure donnée.
- iii_ Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.
- iv_ Les contrats à terme normalisés sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés sur des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.
- v_ Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises qui seront livrées à une date ultérieure donnée et à un taux fixe.

La Banque négocie également des dérivés d'actions qui servent de couverture aux dépôts indiciaires.

Les tableaux suivants présentent les montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés. Ces montants ne reflètent pas le potentiel de gain ou de perte lié aux risques de crédit ou de marché de ces instruments.

A_DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

MONTANT NOMINAL	DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE			2004		
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	AUTRES QUE DE COUVERTURE	COUVERTURE
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 300 \$	7 535 \$	- \$	10 835 \$	7 406 \$	3 429 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	482	-	-	482	482	-
Options vendues	-	-	-	-	-	-
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	427	-	-	427	427	-
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	789	42	-	831	831	-
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	50	-	-	50	-	50
Contrats à terme	648	30	-	678	678	-
Options achetées	803	-	-	803	803	-
Options vendues	733	-	-	733	733	-
Autres contrats ¹						
	44	137	-	181	181	-
	7 276 \$	7 744 \$	- \$	15 020 \$	11 541 \$	3 479 \$

1 Comprennent les dérivés d'actions non cotés en bourse

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

EN MILLIONS DE DOLLARS	DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE			2003		
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	NÉGOCIATION	AUTRES QUE DE NÉGOCIATION
MONTANT NOMINAL						
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	6 540 \$	8 144 \$	61 \$	14 745 \$	– \$	14 745 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	481	75	–	556	–	556
Options vendues	150	–	–	150	–	150
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	699	–	–	699	99	600
Options achetées	264	–	–	264	264	–
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	805	101	–	906	906	–
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	–	50	–	50	–	50
Contrats à terme	436	95	–	531	531	–
Options achetées	2 339	–	–	2 339	–	2 339
Options vendues	2 333	–	–	2 333	–	2 333
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	14	–	–	14	14	–
Autres contrats ¹	51	145	–	196	–	196
	14 112 \$	8 610 \$	61 \$	22 783 \$	1 814 \$	20 969 \$

1 Comprennent les dérivés d'actions non cotés en bourse

B_RISQUE DE CRÉDIT

EN MILLIONS DE DOLLARS	2004			2003		
	COÛT DE REMPLACEMENT ¹	ÉQUIVALENT-CRÉDIT ²	MONTANT PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES ³	COÛT DE REMPLACEMENT	ÉQUIVALENT-CRÉDIT	MONTANT PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	74 \$	111 \$	22 \$	92 \$	134 \$	27 \$
Contrats de change						
Swaps de devises	42	51	11	35	46	11
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	–	–	–	–	2	–
Contrats à terme	7	12	6	8	16	8
Options achetées	6	13	4	6	28	9
Autres contrats ⁴	27	41	8	18	32	6
	156 \$	228 \$	51 \$	159 \$	258 \$	61 \$

1 Correspond à la juste valeur marchande favorable, excluant l'incidence des accords généraux de compensation.

Les instruments négociables en bourse et les options vendues sont exclus puisqu'ils ne constituent pas un risque de crédit.

2 Représente la somme du coût de remplacement et d'un montant correspondant au risque de crédit éventuel, selon les lignes directrices émises par le surintendant des institutions financières du Canada.

3 Selon les lignes directrices émises par le surintendant des institutions financières du Canada.

4 Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque au titre des instruments financiers dérivés concerne des institutions financières, principalement les banques canadiennes.

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où le coût de remplacement d'une ou de plusieurs opérations est positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur en cas de manquement.

Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance.

Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués aux tableaux A et B ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers au bilan ou hors bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après.

La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties consentantes. Il n'existe cependant pas de marché pour une part importante des instruments financiers de la Banque. En conséquence, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

A JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2004			2003		
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)
Actif						
Liquidités	328 \$	328 \$	- \$	835 \$	835 \$	- \$
Valeurs mobilières	3 002	2 997	(5)	3 071	3 058	(13)
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente	1 134	1 134	-	882	882	-
Prêts	11 155	11 278	123	11 034	11 198	164
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	145	145	-	235	235	-
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	180	180	-	76	76	-
Autres éléments d'actif	119	119	-	140	140	-
Passif						
Dépôts	12 911	13 097	(186)	13 293	13 500	(207)
Engagements afférents à des actifs vendus à découvert	1 496	1 496	-	970	970	-
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	16	16	-	173	173	-
Acceptations	145	145	-	235	235	-
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	189	189	-	95	95	-
Autres éléments de passif	700	700	-	637	637	-
Déventures subordonnées	251 \$	261 \$	(10) \$	400 \$	421 \$	(21) \$

La juste valeur des éléments qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux flottants est considérée comme étant égale à la valeur comptable.

La juste valeur des valeurs mobilières est fondée sur les cours du marché; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à partir des cours de titres semblables.

La juste valeur des prêts, dépôts et déventures subordonnées est estimée par actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant sur le marché.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

B_JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

EN MILLIONS DE DOLLARS

2004

	JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
À DES FINS AUTRES QUE DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	50 \$	(68) \$	(18) \$
Contrats de change			
Swaps de devises	42	(12)	30
Contrats à terme	7	(32)	(25)
Options achetées	6	-	6
Options vendues	-	(6)	(6)
	55	(50)	5
Autres contrats ¹	27	-	27
	132	(118)	14
À DES FINS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	24	(10)	14
Contrats de change			
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	-	(9)	(9)
	24	(19)	5
TOTAL	156 \$	(137) \$	19 \$

1 Comprend les dérivés sur actions non cotés en bourse.

EN MILLIONS DE DOLLARS

2003

	JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
COMPTE DE NÉGOCIATION			
Contrats de change			
Swaps de devises	35 \$	(15) \$	20 \$
Contrats à terme	8	(31)	(23)
	43	(46)	(3)
COMPTE AUTRE QUE NÉGOCIATION			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	92	(106)	(14)
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	(2)	(2)
	92	(108)	(16)
Contrats de change			
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	-	(5)	(5)
Options achetées	6	-	6
Options vendues	-	(6)	(6)
	6	(11)	(5)
Autres contrats ¹	18	-	18
	116	(119)	(3)
TOTAL	159 \$	(165) \$	(6) \$

1 Comprennent les dérivés sur actions non cotés en bourse.

La juste valeur des instruments financiers dérivés hors bilan est fondée sur les cours du marché ou les prix fournis par les courtiers; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement des prix, des cours pour des instruments semblables ou de l'actualisation des flux de trésorerie.

C_RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous fournit le détail des dates d'échéance et taux moyens effectifs des éléments au bilan et hors bilan de la Banque.

2004

EN MILLIONS DE DOLLARS	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 3 ANS	PLUS DE 3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	TOTAL
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	1 088 \$	1 407 \$	78 \$	482 \$	142 \$	60 \$	73 \$	3 330 \$
Rendement réel	2,5 %	2,3 %	2,5 %	3,1 %	2,7 %	5,5 %	-	2,5 %
Actifs achetés en vertu d'ententes de revente	1 134	-	-	-	-	-	-	1 134
Rendement réel	2,5 %	-	-	-	-	-	-	2,5 %
Prêts	3 679	695	1 500	2 792	2 317	144	28	11 155
Rendement réel	5,4 %	5,3 %	6,0 %	6,3 %	6,3 %	6,8 %	-	5,9 %
Autres éléments d'actif	145	299	-	-	-	-	544	988
Rendement réel	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6 046	2 401	1 578	3 274	2 459	204	645	16 607
Rendement réel	4,2 %	2,9 %	5,8 %	5,8 %	6,1 %	6,4 %	-	4,6 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et sur préavis	453	106	233	652	653	-	423	2 520
Rendement réel	1,7 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	-	-	0,4 %
Dépôts à terme	-	1 894	2 702	3 453	2 342	-	-	10 391
Rendement réel	-	2,9 %	3,5 %	4,4 %	4,0 %	-	-	3,8 %
Autres éléments de passif	149	1 346	261	609	63	24	107	2 559
Rendement réel	-	2,1 %	0,8 %	3,3 %	4,0 %	6,6 %	-	2,1 %
Débitures et capitaux propres	-	50	50	250	110	-	677	1 137
Rendement réel	-	7,0 %	8,9 %	6,3 %	5,3 %	-	-	2,6 %
Total	602	3 396	3 246	4 964	3 168	24	1 207	16 607
Rendement réel	1,3 %	2,6 %	3,1 %	3,8 %	3,3 %	6,6 %	-	3,0 %
Swaps, montant net	-	(2 155)	242	1 258	655	-	-	-
Autres instruments financiers dérivés	-	37	(37)	-	-	-	-	-
Écart de sensibilité	5 444	(3 113)	(1 463)	(432)	(54)	180	(562)	-
Écart cumulatif	5 444 \$	2 331 \$	868 \$	436 \$	382 \$	562 \$	- \$	- \$

2003

EN MILLIONS DE DOLLARS	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 3 ANS	PLUS DE 3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	TOTAL
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	5 852 \$	2 023 \$	1 678 \$	3 286 \$	2 924 \$	348 \$	627 \$	16 738 \$
Rendement réel	4,8 %	3,7 %	6,0 %	5,7 %	6,2 %	6,2 %	-	5,0 %
Passif et capitaux propres	842	3 166	4 429	4 585	2 526	27	1 163	16 738
Rendement réel	2,0 %	1,9 %	3,3 %	4,4 %	3,5 %	6,2 %	-	3,1 %
Swaps, montant net	-	(3 240)	1 962	1 085	223	(30)	-	-
Autres instruments financiers dérivés	-	69	(14)	(24)	(31)	-	-	-
Écart de sensibilité	5 010	(4 314)	(803)	(238)	590	291	(536)	-
Écart cumulatif	5 010 \$	696 \$	(107) \$	(345) \$	245 \$	536 \$	- \$	- \$

Les actifs, passifs et capitaux propres sont présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance ou la date de leur réévaluation contractuelles tout en tenant compte des remboursements ou des rachats par anticipation estimés, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts et les dépôts dont le taux n'est pas indexé sur un taux spécifique et qui peuvent ne pas être sensibles aux variations des taux du marché sont classés selon l'évolution historique de leur sensibilité.
- Les débiteures dont le taux peut être révisé à une date ultérieure sont classées selon la date de réévaluation du taux; celles dont le taux n'est pas révisable sont classées selon leur date d'échéance.
- Les actions privilégiées sont présentées selon la date à laquelle elles deviennent rachetables.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

D_CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région géographique ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres peut influencer leurs aptitudes à respecter leurs obligations contractuelles. Les opérations de la Banque sont situées au Canada.

Le tableau suivant présente l'origine des prêts aux 31 octobre :

	2004	2003
Québec	65 %	64 %
Autres provinces du Canada	35 %	36 %
Total	100 %	100 %

Aucun type d'industrie n'a représenté plus de 3% (3% en 2003) du total des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

21. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

A_ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

La Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients.

Les engagements de crédit représentent la tranche non utilisée des crédits que la Banque s'engage à rendre disponible à certaines conditions, soit sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit, pour un montant et une durée déterminés.

Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque au nom du client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Ces lettres sont garanties par les livraisons de biens auxquels elles se rapportent.

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y ait recours.

	2004	2003
Engagements de crédit	2 793 807 \$	2 485 170 \$
Lettres de crédit documentaire	19 371 \$	13 470 \$

B_GARANTIES

i_Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque offre à ses clients la possibilité d'obtenir des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. Celles-ci constituent des engagements irrévocables de la part de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée de ces garanties varie selon les contrats et ne dépasse généralement pas un an. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est similaire à celle qui s'applique aux prêts. Aucune provision spécifique n'est présentement comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties s'est élevé à 55 329 000 \$ au 31 octobre 2004 (65 445 000 \$ en 2003).

ii_Instruments financiers dérivés

Afin de permettre à certains clients de se protéger des fluctuations des taux de change, la Banque utilise des options vendues (contrats de change), qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles elle accorde à ceux-ci le droit, mais ne leur impose pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. La durée de ces options ne dépasse pas 12 mois. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties, correspondant à la valeur nominale des contrats, s'est élevé à 236 545 000 \$ au 31 octobre 2004 (862 945 000 \$ en 2003).

iii_Autres types d'ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque accorde des ententes d'indemnisation à des contreparties liées à certaines transactions telles que des contrats d'achat, des ententes de services et des ventes d'actifs. Ces ententes d'indemnisation obligent la Banque à dédommager les contreparties des coûts encourus en raison de changements de lois et de règlements (y compris en ce qui concerne l'impôt) ou en raison de litiges ou de sanctions légales que peut subir la contrepartie à la suite de transactions. La Banque indemnise également les administrateurs et les dirigeants, dans les limites permises par la loi, s'ils font l'objet de certaines réclamations parce qu'ils sont, ou ont été, administrateurs ou dirigeants à la demande de la Banque. Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient selon le cas. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal

potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a effectué aucun paiement significatif en vertu de telles indemnités et aucune provision spécifique n'est constituée afin de couvrir des pertes potentielles.

C ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX, DE CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ET AUTRES

Les engagements minimums futurs en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats se répartissent comme suit :

	LOCAUX	CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES	AUTRES
2005	20 087 \$	35 726 \$	4 392 \$
2006	17 089	28 680	2 676
2007	15 386	28 756	1 480
2008	11 372	29 965	1 284
2009	6 882	30 204	-
Par la suite	15 962	57 793	-
Total	86 778 \$	211 124 \$	9 832 \$

Comme le définissent les contrats de services importants, la Banque peut mettre fin aux ententes dans certaines circonstances.

La Banque a également signé des lettres d'entente avec certains fournisseurs, qui devraient normalement se conclure par la signature de contrats. Ceux-ci engageraient la Banque pour les montants suivants : 9 219 000 \$ en 2005, 10 193 000 \$ en 2006, 8 090 000 \$ en 2007, 6 799 000 \$ en 2008, 6 702 000 \$ en 2009 et 28 956 000 \$ par la suite.

D NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Des éléments d'actifs de 876 385 000 \$ (260 911 000 \$ en 2003) ont été déposés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement. De plus, la Banque a conclu des ventes de valeurs mobilières en vertu d'ententes de rachat comptabilisées à titre d'emprunts garantis, pour un montant de 15 907 000 \$ (173 246 000 \$ en 2003).

22. ÉVENTUALITÉS

A RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Le 2 février 2003, la Banque et le syndicat qui représente ses employés syndiqués ont accepté de soumettre à un tribunal d'arbitrage, dont la décision sera exécutoire, le soin de déterminer le contenu de la prochaine convention collective. Le tribunal d'arbitrage doit entre autres déterminer l'ampleur de certains ajustements rétroactifs touchant la rémunération de ces employés depuis l'expiration de la convention collective. Des provisions ont été comptabilisées à cet égard selon les meilleures estimations de la direction. Le règlement définitif pourrait nécessiter un changement important par rapport au montant constaté.

B LITIGES

La Banque et ses filiales sont engagées dans diverses poursuites judiciaires dans le cadre de leurs affaires courantes. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élèvent contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties sur ces prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites en dommages-intérêts, notamment à l'égard du rôle d'une de ses filiales à titre de fiduciaire dans ses opérations d'administration de portefeuilles ainsi que de demandes d'autorisation de recours collectifs concernant l'imposition de certains frais bancaires. La direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

23. INFORMATION SECTORIELLE

La Banque offre ses services par le biais de quatre secteurs d'activité : les Services financiers aux particuliers, les Services financiers aux entreprises, B2B Trust et la Gestion du patrimoine et Courtage.

Les Services financiers aux particuliers couvrent toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement, de financement et de produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, les dépôts et prêts hypothécaires provenant de courtiers, dans tout le Canada. Ce secteur d'activité englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie.

Les Services financiers aux entreprises offrent le financement commercial et des financements plus importants au sein de syndicats bancaires, ainsi que du financement hypothécaire commercial, du crédit-bail, de l'affacturage et d'autres services.

Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

La Gestion du patrimoine et Courtage comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et la quote-part de la Banque dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. (voir note 24).

23. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables aux secteurs susmentionnés.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque. Le financement des éléments d'actif et de passif des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement institutionnels qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêt sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

2004						
	SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS	SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES	B2B TRUST	GESTION DU PATRIMOINE ET COURTAGE	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt ¹	238 201 \$	56 860 \$	43 052 \$	1 344 \$	(64 449)\$	275 008 \$
Autres revenus	87 267	32 384	15 109	26 030	38 159	198 949
Revenu total	325 468	89 244	58 161	27 374	(26 290)	473 957
Provision pour pertes sur prêts ²	19 762	15 646	4 592	-	-	40 000
Frais autres que d'intérêt	269 246	35 993	36 820	21 456	6 204	369 719
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	36 460	37 605	16 749	5 918	(32 494)	64 238
Impôts sur le revenu	12 719	13 176	4 636	1 644	(17 624)	14 551
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	-	-	1 916	-	-	1 916
Revenu net	23 741 \$	24 429 \$	10 197 \$	4 274 \$	(14 870)\$	47 771 \$
Actif moyen ³	8 366 372 \$	2 370 500 \$	2 579 158 \$	1 451 752 \$	1 558 969 \$	16 326 751 \$
Prêts moyens ³	8 154 258 \$	1 938 158 \$	1 883 055 \$	8 \$	(1 280 220)\$	10 695 259 \$
Dépôts moyens ³	9 234 770 \$	85 065 \$	2 270 715 \$	133 \$	1 293 339 \$	12 884 022 \$

2003						
	SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS	SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES ⁴	B2B TRUST	GESTION DU PATRIMOINE ET COURTAGE ⁵	AUTRES ⁶	TOTAL
Revenu net d'intérêt	274 167 \$	62 797 \$	46 815 \$	1 256 \$	(41 809)\$	343 226 \$
Autres revenus	95 227	29 766	15 715	29 715	116 297	286 720
Revenu total	369 394	92 563	62 530	30 971	74 488	629 946
Provision pour pertes sur prêts ²	28 834	23 516	1 650	-	-	54 000
Frais autres que d'intérêt	312 903	34 750	37 627	19 373	37 127	441 780
Revenu avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	27 657	34 297	23 253	11 598	37 361	134 166
Impôts sur le revenu	10 853	13 538	8 631	2 865	2 772	38 659
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net d'une filiale	-	-	3 640	-	-	3 640
Revenu net	16 804 \$	20 759 \$	10 982 \$	8 733 \$	34 589 \$	91 867 \$
Actif moyen ³	10 986 717 \$	2 693 434 \$	2 637 578 \$	1 367 399 \$	862 893 \$	18 548 021 \$
Prêts moyens ³	10 762 710 \$	2 154 194 \$	2 094 479 \$	9 \$	(2 196 895)\$	12 814 497 \$
Dépôts moyens ³	10 975 978 \$	36 999 \$	2 359 322 \$	257 \$	1 845 962 \$	15 218 518 \$

1 En 2004, la Banque a révisé certains paramètres de son modèle de prix de cession interne, ce qui a eu pour effet de modifier la répartition de la marge nette d'intérêt entre les secteurs.

2 Comprend les versements de provisions générales pour pertes sur prêts de 5,4 millions \$ attribuables au secteur Services financiers aux particuliers et 6,6 millions \$ (4,0 millions \$ en 2003) attribuables au secteur Services financiers aux entreprises.

3 Les éléments d'actif et de passif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

4 Comprend la provision pour pertes sur prêts relative à l'exposition aux risques liés à Air Canada de 10,0 millions \$ (6,5 millions \$ net des impôts).

5 Comprend le gain de 8,5 millions \$ (6,7 millions \$ net des impôts) sur la vente d'actions de TSX Group inc.

6 Comprend le gain sur cession de succursales de 69,9 millions \$ (54,9 millions \$ net des impôts) et les frais de restructuration de 19,7 millions \$ (12,8 millions \$ net des impôts).

24. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Cession de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Le 4 novembre 2004, la Banque et son coentrepreneur, la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ont signé une entente de principe visant la cession de toutes les actions de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. La coentreprise regroupe les opérations de gestion de fonds communs de placement et certaines opérations de gestion financière privée et institutionnelle. Cette transaction prévoit également la mise en place d'une entente de distribution de 10 ans. La Banque prévoit conclure la vente des opérations au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, sujette à l'obtention des approbations réglementaires.

L'entente prévoit le paiement d'un montant initial d'approximativement 65 000 000 \$ établi sur la base de l'actif sous gestion au moment de la clôture de la transaction et d'un montant final de 8 000 000 \$ au terme de la cinquième année. Le montant initial est assujéti à une clause de récupération pouvant aller jusqu'à 28 000 000 \$ au cours des cinq premières années, si certaines conditions de ventes minimales nettes ne sont pas satisfaites; le montant final est également assujéti à certaines conditions établies sur la base des ventes. Cette entente permettrait à la Banque de dégager un gain pouvant atteindre plus de 30 000 000 \$, sujet à une clause de récupération et à certaines autres conditions, dont les résultats de vente. La Banque prévoit comptabiliser une portion de ce gain lors de la clôture de la transaction, et le solde, par la suite.

Les résultats d'exploitation et la situation financière liés à ces opérations, inclus dans les états financiers consolidés ci-joints, sont présentés ci-après. Ces activités sont présentées dans le secteur Gestion du patrimoine et Courtage.

Les résultats des activités, présentés dans les états consolidés des résultats ci-joints, se détaillent comme suit :

	2004	2003
Autres revenus	5 629 \$	4 279 \$
Revenu net (perte nette)	204 \$	(189) \$

Les actifs détenus à des fins de vente et les passifs liés à ces actifs se détaillent comme suit :

	2004	2003
Actif total	16 101 \$	15 548 \$
Passif total	1 528 \$	1 178 \$

Rachat des débetures série 8

Le 9 novembre 2004, la Banque a annoncé son intention de racheter le 15 décembre 2004, la totalité de ses débetures série 8.

DIRECTION

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Raymond McManus

Président et chef de la direction
Président du conseil, B2B Trust

Robert Cardinal

Premier vice-président exécutif, Finances, Administration et Développement stratégique et chef de la direction financière

Bernard Piché

Premier vice-président exécutif et trésorier, Trésorerie, Marchés financiers, Gestion du patrimoine et Courtage

Lorraine Pilon

Vice-présidente exécutive, Affaires corporatives et Secrétaire

Réjean Robitaille

Vice-président exécutif, Services financiers aux particuliers

André Scott

Vice-président exécutif, Services financiers aux entreprises

MEMBRES DU COMITÉ DE PLANIFICATION

Marcel Beaulieu

Vice-président, Gestion des produits

Chantal Bélanger

Ombudsman, Banque Laurentienne et filiales

Yassir Berbiche

Vice-président et trésorier adjoint

Luc Bernard

Premier vice-président, Marketing

Louise Bourassa

Première vice-présidente, Services administratifs

Denise Brisebois

Vice-présidente, Ressources humaines

François Desjardins

Président et chef de la direction, B2B Trust

Jean-François Doyon

Vice-président, Vérification interne

Philippe Duby

Premier vice-président, Gestion immobilière et chef de la direction informatique

Richard Fabre

Vice-président, Services financiers aux particuliers et Gestion Privée, Région Rive-Nord, Centre-ville de Montréal et Ouest du Québec

William Galbraith

Vice-président, Financement commercial

Mario Galella

Vice-président, Services financiers aux particuliers, Région Nord et Ouest de Montréal

Michel Gendron

Vice-président, Grandes entreprises, Québec

Luc Gingras

Vice-président, Services financiers aux particuliers, Réseau indirect

Ronald Hodges (invité)

Vice-président, Gestion de produits et Service à la clientèle, B2B Trust

Paul Hurtubise

Premier vice-président, Financement immobilier

Michel Lafontaine

Vice-président, Marchés financiers

Rick C. Lane

Vice-président, Financement immobilier, Ontario

Chantal Lauzon

Vice-présidente, Fiscalité

André Lopresti

Vice-président et chef comptable

Jacques Lussier

Vice-président, Services financiers aux particuliers, Région Québec, Est du Québec et Mauricie

Louis Marquis

Premier vice-président, Crédit

Pierre Minville

Vice-président, Fusions et acquisitions

Marlène Otis

Vice-présidente, Financement commercial

Marc Paradis

Premier vice-président, Planification stratégique et contrôle

Yves Ruest (invité)

Vice-président, Finances et administration et Directeur financier, Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

Claude Sasseville

Vice-président, Services financiers aux particuliers, Région Est de Montréal et Rive-Sud

Al Spadaro (invité)

Vice-président, Développement des affaires, B2B Trust

Michel C. Trudeau (invité)

Président et chef de la direction, Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

Alicia Zemanek

Première vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Gestion intégrée des risques

SUCCURSALES

PAR VILLE OU ARRONDISSEMENT

Alma
500, rue Sacré-Cœur O.

Amos
1, 1^{ère} Avenue O.

Anjou
7050, rue Jarry E.
6651, boul. Joseph-Renaud

Baie Comeau
600, boul. Lafèche

Beauport
3333, boul. du Carrefour

Belœil
706, boul. Laurier

Blainville
1356, boul. Curé-Labelle
9, boul. de la Seigneurie

Boucherville
999, boul. Montarville

Brossard
1635, boul. Rome

Campbell's Bay
148, rue Front

Charlesbourg
8000, boul. Henri-Bourassa

Chateauguay
111, boul. Saint-Jean Baptiste
530, 3^e rue

Chicoutimi
1611, boul. Talbot

Côte Saint-Luc
5479, av. Westminster

Dolbeau
1372, boul. Wallberg

Dollard-des-Ormeaux
3500, boul. des Sources
4057, montée Saint-Jean

Dorval
325, av. Dorval

Drummondville
571, boul. Saint-Joseph

Fort Coulonge
532, rue Baume

Gatineau
139, boul. de l'Hôpital
75, du Plateau
770, boul. Saint-Joseph

Granby
40, rue Évangéline

Grand-Mère
531, 6^e Avenue

Greenfield Park
3700, boul. Taschereau

Grenville
240, rue Principale

Île Bizard
136, boul. Jacques-Bizard

Île Perrot
88, boul. Don Quichotte

Joliette
373, rue Notre-Dame

Jonquière
3460, boul. Saint-François

La Baie
1220, av. du Port

Lachine
1675, rue Notre-Dame

Lachute
470, rue Principale O.

Lasalle
8262, boul. Champlain
8787, boul. Newman
1291, boul. Shevchenko

Laval
928, Autoroute Chomedey O.
233, boul. Curé-Labelle
3387, boul. Dagenais O.
510, boul. des Laurentides
750, rue Montrose
3870, boul. Notre-Dame
1899, boul. René-Laennec
1995, boul. Saint-Martin O.
4600, boul. Samson

Longueuil
2836, chemin Chambly
4, rue Saint-Charles E.

Maniwaki
111, boul. Desjardins

Mascouche
848, montée Masson

Mont Laurier
476, rue de la Madone

Montréal
4945, rue Beaubien E.
6593, rue Beaubien E.
4155, rue Bélanger E.
290, rue Chabanel O.
6225, av. Darlington
5159, boul. Décarie
885, rue Fleury E.
2200, rue Fleury E.
8595, rue Hochelaga
790, rue Jarry O.
10, rue Jean-Talon E.
555, rue Jean-Talon O.
9095, rue Lajeunesse
6500, av. de Lorimier
2937, rue Masson
6270, boul. Monk
1981, av. McGill College
1100, av. du Mont Royal E.
3720, rue Ontario E.
7705, av. Papineau
5059, av. du Parc
1100, boul. René-Lévesque O.
936, rue Sainte-Catherine E.
8090, rue Saint-Denis
391, rue Saint-Jacques
4080, rue Saint-Jacques
3730, boul. Saint-Laurent
7192, boul. Saint-Michel

8930, boul. Saint-Michel
2490, rue de Salaberry
1805, rue Sauvé O.
801, rue Sherbrooke E.
6615, rue Sherbrooke E.
12050, rue Sherbrooke E.
5651, rue Sherbrooke O.
6640 av. Somerled
4790, av. Van Horne

Montréal Nord
4135, rue D'Amiens
5501, boul. Henri-Bourassa E.
6525, boul. Léger

Murdochville
601, 5^e rue

New Carlisle
168, boul. Gérard-D.-Lévesque

New Richmond
228, boul. Perron

Nicolet
92, place 21 mars

Ottawa / Vanier
1237 Donald Street

Outremont
1447, av. Van Horne

Paspébiac
120, boul. Gérard-D.-Lévesque

Port Daniel
10, route 132

Québec
510, boul. Charest E.
5401, boul. des Galeries
580, Grande Allée E.
1275, Chemin Sainte-Foy
3930, boul. Wilfrid-Hamel O.

Repentigny
150, boul. Iberville
910A, boul. Iberville

Rimouski
320, rue Saint-Germain E.

Rivière des Prairies
8646, boul. Maurice-Duplessis

Roberval
773, boul. Saint-Joseph

Rock Forest
4857, boul. Bourque

Rosemère
401, boul. Labelle

Rouyn Noranda
24, rue Perreault E.

Roxboro
10451, boul. Gouin O.

Saint-Bruno
690, montée Montarville
335, boul. des Promenades

Saint-Constant
400, route 132

Sainte-Foy
999, rue de Bourgogne
1221, Charles-Albanel

2600, boul. Laurier
2700, boul. Laurier

Sainte-Marie de Beauce
16, rue Notre-Dame N.

Sainte-Thérèse
95, boul. Labelle
81, rue Turgeon

Saint-Eustache
250, boul. Arthur-Sauvé

Saint-Georges
11400, 1^{ère} Avenue

Saint-Hubert
5925, boul. Payer
6250, boul. Cousineau

Saint-Hyacinthe
5915, rue Martineau

Saint-Jean-sur-Richelieu
605, Pierre-Caisse

Saint-Jérôme
900, boul. Grignon

Saint-Lambert
400, av. Victoria

Saint-Laurent
865, boul. Décarie
1430, rue Poirier

Saint-Léonard
5900, rue Bélanger E.
4725, rue Jarry E.
5355, rue Jean-Talon E.
8410, boul. Langelier
8945, boul. Viau

Saint-Raymond
300, rue Saint-Joseph

Sept-Îles
770, boul. Laure

Sherbrooke
2637, rue King O.

Terrebonne
1035, boul. des Seigneurs

Thetford Mines
222, boul. Frontenac O.

Tracy
831, route Marie-Victorin

Trois-Rivières
425, rue des Forges
4450, boul. des Forges

Val d'Or
872, 3^e Avenue

Valleyfield
187, Victoria

Verdun
5501, av. Verdun
4214, rue Wellington

Victoriaville
403, boul. Jutras E.

Westmount
4848, rue Sherbrooke O.

BUREAUX

B2B TRUST

Toronto – Siège social
130 Adelaide Street W.

BLC CAPITAL II INC.

Montréal
1981, avenue McGill College
20^e étage

BLC SERVICES FINANCIERS INC.

Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 105

BLC TRUST

Montréal
1981, avenue McGill College
20^e étage

CORPORATION FINANCIÈRE BROME INC.

Montréal
500, rue Sherbrooke O.
Bureau 400

FINANCEMENT AGRICOLE

Drummondville
1240, boul. Saint-Joseph

Granby
40, rue Évangéline

Lachute
470, rue Principale

Saint-Hyacinthe
5915, rue Martineau

Saint-Jean-sur-Richelieu
605, boul. Pierre-Caisse

Sainte-Marie de Beauce
16, rue Notre-Dame N.

Victoriaville
403, boul. Jutras E.

FINANCEMENT COMMERCIAL

Chicoutimi
1611, boul. Talbot
Bureau 100

Drummondville
1240, boul. Saint-Joseph

Hull
770, boul. Saint-Joseph

Kitchener
10 Duke Street W.

Markham
11 Allstate Parkway
Bureau 430

Mississauga
989 Derry Road E.
Bureau 303

Montréal
255, boul. Crémazie E.
Bureau 1100

Montréal – Comptes majeurs
1981, avenue McGill College
Bureau 1670

Québec (Sainte-Foy)
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

Sherbrooke
2637, rue King O.

FINANCEMENT IMMOBILIER

Calgary
1122 – 4 Street SW
Bureau 450

Kitchener
10 Duke Street W.
Bureau 100

Montréal
1981, McGill College
Mezzanine

Ottawa
1420 Blair Place
Bureau 603

Toronto
130 Adelaide Street W.
2nd Floor

Vancouver
700 West Georgia Street
Bureau 603

GESTION PRIVÉE

Montréal
1981, avenue McGill College
Mezzanine 255

MICRO-ENTREPRISES

Alma
500, rue Sacré-Cœur O.

Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 105

Québec (Sainte-Foy)
2600, boul. Laurier
Bureau 25

SERVICES INTERNATIONAUX

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1750

Toronto
130 Adelaide Street W.

TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.

Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

Drummondville
645, boul. Saint-Joseph
Bureau 100

Granby
20, Place du Lac

Laval
2525, boul. Daniel-Johnson
Bureau 500

Longueuil
370, chemin Chambly

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 100

Québec (Sainte-Foy)
2600, boul. Laurier
Bureau 2280

Saint-Jean-sur-Richelieu
100, rue Richelieu
Bureau 150

Toronto
130 Adelaide Street W.

FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES

AU 31 OCTOBRE 2004
DÉNOMINATION SOCIALE

ADRESSE DU
BUREAU PRINCIPAL

VALEUR COMPTABLE DES
ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE
QUE DÉTIENT LA BANQUE ¹
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

POURCENTAGE
DES ACTIONS AVEC
DROIT DE VOTE QUE
DÉTIENT LA BANQUE

AU 31 OCTOBRE 2004 DÉNOMINATION SOCIALE	ADRESSE DU BUREAU PRINCIPAL	VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE ¹ (EN MILLIERS DE DOLLARS)	POURCENTAGE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE
B2B Trust ²	Toronto, Canada	209 063 \$	100 %
Trust La Laurentienne du Canada inc.	Montréal, Canada	125 832 \$	100 %
BLC Trust	Toronto, Canada	48 668 \$	100 %
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Montréal, Canada	47 616 \$	100 %
BLC Services financiers Inc.	Montréal, Canada	1 821 \$	100 %
BLC Capital II inc.	Montréal, Canada	8 160 \$	100 %
BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. ³	Montréal, Canada	14 573 \$	50,1 %
Corporation Financière Brome inc.	Montréal, Canada	7 897 \$	51 %

¹ La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans l'actif des actionnaires des filiales.

² B2B Trust était une société ouverte du 27 juin 2001 au 8 juin 2004.

³ BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. est une coentreprise.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Téléphone : (514) 284-4500,
poste 5996
Télécopieur : (514) 284-3396

Centre télébancaire, Services
bancaires automatisés
et service à la clientèle :
(514) 252-1846
(région de Montréal)
Sans frais : 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelautientienne.com
Télex : 145069
Code Swift : BLCM CA MM

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle
des détenteurs d'actions
ordinaires de la Banque se
tiendra mercredi 16 mars
2005, à 9 h, au Windsor,
1170, rue Peel, Montréal
(Québec) H3B 4P2.

Prix au jour d'évaluation

Aux fins des calculs des gains
en capital, la valeur marchande
des actions ordinaires de
la Banque Laurentienne
au 22 décembre 1971, jour
d'évaluation, redressée en
fonction des fractionnements de
juillet 1983 et de janvier 1987,
s'établit à 3,72 \$.

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3K3
(514) 284-7192
1 800 473-4782

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de
communiquer tout changement
d'adresse à l'agent des
transferts de la Banque. Pour
toute autre demande ou
question, veuillez communiquer
avec le Secrétariat situé au
siège social ou en téléphonant
au (514) 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes
peuvent communiquer avec le
secteur des Relations avec les
investisseurs situé au siège
social en téléphonant au
(514) 284-4500, poste 5916.

Médias

Les journalistes peuvent
communiquer avec le secteur
des Affaires publiques et
communications situé au
siège social en téléphonant au
(514) 284-4500, poste 7511.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque
qui le désirent peuvent faire
déposer les dividendes qui leur
sont distribués directement
dans leurs comptes tenus
par toute institution financière
membre de l'Association
canadienne des paiements
en avisant par écrit l'agent
des transferts.

Ce rapport annuel est produit
par le service des Affaires
publiques et communications
de la Banque Laurentienne.

An English version of this
Annual Report can be
obtained by writing to:
Laurentian Bank Tour Banque
Laurentienne 1981 McGill
College Avenue, 20th Floor
Montreal, Quebec H3A 3K3

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

LES ACTIONS ORDINAIRES ET LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES
DÉCRITES CI-DESSOUS SONT INSCRITES À LA BOURSE DE TORONTO.

SYMBOLE BOURSIER
CODE CUSIP

DATES DE CLÔTURE
DES REGISTRES*

DATES DE PAIEMENT
DES DIVIDENDES*

Actions ordinaires

51925D 10 6 LB

Premiers jours
ouvrables de :
janvier
avril
juillet
octobre

Premiers jours
ouvrables de :
février
mai
août
novembre

Actions privilégiées

Série 9

51925D 87 4 LB.PR.D

**

15 mars

Série 10

51925D 86 6 LB.PR.E

**

15 juin

15 septembre
15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes)
pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque

